GRAMMAIRE
FRANÇAISE.

II.e TIRAGE.

AVIS SUR LA STÉRÉOTYPIE.

La Stéréotypie, ou l'art d'imprimer sur des planches solides que l'on conserve, offre seule le moyen de parvenir à la correction parfaite des textes. Dès qu'une faute qui seroit échappée est découverte, elle est corrigée à l'instant et irrévocablement; en la corrigeant, on n'est point exposé à en faire de nouvelles, comme il arrive dans les éditions en caractères mobiles. Ainsi, le public est sûr d'avoir des livres exempts de fautes, et de jouir du grand avantage de remplacer, dans un ouvrage composé de plusieurs volumes, le tome manquant, gâté ou déchiré.



Nous invitons les personnes qui découvriront des fautes dans le texte des éditions stéréotypes, à nous les indiquer; elles recevront de suite, et sans frais, un exemplaire où les fautes seront corrigées.



Chez H. NICOLLE, rue de Seine, nº 12, hôtel de la Rochefoucauld;

Et chez A. Aug. RENOUARD, Libraire, rue Saint-André-des-Arcs, nº 55.

GRAMMAIRE FRANÇAISE,

À L'USAGE DES ÉLÈVES

DES LYCÉES ET DES ÉCOLES SECONDAIRES,

PAR P. C. B. GUEROULT,

Ancien Professeur de Rhétorique en l'Université de Paris,
Proviseur du Lycée Charlemagne.



PARIS,
STÉRÉOTYPE D'HERHAN.

DE L'IMPRIMERIE DE MAME, FRERES,
Rue du Pot-de-Fer, n° 14.

1810.

GRAMMAIRE FRANÇAISE

PREMIÈRE PARTIE.

DES LETTRES.

L'ALPHABET français comprend vingt-cinq lettres ou caractères qui servent à représenter les sons de la voix.

Les lettres sont ou voyelles ou consonnes.

Les voyelles sont ainsi appelées du mot *voix*, parcequ'elles forment toutes seules un son, une voix.

Il y en a six : *a, e, i, o, u, y.*

Observation. La lettre *e* sert à former trois sons différents. Ce qui les distingue, c'est la manière de prononcer l'*e* soit dans un temps plus ou moins long, soit en ouvrant plus ou moins la bouche.

Ces trois sortes d'*e* sont *è* ouvert, *é* fermé, *e* muet.

L'*è* ouvert est celui dont le son est plus fort et plus marqué, tel que nous le prononçons dans les mots, *ciel, mer, succès, chef, hymen.*

L'*é* fermé se prononce en ouvrant moins la bouche que pour l'*è* ouvert. Tel est celui des mots, *bonté, café, aimé, fortuné.*

L'*e* muet n'a qu'un son obscur et peu sensible. C'est celui qui se fait à peine sentir à la fin des mots, *homme, table, vigilance.*

L'*y* a le son de l'*i* simple, quand il se trouve entre deux

consonnes, comme dans *syllabe, mythologie*. Après une voyelle, il tient lieu de deux *i* dont l'un affecte la syllabe qui précède, et l'autre celle qui suit : *pays, payer, voyelle*, se prononcent comme si on écrivoit *pai-is, pai-ier, voi-ielle*. L'*y* n'est dans la réalité qu'un *i* simple, ou un *i* double.

Il y a dix-neuf consonnes : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*. Ces lettres ne forment un son qu'avec le secours des voyelles. *Consonne* veut dire qui *sonne avec*.

Observation. La lettre *h* est muette ou aspirée. Elle est muette lorsqu'elle n'ajoute rien à la prononciation de la voyelle qui la suit. *L'homme, l'histoire, théâtre*, se prononcent comme s'il y avoit *l'omme, l'istoire, téâtre*.

Elle est aspirée quand elle fait prononcer du gosier la voyelle qui la suit; comme dans ces mots, *la haine, le hérisson, la honte, le Havre*.

Syllabes et diphtongues.

I. Les syllabes sont une ou plusieurs lettres prononcées en un seul temps par une seule émission de voix.

Perte est de deux syllabes, parceque, après avoir prononcé *per*, on a besoin d'un nouveau mouvement d'organe, d'une autre impulsion de voix, pour que la lettre *t* forme conjointement avec la lettre *e* le son *te*, qui est la seconde syllabe du mot *perte*.

La syllabe peut être formée d'une voyelle seule. *Ami* est un mot de deux syllabes : *a* forme seul la première, et *mi* la seconde.

Mais les consonnes ne peuvent seules composer une syllabe, puisqu'elles ne peuvent produire aucun son

que par le concours des voyelles. Il peut s'en trouver plusieurs dans la même syllabe : *trembler, affectionner, Strasbourg.*

Un mot formé d'une seule syllabe se nomme monosyllabe.

Quand il est formé de plusieurs, c'est un polysyllabe.

II. La diphtongue est une syllabe qui fait entendre le son de deux voyelles par une seule émission de voix.

Dans le mot *lui* j'entends l'*u* et l'*i*; ces deux sons se trouvent réunis en une seule syllabe, ils sont énoncés en un seul temps. Le premier se prononce toujours rapidement, et l'on ne peut appuyer que sur le second.

Les diphtongues sont :

ia, *viande, diamant.*
iais, *niais, biaiser.*
ié, *amitié, pitié.*
iè, *ciel, volière.*
ien, *mien, Indien.*
ieu, *Dieu, mieux.*
io, *pioche, fiole.*
ion, *pion, portion.*
iou, *chiourme, Colioure* (ville.)
oi, *loi, mois.* (*o*, première voyelle d'une diphtongue, se prononce comme *ou. Loi* est comme s'il y avoit *loue.*)
oin, *loin, joindre.*
ouin, *babouin, baragouin.*
oui, *fouine, oui* (affirmation.)

ua, *équateur, aquatique.* (*ua* se prononce *oua.*)
ue, *casuel, équestre.*
ui, *lui, minuit.*

Accents.

On nomme accents de petites lignes tracées sur une voyelle.

Il y a trois accents, l'aigu, le grave, le circonflexe.

L'accent aigu se forme en tirant la ligne de droite à gauche, comme dans *régénéré, répété.*

L'accent grave, en tirant la ligne de gauche à droite, comme dans *succès.*

Le circonflexe, en réunissant ces deux lignes de manière qu'elles forment la figure d'un *v* renversé, comme dans *apôtre.*

On se sert de l'accent aigu pour marquer le son de l'*e* fermé. *Bonté, probité, réunion.*

On emploie l'accent grave pour désigner l'*e* ouvert, comme dans *accès, procès.*

Cependant on néglige de mettre l'accent quand cet *e* est suivi d'une consonne avec laquelle il forme une syllabe. On écrit sans accent, *mer, fer, miel, aimer, donner, premier, métier.*

L'accent circonflexe marque les syllabes longues, comme *pâte, tête, regître, côte, flûte.*

Quand on le place sur un *e*, cet *e* se prononce long et très ouvert. *Fête, prêtre, même.*

DES MOTS PRIS EN PARTICULIER ET CONSIDÉRÉS COMME LES ÉLÉMENTS DU DISCOURS.

Un mot est une totalité de sons par laquelle nous exprimons une idée ou un sentiment.

La langue française se compose de neuf sortes de mots, savoir, le nom, l'article, le pronom, le verbe, le participe, la préposition, l'adverbe, la conjonction, et l'interjection.

ARTICLE PREMIER.

LE NOM.

Le nom est le mot qui désigne ou qualifie les personnes et les choses qui sont l'objet de nos pensées; par exemple, les mots *père*, *soleil*, désignent la personne ou la chose dont je parle; mais si je dis, *père* TENDRE, *soleil* ARDENT, ces mots que j'ajoute qualifient ces mêmes objets, c'est-à-dire qu'ils expriment une qualité, une manière d'être de ces objets.

Les noms sont ou substantifs ou adjectifs.

Nom substantif.

Le substantif désigne l'objet. Il a été ainsi nommé, parcequ'il subsiste par lui-même dans le discours, c'est-à-dire que seul, et sans avoir besoin d'être accompagné d'aucun autre mot, il signifie l'être qui est l'objet de notre pensée.

Il y a deux sortes de noms substantifs, les noms propres et les noms communs.

Les noms propres appartiennent uniquement à tel

ou tel objet déterminé. *Adam, Eve, César, Charlemagne, Paris, Rouen, Bruxelles, la Seine, le Rhône,* sont autant de noms propres, parcequ'ils conviennent aux seuls objets qu'ils énoncent.

Les noms communs conviennent à tous les êtres de la même espèce. *Homme, arbre, cheval* sont des noms communs, parceque le mot *homme* convient à tous les hommes, le mot *arbre* à tous les arbres, le mot *cheval* à tous les chevaux.

Nom adjectif.

L'adjectif qualifie l'objet.

On le nomme ainsi, parcequ'il s'ajoute au substantif qu'il qualifie. Il n'a même un sens décidé qu'autant qu'il est appliqué à quelque substantif. Ces mots *bon, rouge, amer,* s'ils étoient employés seuls, n'offriroient qu'une idée vague et confuse. Mais lorsque je dis, *un bon père, un habit rouge, un fruit amer,* je vois des objets auxquels je peux attacher les qualités exprimées par les adjectifs *bon, rouge, amer.*

Les noms sont susceptibles de nombres et de genres.

Nombres.

On appelle nombres des terminaisons qui donnent aux noms la propriété de signifier un seul objet ou plusieurs objets. *L'empire français, le bon général,* signifient un seul empire, un seul général. *Les empires anciens, les bons généraux,* désignent plusieurs empires et plusieurs généraux.

Il y a deux nombres; le singulier, pour exprimer l'unité; le pluriel, pour exprimer la multiplicité.

Comment se forme le pluriel des noms.

Le pluriel se forme en ajoutant la lettre *s* au singulier. *Le bon père, les bons pères; la victoire importante, les victoires importantes.*

Exceptions. 1° les noms qui se terminent au singulier par *s* ou par *x* servent également pour les deux nombres. *Un mois, plusieurs mois; l'heureux époux, les heureux époux.*

2° Les noms qui se terminent en *au*, *eu*, *ou*, prennent *x* au pluriel : *vaisseau*, *feu*, *caillou*, font au pluriel *vaisseaux*, *feux*, *cailloux*.

Bleu, *clou*, *trou*, font *bleus*, *clous*, *trous*.

3° Les noms en *al* font le pluriel en *aux* : *général*, *métal*, *égal*, etc. : pluriel, *généraux*, *métaux*, *égaux*.

Bal, *régal*, font *bals*, *régals*.

Quelques noms adjectifs en *al* ne s'emploient pas au masculin pluriel, tels que, *austral*, *boréal*, *fatal*, *filial*, *final*, *frugal*, *naval*, *pastoral*, *trivial*, *vénal*, *virginal*.

4° Les noms en *ail* ne suivent pas une règle uniforme. Les uns changent *ail* en *aux* : *travail*, *émail*, *bail*, *corail*, *ail*, *soupirail* : pluriel, *travaux*, *émaux*, *baux*, etc.

Les autres ajoutent *s* : *attirail*, *détail*, *épouvantail*, *éventail*, *gouvernail*, *mail*, *poitrail*, *sérail* : pluriel, *attirails*, *détails*, *épouvantails*, *éventails*, *gouvernails*, etc.

Bétail fait au pluriel *bestiaux*.

Travail (machine de bois où les maréchaux attachent les chevaux vicieux) fait au pluriel *travails*.

Aïeul, *ciel*, *œil*, font au pluriel *aïeux*, *cieux*, *yeux*. On dit *les ciels de lit*, *les ciels d'un tableau*, *des œils de bœuf*.

Noms qui ne s'emploient qu'au singulier ou au pluriel.

Plusieurs noms manquent les uns de singulier, les autres de pluriel.

Ancêtres, belles-lettres, broussailles, épousailles, funérailles, mœurs, obsèques, ténèbres, vêpres, ne se disent qu'au pluriel.

Un bien plus grand nombre de noms s'emploient seulement au singulier.

Tels sont :

1° Ceux qui marquent les différents âges de la vie : *l'enfance, l'adolescence, la jeunesse, la vieillesse*;

2° Les noms des vertus habituelles : *la probité, la candeur, l'humanité*, etc;

3° Les noms des arts et des sciences : *la peinture, la sculpture, l'agriculture, la chirurgie, l'astronomie, la chimie*, etc;

4° Les noms des métaux : *l'or, l'argent, le fer*, etc. Si l'on dit quelquefois *des fers, des plombs, des bronzes*, etc., on considère ces métaux comme mis en œuvre, et divisés en plusieurs parties;

5° Les adjectifs employés substantivement : *le beau, le vrai, l'utile, l'agréable*, etc;

6° Les mots adoptés purement du latin : *le déficit, le maximum, agenda, duplicata*, etc.

Genres.

Les genres sont les différences qui se trouvent entre un nom et un autre, selon que l'objet qu'ils désignent ou qualifient est mâle ou femelle.

Il y a deux genres, le masculin et le féminin. *Fils, lion, tigre, chien*, sont du genre masculin, parcequ'ils désignent des êtres mâles : *fille, lionne, tigresse,*

chienne, sont du féminin, parcequ'ils désignent des êtres femelles.

On a renfermé dans l'un ou l'autre de ces genres les êtres inanimés, abstraits, spirituels, qui n'ont nul rapport avec la différence des sexes. On a fait masculins, *soleil, fleuve, siècle, esprit, décret;* et féminins, *lune, rivière, année, ame, loi.*

Le genre des substantifs est décidé par l'usage. Il est invariable.

Les adjectifs n'ont point de genre par eux-mêmes. Ils changent de terminaisons pour devenir masculins ou féminins, selon le genre que l'usage a donné au substantif qu'ils qualifient.

Comment se forme le féminin des adjectifs.

1re *Règle.* Les adjectifs qui sont terminés par un *e* muet servent également pour les deux genres : *un homme* SAGE, *une loi* SAGE; *un secours* UTILE, *une leçon* UTILE.

2e *Règle.* Les adjectifs qui sont terminés par une consonne ou par une voyelle qui n'est pas un *e* muet ajoutent cet *e* muet pour signifier le féminin : *aimé, aimée; grand, grande; majeur, majeure; vain, vaine; fleuri, fleurie; aigu, aiguë.*

Exceptions. Les adjectifs terminés en *x* prennent au féminin *s* suivi de l'*e* muet : *heureux, heureuse*; *jaloux, jalouse.*

Doux, faux, roux, font *douce, fausse, rousse.*

Ceux en *eur* qui sont formés des verbes ont le féminin en *euse* : *danseur, danseuse; querelleur, querelleuse; chanteur, chanteuse*, etc.

Plusieurs noms en *teur* changent au féminin *teur* en *trice.*

Accusateur, acteur, bienfaiteur, conservateur, débiteur, dissipateur, lecteur, moteur, perturbateur, protecteur, opérateur, testateur, tuteur; accusatrice, actrice, bienfaitrice, etc.

Enchanteur, pécheur, vengeur, défendeur, demandeur font au féminin, *enchanteresse, pécheresse, vengeresse, défenderesse, demanderesse.*

Empereur, fait *impératrice.*

Auteur est des deux genres.

Franc, blanc, sec, font *franche, blanche, sèche.*

Caduc, public, grec, turc, font *caduque, publique, grecque, turque.*

La lettre *f* se change au féminin en *ve*: *bref, actif, neuf; brève, active, neuve.*

Long, seul adjectif qui se termine par un g, fait *longue.*

Bénin, malin, font *bénigne, maligne.*

Beau, nouveau, fou, mou, vieux, font au féminin, *belle, nouvelle, folle, molle, vieille*, parcequ'on disoit autrefois au masculin *bel, nouvel, fol, mol, vieil.* Ces masculins ne sont plus en usage que devant une voyelle ou une *h* non aspirée: *un* BEL *arbre, le* NOUVEL *an, un* FOL *espoir, un* MOL *enfant, le* VIEIL *homme.*

Quelquefois la dernière consonne se redouble devant l'*e* muet du féminin: *bas, basse; cruel, cruelle; gentil, gentille; bon, bonne; nul, nulle; vermeil, vermeille; épais, épaisse; ancien, ancienne.*

Degrés de signification dans les adjectifs.

Les adjectifs sont susceptibles de plus ou de moins. *Un homme est* ÂGÉ: *mais il peut être* PLUS ÂGÉ; *il peut être* LE PLUS ÂGÉ *de tous ceux dont on parle.*

De là on a établi pour les adjectifs trois degrés de signification ou de qualification qu'on nomme *positif, comparatif* et *superlatif.*

I. L'adjectif est *au positif*, quand il qualifie un objet absolument et sans aucun rapport de comparaison avec d'autres objets. *Une* BONNE *loi; les hommes* COURAGEUX.

II. Il est *au comparatif*, lorsqu'il qualifie l'objet avec un rapport de supériorité, d'infériorité ou d'égalité.

Le comparatif de supériorité s'exprime en mettant *plus* devant l'adjectif. *Le soleil est* PLUS *brillant que la lune.*

Le comparatif d'infériorité, en mettant *moins* devant l'adjectif. *L'Europe est* MOINS *grande que l'Asie.*

Celui d'égalité s'exprime par *autant*, *aussi*, devant l'adjectif. AUSSI *modeste que savant.*

Nous n'avons que trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison, savoir, *meilleur* au lieu de *plus bon*, qui ne se dit point; *pire*, au lieu de *plus mauvais; moindre*, au lieu de *moins grand. La vertu* MEILLEURE *que l'or. Sa condition est* PIRE *que la vôtre.*

III. L'adjectif est *au superlatif*, quand il exprime la qualité portée au suprême degré de plus ou de moins.

Il y a deux sortes de superlatifs; l'un absolu, l'autre relatif.

Le superlatif absolu exprime la qualité portée au suprême degré, sans aucun rapport à une autre chose. Il se forme en plaçant *très* ou *fort* devant l'adjectif. *Lyon est une ville* TRÈS *grande et* FORT *peuplée.*

Le superlatif relatif exprime cette qualité avec rapport à quelque autre chose. On le forme en mettant *le, la, les,* devant les mots *plus, moins, meilleur,*

pire, moindre : Paris est la ville LA PLUS *grande et* LA PLUS *peuplée de l'empire français.*

LE MEILLEUR *des amis.*

LE PIRE *des vices.*

Noms de nombre.

Les noms de nombre expriment la quantité ou l'ordre des objets.

On les divise en nombres cardinaux et nombres ordinaux.

I. Les nombres cardinaux expriment la quantité : ce sont, *un, deux, trois, trente, cent, mille.*

Les ordinaux expriment l'ordre : *premier, second,* ou *deuxième, troisième, centième, millième.*

Les premiers se nomment cardinaux ou radicaux, parcequ'ils sont le principe et la racine des nombres ordinaux, et qu'ils servent à les former.

II. Les nombres ordinaux se forment en ajoutant *ième* aux nombres cardinaux qui se terminent par une consonne. Ainsi de *un, deux, trois, cent* se forment *unième, deuxième, troisième, centième.* Dans les noms qui se terminent par un *e* muet, on change cet *e* en *ième : quatre, quatrième ; douze, douzième ; trente, trentième ; mille, millième.*

III. Les noms de nombre ordinaux sont adjectifs.

Les noms de nombre cardinaux sont tantôt adjectifs, tantôt substantifs.

Quand ils servent à compter, ils sont adjectifs et précèdent leur substantif. UN *franc* QUINZE *centimes*, CINQUANTE *vaisseaux*, CENT *bataillons*, MILLE *soldats.*

Hors de là, ils sont substantifs; par exemple, QUATRE *est la moitié de* HUIT. *Le* CENT *d'œufs. Un* DEUX *et un* TROIS *de suite en chiffres arabes font vingt-trois.*

Un est le seul nom de nombre dont la terminaison varie, selon qu'elle doit être masculine ou féminine. UN *tableau*, UNE *statue*.

ARTICLE II.

L'ARTICLE.

L'article est une sorte d'adjectif qui se place devant les noms communs pris substantivement.

Nous n'avons qu'un article : c'est *le* pour le singulier masculin, dont on fait *la* pour le singulier féminin, et *les* pour le pluriel des deux genres. LE *peuple*, LA *ville*, LES *peuples*, LES *villes*.

Quand le nom qui suit l'article commence par une voyelle ou par une *h* non aspirée, on retranche la voyelle de *le* et de *la*, et à la place de la lettre supprimée on met l'apostrophe ('). Ainsi on ne dit point, LE *accident*, LE *homme*, LA *assemblée*, LA *heure*, mais *l'accident*, *l'homme*, *l'assemblée*, *l'heure*.

Au, *aux*, *du*, *des*, sont des articles composés.

Au et *du* singuliers signifient *à le*, *de le* : *aux* et *des* pluriels signifient *à les*, *de les*.

Quand un nom masculin singulier commence par une consonne ou par une *h* aspirée, au lieu de dire *à le* ou *de le*, on se sert de *au* et de *du*. Ainsi on dit, *descendre* AU *tombeau*, *aller* AU *jardin*, et non *descendre* À LE *tombeau*, *aller* À LE *jardin*. *La clarté* DU *soleil*,

la situation DU *hameau*, et non *la clarté* DE LE *soleil*, *la situation* DE LE *hameau*.

Si le nom est féminin, ou si le nom masculin commence par une voyelle, ou par une *h* muette, la contraction n'a plus lieu : nous dirons donc, *rendre hommage* À LA *vertu*, À L'*honneur*, À L'*esprit; avoir* DE LA *vertu*, DE L'*honneur*, DE L'*esprit*.

Au pluriel, il faudra toujours dire *aux* pour *à les*, et *des* pour *de les*. *Le bonheur* DES *hommes*, *l'empire* DES *mœurs*, *soumis* AUX *lois*, *fidèle* AUX *bons principes*.

ARTICLE III.

LE PRONOM.

Le pronom est un mot qui se met à la place du nom de la personne ou de la chose, et qui a toujours la même signification que le nom au lieu duquel on l'emploie.

Les pronoms sont ou personnels, ou possessifs, ou relatifs.

§. I. *Pronoms personnels.*

On appelle pronoms personnels ceux qui suppléent au nom des personnes.

Il y a trois personnes; la première est celle qui parle d'elle-même; la seconde, celle à qui l'on adresse la parole; la troisième, celle dont on parle.

Nous avons, pour la première personne, au singulier, *je, moi, me;* au pluriel, *nous*.

Pour la seconde, au singulier, *tu, toi, te;* au pluriel, *vous*.

Pour la troisième personne, au singulier masculin, *il, lui, le;* féminin, *elle, la;* au pluriel masculin, *ils, eux, les;* féminin, *elles, les.*

Leur, mis pour *à eux, à elles,* indéclinable.

Se, soi.

§. II. *Pronoms possessifs.*

On appelle possessifs les pronoms qui expriment celle des trois personnes à qui la chose appartient.

Nous avons, pour la première personne, au singulier, *le mien, la mienne, les miens, les miennes.*

Pour la seconde, au singulier, *le tien, la tienne, les tiens, les tiennes.*

Pour la troisième, au singulier, *le sien, la sienne, les siens, les siennes.*

Et pour les mêmes personnes, au pluriel :

Le nôtre, la nôtre, les nôtres;

Le vôtre, la vôtre, les vôtres;

Le leur, la leur, les leurs.

Dans les mots *nôtre* et *vôtre*, pronoms possessifs, la première syllabe est longue et marquée d'un accent circonflexe.

Leur, pronom possessif, se termine par *s* quand il est pluriel. *Eux* et *les leurs.*

Adjectifs pronominaux possessifs.

Ces adjectifs sont :

Mon, ma, pl. *mes.*

Ton, ta, pl. *tes.*

Son, sa, pl. *ses.*

Notre, pl. *nos*.
Votre, pl. *vos*.
Leur, pl. *leurs*.

Ces mots sont des adjectifs, parcequ'ils s'ajoutent toujours à un substantif.

Ils sont possessifs, parce qu'ils marquent l'objet auquel appartient la chose signifiée par leur substantif.

Notre, votre, adjectifs, sont brefs.

Leur s'écrit avec *s* au pluriel.

Si les adjectifs possessifs féminins sont suivis d'une voyelle ou d'une *h* muette, alors, pour éviter un hiatus trop désagréable, on se sert du masculin; on dira donc, SA *voix*, SA *harangue*, SON *insolente voix*, SON *audacieuse harangue*, TON *humeur*.

La libre vérité fut toute *mon* étude. BOILEAU.

§. III. *Pronoms relatifs*.

Les pronoms relatifs sont *qui, que, lequel, quoi, dont*.

Ils ont toujours rapport à un nom ou à un pronom qui les précède, et qu'on nomme antécédent. *La loi* QUI *punit le crime : qui* a rapport à la loi; et *la loi* est l'antécédent.

Qui est des deux genres et des deux nombres. *L'homme* QUI *aime sa patrie; les armées* QUI *défendent l'empire*.

Que est des deux genres et des deux nombres. *La vertu* QUE *j'aime; les savants* QUE *je fréquente*.

Lequel est synonyme de *qui*; il a pour féminin *la-*

quelle; au pluriel masculin, *lesquels;* au pluriel féminin, *lesquelles.*

Quoi veut dire *quelle chose.* Il est masculin et singulier.

Dont signifie la même chose que *duquel, de laquelle, desquels, desquelles. Le mensonge est un vice* DONT *chacun doit rougir. Ce sont des hommes* DONT *je respecte le caractère.* Il est des deux genres et des deux nombres.

ARTICLE IV.

LE VERBE.

Le verbe est le mot par lequel nous énonçons que la personne ou la chose dont nous parlons est en tel ou tel état, ou fait telle ou telle action. Je dis, par exemple, *je suis Français;* SUIS est le verbe, c'est-à-dire le mot par lequel j'exprime que j'existe avec la qualité, dans l'état de Français. *Le soleil brille;* BRILLE, voilà le verbe, le mot par lequel j'affirme du soleil qu'il fait l'action de briller.

Les diverses terminaisons du verbe marquent les différences des nombres, des personnes, des temps et des modes.

Nombres, personnes, temps et modes du verbe.

I.

Il y a deux nombres pour les verbes comme pour les noms, les articles et les pronoms, *le singulier et le pluriel.*

Singulier : *J'aime, tu aimes, il* (elle) *aime.*

Pluriel : *Nous aimons, vous aimez, ils* (elles) *aiment.*

II.

Il y a trois personnes. (V. *Pronoms personnels*, p. 18.)

1re personne du singulier,	*j'aime.*
2^e^	*tu aimes.*
3^e^	*il* (elle) *aime.*
1re du pluriel,	*nous aimons.*
2^e^	*vous aimez.*
3^e^	*ils* (elles) *aiment.*

Quand on emploie un verbe à la première et à la seconde personne, on y joint toujours un des pronoms personnels, *je, tu, nous, vous. Je lis, tu lis, nous lisons, vous lisez.* Cette règle n'a d'exception que pour l'impératif à la seconde personne du singulier, et à la première et seconde du pluriel. *Lis, lisons, lisez.*

Quand le verbe est à la troisième personne, on y joint toujours le nom de la personne ou de la chose dont on parle, ou le pronom qui en tient lieu. L'ÉLÉPHANT *est le plus grand des animaux terrestres;* IL *a plus d'intelligence que tous les autres.*

III.

Les temps sont des terminaisons du verbe qui font connoître si ce qui est exprimé par ce verbe doit se rapporter au présent, au passé ou à l'avenir.

Les temps du verbe sont le présent, l'imparfait, le parfait défini, le parfait indéfini, le parfait antérieur défini, le parfait antérieur indéfini, le plusque-parfait, le futur simple, le futur composé.

Le présent marque que la chose est ou se fait actuellement, à l'époque même où l'on parle. *Je lis, vous écoutez, nous profitons.*

L'imparfait marque la chose comme présente dans le moment où une autre étoit ou se faisoit. JE LISOIS *quand vous écoutiez.*

Le parfait défini marque une chose faite dans un temps entièrement passé et dont il ne reste plus rien. Ainsi je dirai, JE LUS *ce livre la semaine dernière, l'an passé, il y a six mois;* mais je ne pourrois pas dire, JE LUS *ce livre cette semaine, ce mois, cette année,* parceque le temps dont je parle, c'est-à-dire, cette semaine, ce mois, cette année, ne sont pas encore passés.

Le parfait indéfini marque une chose faite dans un temps qu'on ne désigne pas, ou dans un temps désigné, mais qui n'est pas encore tout-à-fait écoulé. On dira également, J'AI LU *cet ouvrage;* JE L'AI LU *ce matin, hier, cette semaine, il y a long-temps.*

Le parfait antérieur défini marque une action faite avant une autre qui s'est faite dans un temps dont il ne reste plus rien. Il s'emploie dans la même phrase que le parfait défini. JE LUS *ce livre dès que* JE L'EUS ACHETÉ. NOUS NOUS PROMENÂMES *quand* NOUS EÛMES DÎNÉ.

Le parfait antérieur indéfini marque une chose faite avant une autre qui a eu lieu dans un temps indéterminé ou qui n'est pas encore tout-à-fait écoulé. Il s'emploie dans la même phrase que le parfait indéfini J'AI

RENDU *ce livre quand* J'AI EU FINI *de le lire.* NOUS NOUS SOMMES PROMENÉS *dès que* NOUS AVONS EU DÎNÉ.

Le plusque-parfait, ainsi nommé parcequ'il exprime doublement le passé, marque une chose qui déjà étoit achevée quand celle dont nous parlons a eu lieu. J'AVOIS LU *cet ouvrage avant que* VOUS EN EUSSIEZ ENTENDU *parler. Les ennemis* AVOIENT *déjà* PRIS *la fuite quand* NOUS ARRIVÂMES.

Le futur marque que la chose sera ou se fera. *Je lirai, je profiterai.*

Le futur composé ou antérieur marque une chose qui doit se faire, mais qui sera déjà achevée quand celle qui doit la suivre aura lieu. J'AURAI LU *quand* VOUS VIENDREZ. *La patrie* RÉCOMPENSERA *ceux qui* L'AURONT *bien* SERVIE.

IV.

Mode veut dire manière. Les modes du verbe sont les différentes manières d'exprimer ce que le verbe signifie.

Nous avons cinq modes : l'indicatif, l'impératif, le conditionnel, le subjonctif et l'infinitif.

L'indicatif affirme d'une manière positive et absolue. J'AIME *la patrie;* JE CONNOIS *mes devoirs.*

L'impératif joint à la signification du verbe l'idée de la volonté et du commandement de celui qui parle. AIME *la patrie.* CONNOISSEZ *vos devoirs.*

Le conditionnel marque qu'une chose seroit ou se feroit, ou auroit été faite, moyennant une condition. *La patrie* SEROIT *heureuse,* SI *chacun remplissoit ses devoirs.*

Le subjonctif est ainsi appelé parcequ'il dépend d'un verbe antécédent, sans lequel il ne formeroit pas un sens parfait et achevé. *Vous voulez* QUE JE FASSE : retranchez ces mots, *vous voulez que;* alors *je fasse* ne formera plus de sens.

Infinitif signifie proprement indéfini, indéterminé. L'infinitif exprime l'état ou l'action, sans déterminer les nombres ni les personnes. *Aimer, lire, avoir aimé, devoir lire,* et tous les autres termes qui répondent à ceux-là dans chaque verbe, sont des infinitifs, parcequ'ils n'ont d'eux-mêmes qu'une signification indéfinie, c'est-à-dire qui n'est déterminée à aucune personne ni à aucun nombre.

Conjuguer un verbe, c'est énoncer de suite les terminaisons de ce verbe, selon les nombres, les personnes, les temps et les modes.

Des différentes sortes de verbes.

Nous avons cinq sortes de verbes : les auxiliaires les actifs ou transitifs, les neutres ou intransitifs, les pronominaux et les impersonnels.

I. Les auxiliaires sont les deux verbes *avoir* et *être*. On les a nommés auxiliaires, parcequ'ils aident à conjuguer certains temps des autres verbes.

Ces temps s'appellent composés, parcequ'ils sont formés du participe passé, et de quelqu'un des temps d'un verbe auxiliaire. *J'ai aimé, j'avois aimé, j'aurois aimé.*

On nomme temps simples ceux qui n'empruntent rien des verbes auxiliaires. *J'aime, j'aimai, j'aimerois.*

Il y en a qu'on nomme surcomposés, parcequ'ils sont composés de trois mots. *J'ai eu aimé.*

II. Les actifs ou transitifs sont les verbes qui font connoître que le sujet fait une action dont un autre est le terme. *La loi* PUNIT *le crime. Punit* est un verbe transitif, parceque l'action qu'il signifie passe sur un autre objet (*le crime*) qui est le terme de l'action de *punir.*

Le nom qui marque le terme ou l'objet de l'action du verbe, et qui s'unit immédiatement au verbe sans le secours d'aucun terme intermédiaire, est le régime simple. Ainsi dans cette phrase : *la loi punit* LE CRIME, *le crime* est régime simple; il marque le terme de l'action du verbe *punir,* et s'unit au verbe sans le secours d'aucun terme intermédiaire.

Tout verbe que l'on peut faire suivre d'un régime simple est un verbe actif ou transitif.

III. Les intransitifs marquent simplement l'état, la situation du sujet, comme *exister, demeurer, reposer*; ou ils expriment une action qui ne passe point sur un autre objet, comme *aller, dormir, dîner, souper.*

IV. Le verbe pronominal est celui qui se conjugue avec deux pronoms de la même personne. *Je me repens, tu t'applaudis, il se trompe.*

On le nomme réfléchi quand le sujet et le régime du verbe sont la même personne. *Cet homme se loue.* Cet homme (*sujet*) est le même qui est désigné par le pronom *se* régime direct du verbe.

On le nomme réciproque quand il exprime l'action

de plusieurs qui agissent les uns sur les autres. *Ils* S'AIMENT *et* S'ESTIMENT *réciproquement.*

> En ce monde il se faut l'un l'autre secourir,
> Il se faut entr'aider, c'est la loi de nature. LA FONT.

V. Enfin le verbe impersonnel est celui qui ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier. *Il faut, il importe, il pleut, il neige*, etc.

Conjugaisons.

Tous nos verbes sont terminés à l'infinitif en *er*, en *ir*, en *oir*, en *re*. Ces quatre terminaisons forment autant de conjugaisons.

La première est celle des verbes dont l'infinitif se termine en *er : aimer, louer, récompenser.*

La seconde est celle des verbes terminés en *ir : punir, cueillir, offrir.*

La troisième, des verbes en *oir : recevoir, devoir, pouvoir.*

La quatrième, des verbes en *re : plaire, lire, connoître, peindre.*

La seconde et la quatrième se subdivisent en plusieurs classes.

Avant que d'entrer dans ce détail, il faut commencer par conjuguer les verbes auxiliaires *avoir* et *être*, parcequ'ils nous seront nécessaires pour former les temps composés des autres verbes.

TEMPS.	INDICATIF.	IMPÉRATIF.	CONDITIONNEL.
	J'ai	Aye	J'aurois
	tu as	qu'il [qu'elle] ait.	tu aurois
	il [elle] a.	ayons	il [elle] auroit.
Prés.	nous avons	ayez	nous aurions
	vous avez	Qu'ils[qu'elles]aient.	vous auriez
	ils [elles] ont.		ils [elles] auroient.
	J'avois		
	tu avois		
Imparf.	il [elle] avoit.		
	nous avions		
	vous aviez		
	ils [elles] avoient.	*Parfait antérieur.*	
	J'eus.	J'eus eu	J'aurois eu
	tu eus	tu eus eu	tu aurois eu
Parfait	il [elle] eut.	il [elle] eut eu.	il [elle] auroit eu.
défini.	nous eûmes	nous eûmes eu	nous aurions eu
	vous eûtes	vous eûtes eu	vous auriez eu
	ils [elles] eurent.	ils [elles] eurent eu.	ils [elles] auroient eu
	J'ai eu		*On dit aussi*
	tu as eu		J'eusse eu
Parfait	il [elle] a eu.		tu eusses eu
indéfini.	nous avons eu		il [elle] eût eu.
	vous avez eu		nous eussions eu
	ils [elles] ont eu.		vous eussiez eu
	J'avois eu		ils [elles] eussent eu.
	tu avois eu		
Plusque-	il [elle] avoit eu.		
parfait.	nous avions eu		
	vous aviez eu		
	ils [elles] avoient eu.	*Futur antérieur.*	
	J'aurai	J'aurai eu	
	tu auras	tu auras eu	
Futur.	il [elle] aura.	il [elle] aura eu.	
	nous aurons	nous aurons eu	
	vous aurez	vous aurez eu	
	ils [elles] auront.	ils [elles] auront eu.	

SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.
Que j'aie Que tu aies qu'il [qu'elle] ait. que nous ayons que vous ayez qu'ils [qu'elles] aient.	Avoir.	Ayant.
Que j'eusse que tu eusses qu'il [qu'elle] eût. que nous eussions que vous eussiez qu'ils [qu'elles] eussent.		
Que j'aie eu que tu aies eu qu'il [qu'elle] ait eu. que nous ayons eu que vous ayez eu qu'ils [qu'elles] aient eu.	Avoir eu.	Eu, eue, ayant eu.
Que j'eusse eu que tu eusses eu qu'il [qu'elle] eût eu. que nous eussions eu que vous eussiez eu qu'ils [qu'elles] eussent eu.		
	Devoir avoir.	Devant avoir.

TEMPS.	INDICATIF.	IMPÉRATIF.	CONDITIONNEL.
Prés.	Je suis tu es il [elle] est. nous sommes vous êtes ils [elles] sont.	Sois qu'il [qu'elle] soit. soyons soyez qu'ils [qu'elles] soient.	Je serois tu serois il [elle] seroit. nous serions vous seriez ils [elles] seroient.
Imparf.	J'étois tu étois il [elle] étoit. nous étions vous étiez ils [elles] étoient.		
Parfait défini.	Je fus tu fus il [elle] fut. nous fûmes vous fûtes ils [elles] furent.	*Parfait antérieur.* J'eus été tu eus été il [elle] eut été. nous eûmes été vous eûtes été ils [elles] eurent été.	J'aurois été tu aurois été il [elle] auroit été. nous aurions été vous auriez été ils [elles] auroient été
Parfait indéfini.	J'ai été tu as été il [elle] a été. nous avons été vous avez été ils [elles] ont été.		*On dit aussi* J'eusse été tu eusses été il [elle] eût été. nous eussions été vous eussiez été ils [elles] eussent été.
Plusque-parfait.	J'avois été tu avois été il [elle] avoit été. nous avions été vous aviez été ils [elles] avoient été.		
Futur.	Je serai tu seras il [elle] sera. nous serons vous serez ils [elles] seront.	*Futur antérieur.* J'aurai été tu auras été il [elle] aura été. nous aurons été vous aurez été ils [elles] auront été.	

SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.
Que je sois que tu sois. qu'il [qu'elle] soit. que nous soyons que vous soyez qu'ils [qu'elles] soient.	Être.	Étant.
Que je fusse que tu fusses qu'il [qu'elle] fût. que nous fussions que vous fussiez qu'ils [qu'elles] fussent.		
Que j'aie été que tu aies été qu'il [qu'elle] ait été. que nous ayons été que vous ayez été qu'ils [qu'elles] aient été	Avoir été.	Ayant été.
Que j'eusse été que tu eusses été qu'il [qu'elle] eût été. que nous eussions été que vous eussiez été qu'ils [qu'elles] eussent été.		
	Devoir être.	Devant être.

Cette conjugaison est unique, c'est-à-dire que tous les verbes

TEMPS.	INDICATIF.	IMPÉRATIF.	CONDITIONNEL.
Prés.	J'aime	Aime	J'aimerois
	tu aimes	qu'il aime.	tu aimerois.
	il aime.	aimons	il aimeroit.
	nous aimons	aimez	nous aimerions
	vous aimez	qu'ils aiment.	vous aimeriez
	ils aiment.		ils aimeroient.
Imparf.	J'aimois		
	tu aimois		
	il aimoit.		
	nous aimions		
	vous aimiez		
	ils aimoient.	*Parfait ant. défini.*	
Parfait défini.	J'aimai	J'eus aimé	J'aurois aimé
	tu aimas	tu eus aimé	tu aurois aimé
	il aima.	il eut aimé.	il auroit aimé.
	nous aimâmes	nous eûmes aimé	nous aurions aimé
	vous aimâtes	vous eûtes aimé	vous auriez aimé
	ils aimèrent.	ils eurent aimé.	ils auroient aimé.
Parfait indéfini.	J'ai aimé	*Parf. ant. indéfini.*	*On dit aussi*
	tu as aimé	J'ai eu aimé	J'eusse aimé
	il a aimé.	tu as eu aimé	tu eusses aimé
	nous avons aimé	il a eu aimé.	il eût aimé.
	vous avez aimé	nous avons eu aimé.	nous eussions aimé
	ils ont aimé.	vous avez eu aimé	vous eussiez aimé
Plusque-parfait.	J'avois aimé	ils ont eu aimé.	ils eussent aimé.
	tu avois aimé		
	il avoit aimé.		
	nous avions aimé		
	vous aviez aimé		
	ils avoient aimé.	*Futur antérieur:*	
Futur.	J'aimerai	J'aurai aimé	
	tu aimeras	tu auras aimé	
	il aimera.	il aura aimé.	
	nous aimerons	nous aurons aimé	
	vous aimerez	vous aurez aimé	
	ils aimeront.	ils auront aimé.	

de cette terminaison se conjuguent de la même manière.

SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.
Que j'aime que tu aimes qu'il aime. que nous aimions que vous aimiez qu'ils aiment.	Aimer.	Aimant.
Que j'aimasse que tu aimasses qu'il aimât. que nous aimassions que vous aimassiez qu'ils aimassent.		
Que j'aie aimé que tu aies aimé qu'il ait aimé. que nous ayons aimé que vous ayez aimé qu'ils aient aimé.	Avoir aimé.	Aimé, aimée, Ayant aimé.
Que j'eusse aimé que tu eusses aimé qu'il eût aimé. que nous eussions aimé que vous eussiez aimé qu'ils eussent aimé.		
	Devoir aimer.	Devant aimer.

SECONDE CONJUGAISON.

VERBES DONT L'INFINITIF SE TERMINE EN *ir*.

Cette conjugaison se divise en quatre classes.

La première renferme tous les verbes dont la première personne du présent se termine en *is* : comme *finir*, *fleurir*, *unir*, *punir*, *haïr*, etc.

La seconde comprend les verbes *bouillir*, *dormir*, *mentir*, *sentir*, *servir*, *vêtir*, et leurs composés.

Je ne cite point, *mourir*, *partir*, *sortir*, parcequ'il n'est encore question que des verbes qui forment leurs temps composés avec l'auxiliaire *avoir*.

Ces trois verbes se conjuguent dans leurs temps composés avec le verbe *être*.

La troisième comprend les verbes *assaillir*, *tressaillir*, *cueillir*, *offrir*, *souffrir*, *ouvrir*, et tous leurs composés.

La quatrième comprend les verbes *tenir*, *soutenir*, *retenir*, *appartenir*, et tous les autres composés de *tenir*. *Venir* et ses composés se conjuguent avec l'auxiliaire *être*.

Nous allons présenter un tableau particulier pour chacune de ces quatre classes, afin que l'on puisse conjuguer sans peine les verbes en *ir*, dont les mêmes

personnes sont terminées de la même manière, aux mêmes temps, dans tous les modes.

Mais pour les trois dernières classes, nous ne mettrons que la première personne des temps qui se conjuguent de même que dans la première classe.

TEMPS.	INDICATIF.	IMPÉRATIF.	CONDITIONNEL
Prés.	Je finis tu finis il finit. nous finissons vous finissez ils finissent.	Finis qu'il finisse. finissons finissez qu'ils finissent.	Je finirois tu finirois il finiroit. nous finirions vous finiriez ils finiroient.
Imparf.	Je finissois tu finissois il finissoit. nous finissions vous finissiez ils finissoient.		
Parfait défini.	Je finis tu finis il finit. nous finîmes vous finîtes ils finirent.	*Parfait ant. défini.* J'eus fini tu eus fini il eut fini. nous eûmes fini vous eûtes fini ils eurent fini.	J'aurois fini tu aurois fini il auroit fini. nous aurions fini vous auriez fini ils auroient fini.
Parfait indéfini.	J'ai fini tu as fini il a fini. nous avons fini vous avez fini ils ont fini.	*Parf. ant. indéfini.* J'ai eu fini tu as eu fini il a eu fini. nous avons eu fini vous avez eu fini ils ont eu fini.	*On dit aussi* J'eusse fini tu eusses fini il eût fini. nous eussions fini vous eussiez fini ils eussent fini.
Plusque-parfait.	J'avois fini tu avois fini il avoit fini. nous avions fini vous aviez fini ils avoient fini.		
Futur.	Je finirai tu finiras il finira. nous finirons vous finirez ils finiront.	*Futur antérieur.* J'aurai fini tu auras fini il aura fini. nous aurons fini vous aurez fini ils auront fini.	

Le verbe *haïr* fait au présent de l'indicatif, *je hais, tu hais, il hait*,
me du singulier de l'impératif. Dans le reste du verbe, *a* et *i* font de

SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.
Que je finisse que tu finisses qu'il finisse. que nous finissions que vous finissiez qu'ils finissent.	Finir.	Finissant.
Que je finisse que tu finisses qu'il finît. que nous finissions que vous finissiez qu'ils finissent.		
Que j'aie fini que tu aies fini qu'il ait fini. que nous ayons fini que vous ayez fini qu'ils aient fini.	Avoir fini.	Fini, ayant fini.
Que j'eusse fini que tu eusses fini qu'il eût fini. que nous eussions fini que vous eussiez fini qu'ils eussent fini.		
	Devoir finir.	Devant finir.

prononce, *je hês, tu hês, il hêt.* Il se prononce de même à la seconde per-
syllabes, et l'*i* est marqué du tréma : *nous haïssons, vous haïssez*, etc.

TEMPS.	INDICATIF.	IMPÉRATIF.	CONDITIONNEL.
Prés.	Je sens tu sens il sent. nous sentons vous sentez ils sentent.	Sens qu'il sente. sentons sentez qu'ils sentent.	Je sentirois.
Imparf.	Je sentois.		
P. défini.	Je sentis.	*Parfait ant. défini.* J'eus senti.	
P. indéf.	J'ai senti.	*Parf. ant. indéfini.* J'ai eu senti.	J'aurois senti. *On dit aussi* J'eusse senti.
Pl. parf.	J'avois senti.	*Futur antérieur.*	
Futur.	Je sentirai.	J'aurai senti.	

TROISIÈME CLASSE

TEMPS.	INDICATIF.	IMPÉRATIF.	CONDITIONNEL.
Prés.	J'offre tu offres il offre. nous offrons vous offrez ils offrent.	Offre qu'il offre. offrons offrez qu'ils offrent.	J'offrirois.
Imparf.	J'offrois.		
P. défini.	J'offris.	*Parf. ant. défini.* J'eus offert.	
P. indéf.	J'ai offert.	*Parf. ant. indéfini.* J'ai eu offert.	J'aurois offert. *On dit aussi* J'eusse offert.
Pl. parf.	J'avois offert.	*Futur antérieur.*	
Futur.	J'offrirai.	J'aurai offert.	

SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.
Que je sente que tu sentes qu'il sente. que nous sentions que vous sentiez qu'ils sentent.	Sentir.	Sentant.
Que je sentisse que tu sentisses qu'il sentît. que nous sentissions que vous sentissiez qu'ils sentissent		
Que j'aie senti.	Avoir senti.	Senti, ayant senti.
Que j'eusse senti.	Devoir sentir.	Devant sentir.

DES VERBES DE LA SECONDE CONJUGAISON.

SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.
Que j'offre que tu offres qu'il offre. que nous offrions que vous offriez qu'ils offrent.	Offrir.	Offrant.
Que j'offrisse que tu offrisses qu'il offrît. que nous offrissions que vous offrissiez qu'ils offrissent.		
Que j'aie offert.	Avoir offert.	Offert, ayant offert.
Que j'eusse offert.	Devoir offrir.	Devant offrir.

TEMPS.	INDICATIF.	IMPÉRATIF.	CONDITIONNEL.
Prés.	Je tiens tu tiens il tient. nous tenons vous tenez ils tiennent.	Tiens qu'il tienne. tenons tenez qu'ils tiennent.	Je tiendrois.
Imparf.	Je tenois.		
P. défini.	Je tins.	*Parfait ant. défini.* J'eus tenu.	
P. indéf.	J'ai tenu.	*Parf. ant. indéfini.* J'ai eu tenu.	J'aurois tenu. *On dit aussi* J'eusse tenu.
Pl. parf.	J'avois tenu.		
Futur.	Je tiendrai.	*Futur antérieur.* J'aurai tenu.	

SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.
Que je tienne que tu tiennes qu'il tienne. que nous tenions que vous teniez qu'ils tiennent.	Tenir.	Tenant.
Que je tinsse que tu tinsses qu'il tînt. que nous tinssions que vous tinssiez qu'ils tinssent.		
Que j'aie tenu.	Avoir tenu.	Tenu, ayant tenu.
Que j'eusse tenu.	Devoir tenir.	Devant tenir.

TROISIÈME CONJUGAISON.

Cette conjugaison est unique.

TEMPS.	INDICATIF.	IMPÉRATIF.	CONDITIONNEL.
Prés.	Je reçois	Reçois	Je recevrois
	tu reçois	qu'il reçoive.	tu recevrois
	il reçoit.	recevons	il recevroit.
	nous recevons	recevez	nous recevrions
	vous recevez	qu'ils reçoivent.	vous recevriez
	ils reçoivent.		ils recevroient.
Imparf.	Je recevois		
	tu recevois		
	il recevoit.		
	nous recevions		
	vous receviez		
	ils recevoient.	*Parf. ant. défini.*	
Parfait défini.	Je reçus	J'eus reçu	J'aurois reçu
	tu reçus	tu eus reçu	tu aurois reçu
	il reçut.	il eut reçu.	il auroit reçu.
	nous reçûmes	nous eûmes reçu	nous aurions reçu
	vous reçûtes	vous eûtes reçu.	vous auriez reçu
	ils reçurent.	ils eurent reçu.	ils auroient reçu.
Parfait indéfini.	J'ai reçu	*Parf. ant. indéfini.*	*On dit aussi*
	tu as reçu	J'ai eu reçu	J'eusse reçu
	il a reçu.	tu as eu reçu	tu eusses reçu
	nous avons reçu	il a eu reçu.	il eût reçu.
	vous avez reçu	nous avons eu reçu	nous eussions reçu
	ils ont reçu.	vous avez eu reçu	vous eussiez reçu
Plusque-parfait.	J'avois reçu	ils ont eu reçu.	ils eussent reçu.
	tu avois reçu		
	il avoit reçu.		
	nous avions reçu		
	vous aviez reçu		
	ils avoient reçu.	*Futur antérieur.*	
Futur.	Je recevrai	J'aurai reçu	
	tu recevras	tu auras reçu	
	il recevra.	il aura reçu.	
	nous recevrons	nous aurons reçu	
	vous recevrez	vous aurez reçu	
	ils recevront.	ils auront reçu.	

SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.
Que je reçoive que tu reçoives qu'il reçoive. que nous recevions que vous receviez qu'ils reçoivent.	Recevoir.	Recevant.
Que je reçusse que tu reçusses qu'il reçût. que nous reçussions que vous reçussiez qu'ils reçussent.		
Que j'aie reçu que tu aies reçu qu'il ait reçu. que nous ayons reçu que vous ayez reçu qu'ils aient reçu.	Avoir reçu.	Reçu, ayant reçu.
Que j'eusse reçu que tu eusses reçu qu'il eût reçu. que nous eussions reçu que vous eussiez reçu qu'ils eussent reçu.		
	Devoir recevoir.	Devant recevoir.

Cette conjugaison se divise en cinq classes.

La première se compose de tous les verbes dont l'infinitif se ter

La seconde, de tous les verbes terminés en *oître* et en *aître*, comme

La troisième comprend les verbes en *ire*, *uire*, *oire*, *ore*, *ure*,

La quatrième ceux en *aindre*, *eindre*, *oindre*, comme *craindre*;

La cinquième les verbes en *cre*, *dre*, *pre*, *tre*, *vre*, comme *vaincre*,

PREMIÈRE CLASSE

TEMPS.	INDICATIF.	IMPERATIF.	CONDITIONNEL.
Prés.	Je plais tu plais il plaît. nous plaisons vous plaisez ils plaisent.	Plais qu'il plaise. plaisons plaisez qu'ils plaisent.	Je plairois.
Imparf.	Je plaisois.		
P. défini.	Je plus.	*Parfait ant. défini.* J'eus plu.	
P. indéf.	J'ai plu.	*Parf. ant. indéfini.* J'ai eu plu.	J'aurois plu. *On dit aussi* J'eusse plu.
Pl. parf.	J'avois plu.		
Futur.	Je plairai.	*Futur antérieur.* J'aurai plu.	

Faire se conjugue ainsi :

A l'indicatif présent. Je fais, tu fais, il fait.
Nous faisons, vous faites, ils font.

A l'impératif. Fais, qu'il fasse.
Faisons, faites, qu'ils fassent.

Au subjonctif présent. Que je fasse, que tu fasses, etc.

Dans tout le reste il est régulier.

mine en *aire*, comme *plaire*, *faire* et tous leurs composés, etc.
connoître, *paroître*, *paître*, etc.
comme *lire*, *conduire*, *boire*, *éclore*, *conclure*, etc.
feindre, *joindre*, etc.
perdre, *rompre*, *battre*, *suivre*, etc.

DES VERBES DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON.

SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.
Que je plaise que tu plaises qu'il plaise. que nous plaisions que vous plaisiez qu'ils plaisent.	Plaire.	Plaisant.
Que je plusse.		
Que j'aie plu.	Avoir plu.	Plu, ayant plu.
Que j'eusse plu.		
	Devoir plaire.	Devant plaire.

TEMPS.	INDICATIF.	IMPÉRATIF.	CONDITIONNEL.
Prés.	Je connois tu connois il connoît. nous connoissons vous connoissez ils connoissent.	Connois qu'il connoisse. connoissons connoissez qu'ils connoissent.	Je connoîtrois.
Imparf.	Je connoissois.		
P. défini.	Je connus.	*Parf. ant. défini.* J'eus connu.	
P. indéf.	J'ai connu.	*Parf. ant. indéfini.* J'ai eu connu.	
Pl. parf.	J'avois connu.		J'aurois connu. *On dit aussi*
Futur.	Je connoîtrai.	*Futur antérieur.* J'aurai connu.	J'eusse connu.

TROISIÈME CLASSE

TEMPS.	INDICATIF.	IMPÉRATIF.	CONDITIONNEL.
Prés.	Je lis tu lis il lit. nous lisons vous lisez ils lisent.	Lis. qu'il lise. lisons lisez qu'ils lisent.	Je lirois.
Imparf.	Je lisois.		
P. défini.	Je lus.	*Parfait ant. défini.* J'eus lu.	
P. indéf.	J'ai lu.	*Parf. ant. indéfini.* J'ai eu lu.	J'aurois lu. *On dit aussi*
Pl. parf.	J'avois lu.		J'eusse lu.
Futur.	Je lirai.	*Futur antérieur.* J'aurai lu.	

Dire et *redire* font au pluriel du présent :
Nous disons, vous dites, ils disent. Nous redisons, vous redites, ils redis

SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.
ue je connoisse	Connoître.	Connoissant.
e tu connoisses		
'il connoisse.		
e nous connoissions		
e vous connoissiez		
'ils connoissent.		
ue je connusse.		
ue j'aie connu.		
ue j'eusse connu.		
	Avoir connu.	Connu, ayant connu.
	Devoir connoître.	Devant connoître.

DES VERBES DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON.

SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.
ue je lise	Lire.	Lisant.
e tu lises		
'il lise.		
e nous lisions		
e vous lisiez		
'ils lisent.		
ue je lusse.		
ue j'aie lu.	Avoir lu.	Lu, ayant lu.
ue j'eusse lu.		
	Devoir lire.	Devant lire.

TEMPS.	INDICATIF.	IMPÉRATIF.	CONDITIONNEL.
Prés.	Je crains tu crains il craint. nous craignons vous craignez ils craignent.	Crains qu'il craigne. craignons craignez qu'ils craignent.	Je craindrois.
Imparf.	Je craignois.		
P. défini.	Je craignis.	*Parf. ant. défini.* J'eus craint.	
P. indéf.	J'ai craint.	*Parf. ant. indéfini.* J'ai eu craint.	
Pl. parf.	J'avois craint.		J'aurois craint.
Futur.	Je craindrai.	*Futur antérieur.* J'aurai craint.	*On dit aussi* J'eusse craint.

CINQUIÈME CLASSE

TEMPS.	INDICATIF.	IMPÉRATIF.	CONDITIONNEL.
Prés.	Je couds tu couds il coud. nous cousons vous cousez ils cousent.	Couds qu'il couse. cousons cousez. qu'ils cousent.	Je coudrois.
Imparf.	Je cousois.		
P. défini.	Je cousis.	*Parfait ant. défini.* J'eus cousu.	
P. indéf.	J'ai cousu.	*Parf. ant. indéfini.* J'ai eu cousu.	
Pl. parf.	J'avois cousu.		J'aurois cousu.
Futur.	Je coudrai.	*Futur antérieur.* J'aurai cousu.	*On dit aussi* J'eusse cousu.

SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.
Que je craigne que tu craignes qu'il craigne. que nous craignions que vous craigniez. qu'ils craignent.	Craindre.	Craignant.
Que je craignisse.		
Que j'aie craint.		
Que j'eusse craint.	Avoir craint.	Craint, ayant craint.
	Devoir craindre.	Devant craindre.

DES VERBES DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON.

SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.
Que je couse que tu couses qu'il couse. que nous cousions que vous cousiez qu'ils cousent.	Coudre.	Cousant.
Que je cousisse.		
Que j'aie cousu.	Avoir cousu.	Cousu, ayant cousu.
Que j'eusse cousu.	Devoir coudre.	Devant coudre.
	Devoir coudre.	Devant coudre.

TEMPS.	INDICATIF.	IMPÉRATIF.	CONDITIONNEL.
Prés.	Je pars tu pars il part. nous partons vous partez ils partent.	Pars qu'il parte. partons partez qu'ils partent.	Je partirois tu partirois il partiroit. nous partirions vous partiriez ils partiroient.
Imparf.	Je partois tu partois il partoit. nous partions vous partiez ils partoient.	*Parf. ant. défini.*	
Parfait défini.	Je partis tu partis il partit. nous partîmes vous partîtes ils partirent.	Je fus parti tu fus parti il fut parti. nous fûmes partis vous fûtes partis ils furent partis.	Je serois parti tu serois parti il seroit parti. nous serions partis vous seriez partis ils seroient partis.
Parfait indéfini.	Je suis parti tu es parti il est parti. nous sommes partis vous êtes partis ils sont partis.		*On dit aussi* Je fusse parti tu fusses parti il fût parti. nous fussions partis vous fussiez partis ils fussent partis.
Plusque-parfait.	J'étois parti tu étois parti il étoit parti. nous étions partis vous étiez partis ils étoient partis.	*Futur antérieur.*	
Futur.	Je partirai tu partiras il partira. nous partirons vous partirez ils partiront.	Je serai parti tu seras parti il sera parti. nous serons partis vous serez partis ils seront partis.	

SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.
Que je parte que tu partes qu'il parte. que nous partions que vous partiez qu'ils partent.	Partir.	Partant.
Que je partisse que tu partisses qu'il partît. que nous partissions que vous partissiez qu'ils partissent.		
Que je sois parti que tu sois parti qu'il soit parti. que nous soyons partis que vous soyez partis qu'ils soient partis.	Être parti.	Parti, être parti.
Que je fusse parti que tu fusses parti qu'il fût parti. que nous fussions partis que vous fussiez partis qu'ils fussent partis.		
	Devoir partir.	Devant partir.

TEMPS.	INDICATIF.	IMPÉRATIF.	CONDITIONNEL.
Prés.	Je me repens tu te repens il se repent. nous nous repentons vous vous repentez ils se repentent.	Repens-toi qu'il se repente. repentons-nous repentez-vous qu'ils se repentent.	Je me repentirois tu te repentirois il se repentiroit. nous nous repentirion vous vous repentiriez ils se repentiroient.
Imparf.	Je me repentois tu te repentois il se repentoit. nous nous repentions vous vous repentiez ils se repentoient.		
Parfait défini.	Je me repentis tu te repentis il se repentit. nous nous repentîmes vous vous repentîtes ils se repentirent.	*Parf. ant. défini.* Je me fus repenti tu te fus repenti il se fut repenti. nous nous fûmes vous vous fûtes ils se furent } repentis.	Je me serois repenti tu te serois repenti il se seroit repenti. nous nous serions vous vous seriez ils se seroient
Parfait indéfini.	Je me suis repenti tu t'es repenti il s'est repenti. nous nous sommes vous vous êtes ils se sont } repentis.		*On dit aussi* Je me fusse repenti tu te fusses repenti il se fût repenti. nous nous fussions vous vous fussiez ils se fussent
Plusque-parfait.	Je m'étois repenti tu t'étois repenti il s'étoit repenti. nous nous étions vous vous étiez ils s'étoient } repentis.		
Futur.	Je me repentirai tu te repentiras il se repentira. nous nous repentirons vous vous repentirez ils se repentiront.	*Futur antérieur.* Je me serai repenti tu te seras repenti il se sera repenti. nous nous serons vous vous serez ils se seront } repentis.	

SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.
Que je me repente que tu te repentes qu'il se repente. que nous nous repentions que vous vous repentiez qu'ils se repentent.	Se repentir.	Se repentant.
Que je me repentisse que tu te repentisses qu'il se repentît. que nous nous repentissions que vous vous repentissiez qu'ils se repentissent.		
Que je me sois repenti que tu te sois repenti qu'il se soit repenti. que nous nous soyons repentis que vous vous soyez repentis qu'ils se soient repentis.	S'être repenti.	Repenti, s'étant repenti.
Que je me fusse repenti que tu te fusses repenti qu'il se fût repenti. que nous nous fussions repentis que vous vous fussiez repentis qu'ils se fussent repentis		
	Devoir se repentir	Devant se repentir.

Les verbes impersonnels, ou qui ne sont d'usage qu'à la troi

l'auxiliaire *avoir*.

TEMPS.	INDICATIF.	IMPÉRATIF.	CONDITIONNEL.
Prés.	Il faut.	*N'est pas en usage.*	Il faudroit.
Imparf.	Il falloit.		
P. défini.	Il fallut.		
P. indéf.	Il a fallu.		Il auroit fallu.
P. ant.	Il eut fallu.		*On dit aussi*
Pl. parf.	Il avoit fallu.		Il eût fallu.
Futur.	Il faudra.		
Fut. ant.	Il aura fallu.		

CONJUGAISON DES VERBES ACTIFS (transitifs)

Le sens passif marque que le *sujet* est le terme et l'objet d'une

De très fortes places ont été prises par les Français. Le sujet (*de très*

Les seuls verbes actifs (transitifs) peuvent être pris dans le sens

Comme nous n'avons point de terminaison propre pour exprimer

en sens passif, avec les temps convenables du verbe *être*.

TEMPS.	INDICATIF.	IMPÉRATIF.	CONDITIONNEL.
Prés.	Je suis aimé.	Sois aimé.	Je serois aimé.
Imparf.	J'étois aimé.		
P. défini.	Je fus aimé.		
P. indéf.	J'ai été aimé.		J'aurois été aimé.
P. ant.	J'eus été aimé.		*On dit aussi*
Pl. parf.	J'avois été aimé.		J'eusse été aimé.
Futur.	Je serai aimé.		
Fut. ant.	J'aurai été aimé.		

sième personne du singulier, forment leurs temps composés avec

SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.
Qu'il faille. Qu'il fallût. Qu'il ait fallu. Qu'il eût fallu.		Ayant fallu.

employés dans le sens passif.

action faite par un autre.

fortes places) est le terme de l'action (*prendre*) faite par les Français.

passif.

le sens passif, nous nous servons du participe passé, qui se prend

SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.
Que je sois aimé. Que je fusse aimé. Que j'aie été aimé. Que j'eusse été aimé.	Être aimé. Avoir été aimé. Devoir être aimé.	Étant aimé. Ayant été aimé. Devant être aimé.

FORMATION DES TEMPS.

Temps primitifs.

On appelle temps primitifs ceux qui servent à former les autres temps du verbe.

Les temps primitifs sont : *le présent de l'infinitif, le présent de l'indicatif, le parfait défini, le participe présent, le participe passé.*

Tableau des temps primitifs des quatre conjugaisons.

	PRÉS. INFINITIF.	PRÉSENT INDICATIF.	PARFAIT DÉFINI.	PART. PRÉSENT.	PART. PASSÉ.
1e *Conj.*	Aimer	j'aime	j'aimai	aimant	aimé.
2e *Conj.*	Finir	je finis	je finis	finissant	fini.
	Sentir	je sens	je sentis	sentant	senti.
	Offrir	j'offre	j'offris	offrant	offert.
	Tenir	je tiens	je tins	tenant	tenu.
3e *Conj.*	Recevoir	je reçois	je reçus	recevant	reçu.
4e *Conj.*	Plaire	je plais	je plus	plaisant	plu.
	Connoître	je connois	je connus	connoissant	connu.
	Lire	je lis	je lus	lisant	lu.
	Craindre	je crains	je craignis	craignant	craint.
	Coudre	je couds	je cousis	cousant	cousu.

FORMATION DES TEMPS SIMPLES.

I.

INDICATIF.

Présent.

Si la première personne du singulier se termine en *e*, on ajoute *s* pour former la seconde : *j'aime, tu aimes; j'offre, tu offres.* La lettre *s* se retranche à la troisième personne : *il aime, il offre.*

Si la première se termine par *x* ou par *s*, il n'y a point de différence entre la première et la seconde : *je lis, tu lis; je veux, tu veux. s* et *x* se changent en *t* à la troisième : *il lit, il veut.*

Les verbes dont la première et la seconde personne sont terminées en *cs, ds, ts* retranchent seulement *s* à la troisième :

Je convaincs	Je réponds	Je bats
tu convaincs	tu réponds	tu bats
il convainc.	il répond.	il bat.

La première du pluriel se forme du participe présent, en changeant *ant* en *ons : aimant, nous aimons; punissant, nous punissons; tenant, nous tenons*, excepté, *ayant, nous avons; sachant, nous savons.*

La seconde se forme de la première, en changeant *ons* en *ez : nous aimons, vous aimez; nous punissons, vous punissez*, excepté, *nous faisons, vous faites; nous disons, vous dites; nous redisons, vous redites.*

La troisième se forme en changeant *ons* en *ent* : *nous aimons, ils aiment ; nous disons, ils disent.*

Exceptions. 1° *Nous faisons, ils font ; nous allons, ils vont.*

2° Dans quelques verbes la troisième personne plurielle se forme de la troisième du singulier. On retranche la consonne finale, et l'on ajoute *lent, vent*, quand le participe est *lant, vant : voulant, il veut, ils veulent ; pouvant, il peut, ils peuvent.* On n'ajoute que *ent* si le participe se termine par *ant* ou *nant* : *mourant, il meurt, ils meurent ; obtenant, il obtient, ils obtiènent ; prenant, il prend, ils prènent.*

Imparfait.

L'imparfait se forme de la première personne plurielle du présent, en changeant *ons en ois* : *nous aimons, j'aimois ; nous finissons, je finissois ; nous recevons, je recevois ; nous cousons, je cousois.*

Cette règle est sans exception.

Futur simple.

Le futur se forme du présent de l'infinitif, en changeant *r* ou *re* final en *rai* : *aimer, j'aimerai ; lire, je lirai.* Les verbes en *voir* font au futur *vrai* : *devoir, je devrai ; recevoir, je recevrai.*

Exceptions. 1e Conjugaison. *Aller, j'irai ; envoyer, j'enverrai.*

2e *Courir, je courrai ; mourir, je mourrai ; cueillir, je cueillerai ; acquérir, j'acquerrai.* Formez de même leurs composés.

Saillir (s'avancer en dehors) *il saillera.*

Tenir, je tiendrai ; venir, je viendrai. Le futur de leurs composés se forme de la même manière.

3e *Avoir, j'aurai ; échoir, déchoir, j'écherrai, je décherrai ;* on prononce, j'échèrai, je déchèrai ; *pouvoir, je pourrai ; seoir*

(être convenable), *il siéra; s'asseoir, se rasseoir; je m'asseyerai, je me rasseyerai*; on dit aussi, *je m'assièrai, je me rassièrai; voir, je verrai; entrevoir, revoir*, de même; *pourvoir et prévoir, je pourvoirai, je prévoirai; savoir, je saurai; valoir, je vaudrai; vouloir, je voudrai; falloir, il faudra.*

4° *Faire, je ferai*; de même pour tous ses composés.

II.

IMPÉRATIF.

On forme la seconde personne du singulier en prenant la première du présent de l'indicatif, dépouillée de son pronom : *j'aime, je reçois*; impératif : *aime, reçois.*

La première et la seconde du pluriel sont les mêmes que celles du présent de l'indicatif, en ôtant les pronoms : *nous aimons, nous recevons*; impér. *aimons, recevons; vous aimez, vous recevez*; impér. *aimez, recevez.*

Les troisièmes personnes du singulier et du pluriel se forment de la troisième du pluriel de l'indicatif : *ils aiment, ils reçoivent, ils viennent*; impér. *qu'il aime, qu'il reçoive, qu'il vienne; qu'ils aiment, qu'ils reçoivent, qu'ils viennent.*

Il n'y a que six verbes à excepter.

1° *Aller : je vais, tu vas, il va; nous allons, vous allez, ils vont.*

Impér. *va, qu'il aille; allons, allez, qu'ils aillent.*

2° *Pouvoir : je peux, tu peux, il peut; nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent.*

Impér. *puisses-tu, puisse-t-il; puissions-nous, puissiez-vous, puissent-ils.*

3° *Savoir : je sais, tu sais, il sait; nous savons, vous savez, ils savent.*

Impér. *sache, qu'il sache; sachons, sachez, qu'ils sachent.*

4° *Valoir : je vaux, tu vaux, il vaut; nous valons, vous valez, ils valent.*

Impér. *vaux, qu'il vaille; valons, valez, qu'ils vaillent.*

5° *Vouloir : je veux, tu veux, il veut; nous voulons, vous voulez, ils veulent.*

Impér. *veuille, qu'il veuille; veuillons, veuillez, qu'ils veuillent.*

5° *Faire : ils font.*

Impér. *qu'il fasse, qu'ils fassent.*

III.

CONDITIONNEL.

Le présent se forme du futur simple, en changeant *rai* en *rois* : *j'aimerai, j'aimerois; je mourrai, je mourrois.*

IV.

SUBJONCTIF.

Les trois personnes du singulier et la troisième du pluriel se forment de la troisième du pluriel du présent de l'indicatif : *ils aiment, ils lisent, ils reçoivent*; subjonctif : *que j'aime, que je lise, que je reçoive; que tu aimes, que tu lises, que tu reçoives; qu'il aime, qu'il lise, qu'il reçoive; qu'ils aiment, qu'ils lisent, qu'ils reçoivent.*

Les premières et secondes du pluriel sont les mêmes que celles de l'imparfait : *nous aimions, vous aimiez; nous lisions, vous lisiez; nous recevions, vous receviez*; subjonctif : *que nous aimions, que vous aimiez;*

que nous lisions, que vous lisiez; que nous recevions, que vous receviez.

Exceptions. *Aller* : subj. *que j'aille, que tu ailles, qu'il aille; que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.*

Pouvoir : subj. *que je puisse*, etc. *que nous puissions*, etc.

Savoir : subj. *que je sache*, etc. *que nous sachions*, etc.

Valoir : subj. *que je vaille*, etc. *que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent.*

Vouloir : subj. *que je veuille*, etc. *que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.*

Faire : subj. *que je fasse*, etc. *que nous fassions, que vous fassiez, qu'ils fassent.*

IMPARFAIT.

L'imparfait du subjonctif se forme du parfait défini. Ce parfait se termine en *ai*, en *is*, en *us* ou en *ins*. On change *ai* en *asse*; on ajoute *se* à chacune des trois autres terminaisons : *j'aimai, que j'aimasse; je sentis, que je sentisse; je lus, que je lusse; je vins, que je vinsse.*

FORMATION DES TEMPS COMPOSÉS.

Tous les temps composés se forment du participe passé, auquel on joint les temps convenables des verbes auxiliaires *avoir* et *être*.

Temps formés avec l'auxiliaire AVOIR.		*Avec l'auxiliaire* ÊTRE.
Parfait indéfini.	J'ai aimé.	Je suis tombé.
Parfait antér. défini.	J'eus aimé.	Je fus tombé.
Plusqueparfait.	J'avois aimé.	J'étois tombé.
Futur antérieur.	J'aurai aimé.	Je serai tombé.
Parfait conditionnel.	J'aurois aimé.	Je serois tombé.
Parfait subjonctif.	Que j'aie aimé.	Que je sois tombé.
Plusqueparfait subj.	Que j'eusse aimé.	Que je fusse tombé.
Parfait infinitif.	Avoir aimé.	Être tombé.

Dans les verbes pronominaux et dans les verbes neutres (intransitifs) qui forment leurs temps composés avec l'auxiliaire *être,* JE SUIS signifie le parfait indéfini. *Je me suis blessé hier; je suis arrivé aujourd'hui.*

J'ÉTOIS marque le plusque-parfait. *Je m'étois blessé, j'étois arrivé.*

JE SERAI a la signification du futur antérieur. *Je serai arrivé avant que vous soyez parti.*

VERBES IRRÉGULIERS ET DÉFECTUEUX.

On appelle verbes irréguliers ceux qui pour la formation de leurs nombres, de leurs personnes, de leurs temps et de leurs modes, ne suivent pas les conjugaisons générales.

On appelle défectueux les verbes qui ne sont pas usités à certains nombres, à certaines personnes, à certains temps, à certains modes.

Temps primitifs des verbes irréguliers et défectueux.

PRÉSENT INFINITIF.	PRÉSENT INDICATIF.	PARFAIT DÉFINI.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.
Première Conjugaison.				
Aller	je vais	j'allai	allant	allé.
Juger	je juge	je jugeai *	jugeant	jugé.

* Tous les verbes terminés en *ger* prennent un *e* muet après le *g* dans les temps où il y a un *a* ou un *o*.

Deuxième Conjugaison.				
Courir	je cours	je courus	courant	couru.
Cueillir	je cueille	je cueillis	cueillant	cueilli.
Faillir		je faillis	faillant	failli.
Fuir	je fuis	je fuis	fuyant	fui.
Mourir	je meurs	je mourus	mourant	mort.
Ouïr	j'ois	j'ouïs	oyant	ouï.
Querir				
Acquérir	j'acquiers	j'acquis	acquérant	acquis.
Saillir (*s'avancer en dehors.*)	il saille	il saillit	saillant	sailli.
Tressaillir	je tressaille	je tressaillis	tressaillant	tressailli.
Vêtir	je vêts	je vêtis	vêtant	vêtu.
Troisième Conjugaison.				
Choir				chu.
Déchoir	je déchois	je déchus		déchu.
Échoir	il échet	j'échus	échéant	échu.
Asseoir				assis.
S'asseoir	je m'assieds	je m'assis	m'asséyant.	m'étant assis.
Surseoir	je surseois	je sursis		sursis.

Suite de la troisième Conjugaison.

PRÉSENT INFINITIF.	PRÉSENT INDICATIF.	PARFAIT DÉFINI.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.
Falloir	il faut	il fallut		fallu.
Mouvoir	je meus	je mus	mouvant	mu.
Pleuvoir	il pleut	il plut	pleuvant	plu.
Pouvoir	je peux	je pus	pouvant	pu.
Savoir	je sais	je sus	sachant	su.
Valoir	je vaux	je valus	valant	valu.
Voir	je vois	je vis	voyant	vu.
Pourvoir	je pourvois	je pourvus	pourvoyant	pourvu.
Vouloir	je veux	je voulus	voulant	voulu.

Quatrième Conjugaison.

Braire	il brait			
Faire	je fais	je fis	faisant	fait.
Malfaire			malfaisant	malfait.
Méfaire				méfait.
Forfaire				forfait.
Parfaire				parfait.
Traire	je trais		trayant	trait.
Naître	je nais	je naquis	naissant	né.
Paître	je pais		paissant	
Repaître	je repais			repu.
Dire	je dis	je dis	disant	dit.
Maudire	je maudis	je maudis	maudissant	maudit.
Confire	je confis	je confis		confit.
Lire	je lis	je lus	lisant	lu.
Rire	je ris	je ris	riant	ri.
Suffire	je suffis	je suffis	suffisant	suffi.
Écrire	j'écris	j'écrivis	écrivant	écrit.
Frire				frit.
Bruire			bruyant	
Luire	je luis		luisant	lui.

Suite de la quatrième Conjugaison.

PRÉSENT INFINITIF.	PRÉSENT INDICATIF.	PARFAIT DÉFINI.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.
Nuire	je nuis	je nuisis	nuisant	nui.
Boire	je bois	je bus	buvant	bu.
Croire	je crois	je crus	croyant	cru.
Clorre	je clos			clos.
Éclorre	il éclôt			éclos.
Conclure	je conclus	je conclus	concluant	conclu.
Mettre	je mets	je mis	mettant	mis.
Prendre	je prends	je pris	prenant	pris.
Coudre	je couds	je cousis	cousant	cousu.
Moudre	je mouds	je moulus	moulant	moulu.
Absoudre	j'absous		absolvant	absous.
Dissoudre	je dissous		dissolvant	dissous.
Résoudre (*décider.*)	je résous	je résolus	résolvant	résolu.
Résoudre (*réduire.*)	je résous		résolvant	résous.
Suivre	je suis	je suivis	suivant	suivi.
Vivre	je vis	je vécus	vivant	vécu.

Vaincre et *convaincre* sont réguliers ; mais la lettre *c* se change en *qu* avant *a*, *e*, *i*, *o* : *vainquant*, *que je convainque*, *ils vainquirent*, *nous vainquons*.

A l'aide de cette table, et des règles données ci-dessus pour la formation des temps, il n'est point de verbes qu'on ne puisse conjuguer.

ARTICLE V.

LE PARTICIPE.

Le participe est un mot qui tient de la nature du verbe et de la nature du nom. Il tient du verbe en ce qu'il est une manière d'exprimer l'action ou l'état du sujet, qu'il marque les temps comme son verbe, et qu'il garde le même régime. On dit : AIMANT, AYANT AIMÉ *la patrie*, comme : J'AIME, J'AI AIMÉ *la patrie;* ARRIVANT, ÉTANT ARRIVÉ *des frontières*, comme : J'ARRIVE, J'ÉTOIS ARRIVÉ *des frontières.*

Il tient du nom en ce qu'il sert, comme les adjectifs, à qualifier un substantif. *Ce héros* VOLANT *de victoires en victoires eut bientôt terminé la guerre.*

Il y a deux participes :

Le participe présent, toujours terminé en *ant*, comme : *aimant*, *ouvrant*, *finissant*, *prenant*, *disant*, *voyant*, *faisant*, *contraignant ;*

Le participe passé, terminé de toute autre manière, comme : *aimé*, *ouvert*, *fini*, *pris*, *dit*, *vu*, *fait*, *contraint.*

Le participe présent est indéclinable, c'est-à-dire qu'il n'est susceptible ni de nombres, ni de genres. On dit également : *un homme* LISANT, *une femme* LISANT ; *des hommes* LISANT, *des femmes* LISANT.

L'assiette *volant*
S'en va frapper le mur, et revient *en roulant.*
. . . .
Nos braves *s'accrochant* se prennent aux cheveux. BOIL.

Le participe passé est déclinable : *aimé, aimee ; reçu, reçue*. On dit, *le service* REÇU ; *la somme* REÇUE ; *les services* REÇUS ; *les sommes* REÇUES.

Ce participe suit, pour la formation du féminin, la même règle que les adjectifs. Ainsi on écrira au masculin, *aimé, fini, connu, permis, fait, peint, ouvert*, et au féminin, *aimée, finie, connue, permise, faite, peinte, ouverte*.

ARTICLE VI.

LA PRÉPOSITION.

La préposition est un mot qui se place entre deux termes qu'elle lie ensemble et qu'elle met en rapport l'un avec l'autre. Par exemple, *mourir* POUR *la patrie*. *Pour*, placé entre *mourir* et *la patrie*, lie ensemble ces deux termes, et en même temps exprime le rapport de l'un à l'autre.

Le genre du rapport est marqué et déterminé par la signification même de la préposition.

La préposition n'a d'elle-même qu'un sens incomplet : elle suppose nécessairement à la suite un mot qui forme avec elle un sens entier. Ce mot qui la suit s'appelle complément de la préposition.

On peut réduire les principaux rapports marqués par les prépositions à ceux-ci :

1° *Rapports de lieu, de situation et d'ordre.*

A. ——— Être *à* Paris.
Chez. ——— *Chez* son père.
Dans. ——— *Dans* un beau quartier.
De. ——— Arriver *de* la frontière.
Avant. ——— Etre placé *avant* les autres.
Devant. ——— Marcher *devant* quelqu'un.
Derrière. — Se cacher *derrière* un mur.
En. ——— Voyager *en* Suisse.
Entre. ——— Bâtir *entre* cour et jardin.
Parmi. ——— Vivre *parmi* les hommes.
Proche. ——— Loger *proche* le temple.
Près. ——— *Près* des boulevards.
Sous. ——— Tout ce qui est *sous* le ciel.
Sur. ——— *Sur* la terre.
Vers. ——— Se tourner *vers* le pôle.

2° *Rapports de temps.*

A. ——— *A* dix heures.
Avant. ——— *Avant* midi.
Après. ——— *Après* l'étude.
Dans. ——— *Dans* un mois.
De. ——— *De* jour, *de* nuit.
Depuis. ——— *Depuis* un an.
Durant. ——— *Durant* la guerre.
En. ——— *En* deux ans.
Pendant. — *Pendant* la trève.
Vers. ——— *Vers* le soir.

3° *Rapports de but et d'attribution.*

A. ———— Donner *à* quelqu'un.
De. ———— Parler *d'*une affaire.
Envers. ——— S'engager *envers* son ami.
Pour. ———— Travailler *pour* la patrie.
Touchant. —— Ne rien savoir *touchant* une chose.

4° *Rapports d'union.*

Avec. ———— Causer *avec* ses amis.
Attenant. —— Sa maison est *attenant* la mienne.
Concernant.— Des écrits *concernant* une affaire.
Joignant. —— Ma maison est tout *joignant* le jardin.
Selon. ———— Agir *selon* l'occasion.
Suivant. —— *Suivant* la loi.

5° *Rapports de séparation et d'exception.*

Excepté. —— *Excepté* cela, je ne lui reproche rien.
Hormis. ——— Avoir tous les suffrages, *hormis* un ou deux.
Hors. ———— Tout est perdu *hors* l'honneur.
Outre. ——— *Outre* cela.
Sans. ———— Vertueux *sans* effort.

6° *Rapports d'opposition.*

Contre. ——— Plaider *contre* quelqu'un.
Malgré. ——— Il est parti *malgré* moi.
Nonobstant. — *Nonobstant* toute opposition.
Sauf. ———— *Sauf* erreur.

7° Rapports de qualification, d'appártenance, de cause, de moyen.

De. ——— Une statue *de* marbre ; la maison *de* mon père.
Par. ——— Plaire *par* son esprit.
Moyennant. — Il est libre, *moyennant* caution.
Vu. ——— On a différé le jugement, *vu* l'état des affaires.
Attendu. ——— *Attendu* son absence.

Il y a des prépositions qu'on nomme inséparables, parcequ'elles entrent dans la composition des mots, de façon qu'elles n'en peuvent être séparées sans changer la signification particulière de ces mots.

Dans *surfaire, contrefaire,* SUR, CONTRE, qui modifient diversement le mot *faire,* sont des prépositions inséparables.

ARTICLE VII.

L'ADVERBE.

L'adverbe est un mot dont la fonction ordinaire est de modifier l'action que le verbe signifie : *travailler* SOUVENT, *travailler* RAREMENT. On voit que ces mots *souvent, rarement* ajoutent une modification particulière à l'action de travailler énoncée par le verbe.

L'adverbe équivaut à une préposition suivie de son complément : *agir* SAGEMENT est la même chose que *agir* AVEC SAGESSE; *il* Y *va*, la même chose que *il va* DANS CE LIEU.

Ce mot a été nommé adverbe, parcequ'il est ordinairement placé auprès du verbe.

Cependant il se joint aussi à un participe, à un adjectif, à un adverbe, et à tout nom qualificatif; alors il ajoute une modification ou circonstance particulière. *Aimer bien, aimant bien, fort aimable, très agréablement surpris, vraiment orateur.*

On peut réduire les adverbes à certaines classes :

Adverbes de temps.
Hier.
Aujourd'hui.
Demain.
Autrefois.
Jamais.
Souvent.
Quelquefois.
Tard.
Bientôt.
Jadis.
etc., etc., etc.

Adverbes de lieu.
Ailleurs.
Auprès.
Autour.
Dedans.
Dehors.
Dessus.
Dessous.
Ici.
Là.
Loin.
Où.
Par-tout.
Y.

D'ordre et d'arrangement.
D'abord.
Ensuite.
Puis.
Premièrement.
Secondement.
etc., etc., etc.

De manière. Ces adverbes sont presque tous terminés en *ment*, et se forment des adjectifs qui qualifient leurs substantifs : *sagement, poliment, promptement*, etc., *bien, mal, exprès*, etc.

Adverbes de quantité.
- Assez.
- Beaucoup.
- Bien.
- Davantage.
- Peu.
- Que (mis pour *combien*).
- Si (pour *à ce point, à un tel point que*).
- Tant.
- Trop.

Adverbes de comparaison.
- Aussi.
- Autant.
- Plus.
- Moins.
- Mieux.
- Très.
- Fort.

de ressemblance.
- Comme.
- De même.
- Ainsi.

d'affirmation ou de négation.
- Assurément.
- Vraiment.
- Nullement.
- Non.

de diversité.
- Autrement
- D'ailleurs.

d'interrogation.
- Combien.
- Comment.
- Pourquoi.
- Quand.
- Où.

Les adverbes *en* et *y* sont nommés pronominaux, parcequ'ils s'emploient souvent à la place des pronoms.

En peut signifier, selon les circonstances, *de moi, de nous, de toi, de vous, de lui, d'elle, d'eux, d'elles, de cela, de ces choses, de ce lieu.*

Y se met pour *à lui, à elle*, etc., *à cela, à ce lieu.*

J'ai connu cet homme, et J'EN *ai reçu de grands services; — j'ai reçu* DE LUI.

*Cette affaire m'occupe et j'*Y *pense sans cesse; — je pense* À ELLE, À CELA.

Quelques adjectifs s'emploient comme adverbes. On dit, *frapper* FORT, *tenir* FERME, *voir* CLAIR, *parler* HAUT, *chanter* JUSTE. *Fort* est pour *fortement, avec force; ferme* pour *fermement, avec fermeté*, etc.

On appelle expression adverbiale celle qui est équivalente à un adverbe. Elle diffère de l'adverbe en ce que le sens est énoncé par plus d'un mot. *A coup sûr; tout à coup; tout de bon; nulle part; sans doute; peut-être; point du tout; vis-à-vis; alentour.*

Plusieurs adverbes et sur-tout ceux qu'on nomme adverbes de manière, sont, ainsi que les adjectifs dont ils se forment, susceptibles des trois degrés de signification; par exemple, *sagement; aussi sagement; plus, moins sagement; très sagement; le plus sagement.*

Nous n'avons que deux comparatifs adverbes, *mieux* et *pis*. *Il se porte* MIEUX. *Je le mets à* PIS *faire.*

ARTICLE VIII.

LA CONJONCTION.

La conjonction est un mot qui lie un mot à un autre mot, une phrase à une autre phrase. *Il pleure* ET *il rit en même temps.* Le mot *et* lie la phrase, *il pleure*, à l'autre phrase, *il rit en même temps.*

Les conjonctions sont,

1° Copulatives. Elles servent sur-tout à lier et à unir les mots. *Et, ni.*

Savoir commander ET *obéir.*

N'avoir NI *vice* NI *vertu.*

La première de ces conjonctions sert dans l'affirmation, la seconde dans la négation.

2° Disjonctives. Elles marquent une distinction ou séparation dans les choses dont on parle. *Ou, soit, sinon.*

Ecrivez OU *lisez.*

La loi est la même pour tous, SOIT *qu'elle protège,* SOIT *qu'elle punisse.*

Pratiquez la vertu, SINON *vous serez malheureux.*

3° Adversatives. Elles marquent quelque restriction ou opposition entre ce qui suit et ce qui précède. *Mais, cependant, toutefois, quoique.*

On veut toujours son bien, MAIS *on ne le voit pas toujours.*

On recherche les richesses, CEPENDANT *on voit peu de riches heureux.*

Cet homme, QUOIQUE *pauvre, fait beaucoup de bien.*

4° Conditionnelles ou hypothétiques. Elles énoncent une condition, une supposition. *Si.*

Vous vous instruirez, SI *vous aimez l'étude.* SI VOUS AIMEZ L'ÉTUDE, voilà la condition.

5° Conclusives. Elles servent à tirer une conséquence. *Donc, ainsi, partant.*

Dieu est juste, DONC *il récompense la vertu.*

Cet homme est honnête, AINSI *comptez sur sa promesse.*

Vous m'aviez gagné deux parties, je vous en ai gagné deux, PARTANT *nous sommes quittes.*

Ce mot *partant* n'est guère d'usage que dans les comptes, où il marque un résultat.

6° D'autres marquent un but, un motif, une raison. *Car, parceque, puisque, comme, aussi.*

On ne sauroit trop exhorter les jeunes gens à la docilité, CAR *sans cette vertu ils ne pourront recevoir une bonne éducation.*

COMME *nous tenons tout de Dieu, il est juste de lui rapporter toutes nos actions.*

7° Il y a des conjonctions qu'on nomme transitives, parcequ'elles marquent un passage ou une transition d'une chose à une autre. *Or, au reste, pour,* signifiant *à l'égard de.*

Je dis cette nouvelle comme je l'ai apprise; AU RESTE *je ne la garantis pas.*

L'un est venu; POUR *l'autre, il est demeuré où il étoit.*

8° La conjonction *que* est celle dont nous faisons le plus d'usage. Ce qui distingue *que* conjonction de *que* relatif, c'est qu'on ne peut le tourner par *lequel* ou *laquelle.*

Cette conjonction est toujours placée entre deux idées dont la première en fait attendre une autre pour former le sens complet. Par exemple, *vous dites* QUE *vous viendrez*: la première idée qui précède *que* (*vous dites*) a besoin d'être liée à une autre pour former un sens; et le mot qui opère cette union est *que* conjonction, qui ne peut être confondu avec *que* relatif, puisqu'on ne peut le tourner par *lequel* ou *laquelle.*

ARTICLE IX.

L'INTERJECTION.

L'interjection est un mot qui énonce une affection, un sentiment vif et subit dans la personne qui parle. Ce mot, accompagné de certains gestes ou tons de voix, supplée quelquefois à des phrases entières qui exprimeroient la joie ou la douleur, l'admiration ou le mépris, l'étonnement, la crainte, le désir ou tout autre mouvement de l'ame.

Les principales interjections sont,
Pour la joie : *Ah! bon!*
Pour la douleur : *Ah! aye! hélas! ouf!*
Pour la crainte : *Ah! eh!*
Pour l'admiration : *Oh!*
Pour le mépris : *Fi!*

Il y a des noms, des verbes, des adverbes, qui, prononcés dans certains moments de passion, ont la force de l'interjection. *Courage! allons! tout beau! grand Dieu! plût au ciel!*

REMARQUES PARTICULIÈRES SUR LES LETTRES ET LA PRONONCIATION.

§. I.

Voyelles.

Nous avons vu, page 6, que l'*y* n'est dans la réalité qu'un *i* simple ou un *i* double, et que c'est impropre-

ment qu'on le compteroit pour une voyelle particulière.

Mais d'un autre côté, *eu* et *ou*, prononcés comme *jeu* et *jouer*, sont de véritables voyelles. En effet, chacun d'eux forme un son simple et qui appartient à lui seul. Nous les écrivons avec deux lettres, parceque nous manquons d'un signe unique et d'un caractère propre pour les exprimer.

Ainsi nous avons neuf voyelles : *a, è, é, e, i, o, u, eu, ou.*

L'*a* est ou bref, comme dans *patte, tache, matin* (*partie du jour*), ou long, comme dans *pâte, tâche, mâtin* (*sorte de chien.*)

L'*è* ouvert peut être plus ou moins ouvert. Il l'est moins dans *père, mère, mortel, j'appelle, je mène* : il l'est plus dans *succès, forêt, tempête, être, rêver.* Le moins ouvert est souvent bref, le plus ouvert est toujours long.

L'*é* fermé s'appelle aussi masculin, parceque, lorsqu'il se trouve à la fin d'un adjectif, il indique le masculin : *aimé, enjoué, fortuné.*

L'*e* muet est appelé féminin, parcequ'il sert à former le féminin des adjectifs : *pur, pure; enjoué, enjouée; vain, vaine.*

L'*e* muet des monosyllabes *me, te, se, le, de, ne, que,* est un peu plus marqué que dans le corps, et sur-tout à la fin des autres mots. Mais il ne faut pas en faire un *è* ouvert, comme font ceux qui disent, *conduisez-lè*; l'*e* prend plutôt alors le son de l'*eu* foible.

Nul mot ne commence par un *e* muet.

Jamais deux *e* muets ne peuvent se trouver de suite à la fin d'un mot. C'est par cette raison que les verbes dont l'avant-dernière syllabe est muette à l'infinitif, comme *cacheter*, *becqueter*, *mener*, etc. prennent l'*è* ouvert à cette avant-dernière syllabe dans les temps qui finissent par l'*e* muet. *Cacheter*, JE CACHÈTE; *becqueter*, ILS SE BECQUÈTENT; *mener*, IL MÈNE.

On ne fait pas sentir l'*e* muet au milieu des mots lorsqu'il est précédé d'une voyelle : *j'emploierai*, *enjouement*, *gaieté* se prononcent *j'emploîrai*, *enjoûment*, *gaîté*.

Dans la dernière syllabe des troisièmes personnes du pluriel des verbes, l'*e* est muet, quoiqu'il soit suivi des deux consonnes *nt* qu'on prononçoit autrefois, mais qu'on ne fait plus sentir aujourd'hui; seulement cet *e* muet est plus long et plus sensible qu'il ne l'est au singulier : *ils aiment*, *ils lisent*.

I est ou bref, comme : *facile*, *abriter*.
Ou long, comme : *gîte*, *épître*.

O est ou bref : *homme*, *honneur*.
Ou long : *aumône*, *côte*.

U est bref dans *prudent*, *butte*.
Il est long dans *chûte*, *flûte*.

Eu est aigu ou bref : *jeune homme*, *gueule*.
Il est grave ou long : *jeûne*, *meûnier*.

Ou est bref dans *brouter*, *souder*.
Il est long dans *fouler*, *s'écrouler*.

§. II.

Consonnes.

Plusieurs consonnes éprouvent dans leurs sons des différences sensibles, selon qu'elles s'unissent à différentes voyelles.

Le *c* qui précède les voyelles *a, o, u, ou,* se prononce fortement, comme le *k* : *camarade, collègue, curiosité, courage.* Mais souvent on met une espèce de virgule sous le *ç* devant les voyelles *a, o, u,* pour adoucir sa prononciation et la rendre semblable à celle de *s*, comme *façade, français, ils reçurent.*

Devant l'*e* et l'*i*, le *c* a toujours la prononciation de *s* : *ceci, Cicéron.*

D à la fin du mot *grand* se prononce comme un *t* devant une voyelle et devant *h* muette. *Un grand arbre, un grand homme,* se prononcent comme s'il y avoit *un grant arbre, un grant homme.*

Devant l'*e* et l'*i*, le *g* a la prononciation du *j* : *général, gingembre.* Devant les autres voyelles, le *g* a le son dur et fort : *garnison, gomme, aigu, gouvernement.* Dans quelques mots on ajoute un *e* après le *g* pour l'adoucir et lui donner le son du *j*. Cet *e* ne se fait nullement sentir dans la prononciation. Il *mangea, vengeance, geolier,* se prononcent comme s'il y avoit *manja, venjance, jolier.*

Nous n'avons point de caractères destinés à désigner le son mouillé de *gn* dans les mots tels que *magna-*

nime, *insigne*, *magnifique*, *ignorant*; et de *l* ou *ll*, comme dans *péril*, *famille*.

Lorsque l'*i* qui précède *l* mouillée est lui-même précédé d'une voyelle, le son de cet *i* est confondu avec le son mouillé : il n'est pas entendu séparément de ce son : par exemple, dans ces mots : *travail*, *bouteille*, *seuil*, *souiller*, on n'entend que *a*, *e*, *eu*, *ou*.

Nul mot ne commence par le son mouillé. Ainsi, dans les mots *gnomon*, *Gnesne* (ville de Pologne) *illicite*, *illégal*, *illustre*, toutes les lettres gardent leur son propre.

La lettre *h* aspirée donne à la voyelle qui la suit les propriétés de la consonne. Si le mot qui la précède est terminé par une voyelle, cette voyelle ne s'élide point; s'il est terminé par une consonne, cette consonne ne se fait point sentir dans la prononciation. Ainsi, quoiqu'on prononce *lamitié*, *jaime*, *u-namitié constante*, *lè-zambitieux projets*, on dit *la haine*, *je hais*, *une haine constante*, *les honteux projets*.

H n'est dans bien des mots qu'un signe d'étymologie, comme dans *chrétien*, *Rhin*, *méthode* : alors elle est muette; on prononce *crétien*, *Rin*, *métode*.

Quelquefois cette lettre se trouve au milieu d'un mot; elle n'y sert qu'à séparer deux voyelles, qu'à empêcher que ces deux voyelles ne se présentent à l'œil comme si c'étoit une diphtongue : dans *trahir*, *cahotter*, l'*a* et l'*i*, l'*a* et l'*o* se prononcent séparément, et le son de *h* est imperceptible.

L'*h* jointe au *p* lui donne le son de *f*. *Philosophe*,

phosphore, diphtongue, se prononcent *filosofe, fosfore, diftongue.*

Quand deux *m* se trouvent de suite, la première est ordinairement muette, excepté dans les mots qui commencent par *im : immatériel, immense, immortel, immuable.*

Em suivi d'une consonne prend le son de *am. Embarquer, empêcher,* prononcez *ambarquer, ampêcher,* en affoiblissant le son de *m* pour prendre à peu près celui de *n.*

Emment final se prononce *amant* : *ardemment, prudemment,* prononcez *ardamant, prudamant.*

Dans *solemnel, solemniser,* on prononce *solanel, solaniser.*

La lettre *n* ne doit jamais se faire sentir à la fin des mots, à moins que le mot qu'elle termine et celui qui la suit ne soient immédiatement et nécessairement unis.

« Tels sont :

« 1° *On* devant son verbe : ON *arrive,* ON *est ar-* « *rivé.*

« 2° Les adjectifs qui précèdent leurs substantifs : « MON *emploi,* BON *ami,* CERTAIN *auteur.*

« 3° La préposition *en* devant son complément, EN « *Italie,* EN *honneur.*

« 4° L'adverbe pronominal *en* devant le verbe : *je* « N'EN *ai rien vu, il* EN *arrive.*

« 5° *Bien,* adverbe, et *rien. Il est* BIEN *instruit,* « *il n'a* RIEN *oublié.* » (D'OLIVET.)

Quand deux *n* se trouvent de suite, on ne fait sentir ordinairement que la dernière : *anneau, année, con-*

noître, se prononcent, *aneau*, *anée*, *conoître*. On les fait sentir toutes les deux dans *annuel*, *inné*, *innover*.

Lorsque la lettre *q* ne termine pas le mot, comme dans *coq* et dans *cinq*, elle est toujours suivie d'un *u* et d'une autre voyelle. Mais souvent cet *u* est insensible dans la prononciation, et *qu* ne donne que le son simple de *k*. *Qualité*, *quel*, *équilibre*, *quotidien*, *piqûre* se prononcent comme *kalité*, *kel*, *ékilibre*, *kotidien*, *pikûre*.

Quelquefois l'*u* se fait sentir dans *qua*, *què*, *qui*, *quoi*. On prononce comme s'il y avoit *coua*, *cuè*, *cuï*, *couoi*. *Equateur*, *équestre*, *quintuple*, *quoi*, prononcez, *écouateur*, *écuestre*, *cuintuple*, *couoi*.

R final se fait sentir dans un très grand nombre de mots : *car*, *amer*, *désir*, *or*, *obscur*, *four*, *faveur*, etc.

Il ne se prononce point dans les mots en *ier*, tels que, *amandier*, *peuplier*, *tapissier*, etc.; exceptez *fier*, *hier*.

Dans les infinitifs terminés en *er*, il ne se fait sentir que lorsqu'il se lie dans la prononciation avec la voyelle qui commence le mot suivant. *Aimer la patrie* se prononce comme s'il y avoit *aimè la patrie;* mais si je dis, *aimer et servir la patrie*, la dernière syllabe d'*aimer* se prononce comme dans le mot *amer*.

S entre deux voyelles prend le son du *z*. *Désarmer*, *oser*, *risible*, *maison*, *usure*, prononcez : *dézarmer*, *ozer*, *rizible*, *maizon*, *uzure*.

Il faut excepter les mots composés dans lesquels le mot simple commence par *s*. Cette lettre alors conserve

sa prononciation propre ; par exemple, dans *contre-signer, vraisemblable, préséance.*

Dans la syllabe *trans* suivie d'une voyelle, *s* a le son du *z*. *Transaction, transiger, transition;* exceptez-en *transir, transissement.*

Quand il se trouve deux *s* de suite, on n'en prononce qu'une, mais elle se fait sentir fortement, comme dans *ressource, ressembler, assurer*, etc.

S finale prend aussi le son du *z* lorsqu'elle est suivie d'une voyelle avec laquelle on doit l'unir dans la prononciation. *Un avis utile,* prononcez, *un avi-zutile.*

Sc suivis d'un *e* ou d'un *i* ont le son de *s* simple ou de *c*. *Scène, science, schisme,* prononcez *sène, sience, chisme.*

Dans *sc* suivis de *a, o, u,* la lettre *s* se fait sentir. *Scaphandre, Gascon, sculpture.*

S suivie de toute autre consonne que le *c* se fait toujours sentir. *Astre, espoir, ostentation, judaïsme.*

Ti dans le corps du mot, et suivi d'une voyelle, se prononce comme *ci*:

1° Dans les adjectifs en *tial, tieux : initial, ambitieux.*

2° Dans les adjectifs en *tient* et leurs dérivés : *patient, patience.*

3° Dans les substantifs en *atie, étie, otie, utie : suprématie, prophétie, ineptie, Béotie, minutie.*

4° Dans les substantifs en *tion* et leurs dérivés : *affection, affectionner; diction, dictionnaire.*

5° Dans les verbes *initier, balbutier,* et leurs dérivés.

6° Dans les noms de peuples et de personnes. *Egyptien, Vénitien, Dioclétien, Domitien.*

T final ne se fait point sentir dans *aspect, respect, suspect, circonspect; respect humain* se prononce *respec humain.*

Quand il y a deux *t* de suite, on n'en prononce qu'un; mais tous les deux se font sentir dans *Attique* et dans *atticisme.*

X n'a nulle part un son qui lui soit propre. C'est tantôt une abréviation de *cs* dans *taxe, axiome*; de *gz* dans *examen, exemple, exil, exhorter;* de deux *s* dans *soixante, Auxerre, Bruxelles;* tantôt c'est un *s* dans *baux, égaux, six;* un *z* dans *deuxième, sixième, sixain;* un *c* dans *excellent, excès, exciter.*

Diphtongues.

Ai, au, eau, ois, oit, oient ne sont pas des diphtongues. Il faut que, dans la diphtongue, les deux voyelles se fassent entendre distinctement. Or ces syllabes ne forment qu'un son simple, malgré la pluralité des caractères qui les expriment.

Ai rend tantôt le son de l'*è* ouvert : *essai, marais, je hais;* tantôt un son qui se rapproche de l'*é* fermé : *j'ai, j'aimai.*

Au, eau ne sont que *ô* long, écrit avec deux ou trois lettres : *autre, corbeau; ôtre, corbô.*

Ois est l'*è* ouvert, comme dans *succès : François, Anglois, je lisois;* on prononce, *Francès, Anglès, je lisès.*

Oit et *oient* à la fin des verbes donnent, l'un le son de l'*è* ouvert bref de *sujet* : *il aimoit, il lisoit*, prononcez, *aimèt, lisèt;* l'autre se prononce comme l'*é* ouvert long de *forêts, intérêts: ils aimoient, ils aimêt.*

Accents.

On se sert de l'accent grave pour différencier certains mots qui s'écrivent et se prononcent de la même manière, mais sans avoir le même sens.

On met cet accent :

Sur *à* préposition : *parler à quelqu'un, aller à l'armée,* pour le distinguer de *a* troisième personne du verbe *avoir : il a raison.*

Sur les adverbes *là* et *où : il est* LÀ, OÙ *est-il?* pour les distinguer de *la* article : LA *patrie*, et de *ou* conjonction : *c'est vous* OU *moi.*

Apostrophe.

L'apostrophe (') marque le retranchement d'une de ces trois voyelles *a, e, i.*

Lorsque l'article *le, la,* est suivi d'un mot qui commence par une voyelle ou par une *h* non aspirée, la lettre *e* ou *a* se retranche, et à sa place on met l'apostrophe.

On dit et on écrit, *l'esprit, l'amitié, l'innocence, l'habitude*, et non, *le esprit, la amitié, la innocence, la habitude.*

L'article ne souffre point d'élision quand il précède

les mots *onze*, *onzième*. On dit *le onze du mois*, *la onzième année*.

E se retranche de même dans les mots *je*, *me*, *te*, *se*, *le*, *de*, *ne*, *que*, *ce*, suivis d'une voyelle ou d'une *h* non aspirée; on dit, *j'aime*, *je t'estime*, *il s'abuse*, *je l'honore*, *beaucoup d'esprit*, *il n'arrive pas*, *qu'est-ce*, *qu'importe*, *c'est un fait*, *ç'a été un grand spectacle*.

A, *e* ne s'élident pas dans *le*, *la*, après l'impératif: *dis-le à lui-même*, *conduis-la avec toi*, ni dans *là* adverbe : *j'étois là*, *à cet endroit même*.

E muet s'élide dans :

1° *Quelque* suivi des mots *un*, *autre* : *quelqu'un*, *quelqu'autre*.

2° *Entre* suivi de *eux*, *elles*, *autres* : *entr'eux*, *entr'elles*, *entr'autres*.

3° *Jusque* suivi de *a*, *au*, *aux*, *ici* : *jusqu'à Paris*, *jusqu'au Rhin*, *jusqu'aux frontières*, *jusqu'ici*.

I se retranche dans le mot *si* devant *il*, *ils* : *s'il arrive*, *s'ils viennent*.

Tréma.

On appelle *tréma* deux points que l'on place sur les voyelles *i*, *u*, *e* (muet), quand ces lettres doivent être prononcées séparément de la voyelle qui les précède : *haïr*, *héroïque*, *Saül*, *ambiguë*, *contiguë*. Le tréma nous avertit de ne pas prononcer les deux derniers mots comme *ligue*, *brigue*.

On écrit sans tréma *obéir*, *réussir*, etc., parceque l'accent aigu sur l'*é* suffit pour marquer que *é*, *i* du

premier, *é*, *u* du second ne forment pas une diphtongue, mais deux syllabes séparées.

Trait d'union.

Le trait d'union (-) se met entre le verbe et les mots *je, moi, nous, toi, vous, il, ils, elle, elles, le, la, les, lui, leur, en, y, ce, on*, lorsque ces mots suivent le verbe dans les phrases interrogatives ou impératives. *Irai-je? Parle-moi. Que dis-tu? Que faites-vous? Agit-il? Viennent-elles? Prends-le. Donne-lui. Viens-y, Portez-en la nouvelle. Est-ce toi? Que veut-on?*

Si le verbe finit par une voyelle, on ajoute un *t* devant *il, elle, on*; et ce *t* se place entre deux traits d'union. *A-t-il permis? Viendra-t-elle? Achève-t-on?*

On emploie encore le trait d'union devant et après *ci, là, çà*, selon qu'ils suivent ou précèdent le mot auquel ils se joignent. *Celle-ci, celle-là; cet homme-ci, cette femme-là; ci-dessus, ci-dessous; ci-joint; la-haut; viens-çà.*

Cédille.

La cédille est une espèce de petite virgule qui se place au-dessous du *c* devant *a, o, u*, quand on veut lui donner le son de *s* comme dans *façade, français, ils reçurent.*

Ponctuation.

La ponctuation est la manière d'articuler les phrases, et de marquer les pauses qu'exigent la distinction des sens et le besoin de respirer.

Les signes de ponctuation sont la virgule (,), le point et virgule (;), les deux points (:), le point (.), le point interrogatif (?), le point admiratif (!).

La virgule (,) indique une pause courte, et se met entre les noms, les verbes et les adverbes qui se suivent sans se modifier les uns les autres, et qui ne doivent pas être prononcés d'une manière indivisible.

La candeur, la docilité, la simplicité, sont les vertus de l'enfance.

La charité est douce, patiente, bienfaisante.

Boire, manger, jouer, dormir, sont les occupations les plus ordinaires du grand monde.

Pour devenir savant, il faut étudier constamment, méthodiquement, avec goût et avec application.

La virgule sert encore à distinguer les différentes parties d'une phrase.

L'étude rend savant, et la réflexion rend sage.

Elle se met avant et après les expressions qui marquent quelque circonstance.

Il est bien difficile, quelque philosophie qu'on ait, de souffrir long-temps sans se plaindre.

La virgule ne se place point avant *et, ni, ou,* etc., quand ces conjonctions servent à unir des mots simples et peu éloignés les uns des autres.

L'équité et la charité doivent être les deux grandes règles de la conduite des hommes.

Il ne fait ni chaud ni froid.

Il faut vaincre ou mourir.

Le point avec virgule (;) se met entre deux phrases dont l'une dépend de l'autre.

La douceur est une vertu; mais il ne faut pas qu'elle dégénère en foiblesse.

Les deux points (:) se placent après une phrase finie, mais suivie d'une autre qui sert à l'étendre ou à l'éclaircir.

Il ne faut pas se moquer des misérables : car qui peut se promettre d'être toujours heureux?

Le point (.) se met à la fin de la phrase, quand le sens est entièrement terminé.

Le mensonge est le plus bas de tous les vices.

Le point interrogatif (?) s'emploie à la fin d'une phrase qui exprime une interrogation.

Est-il rien de plus beau que la vertu?

Le point admiratif (!) se met à la fin d'une phrase qui exprime une admiration ou une exclamation.

Qu'un ami véritable est une douce chose! LA FONT.

REMARQUES PARTICULIÈRES SUR LES MOTS.

Des noms.

I.

Les noms propres n'ont d'eux-mêmes que le singulier, parceque de leur nature ils ne conviennent qu'à un seul; cependant ils prennent la marque du pluriel quand on les emploie comme noms communs.

Tous les siècles n'enfantent pas des CÉSARS, *des* ALEXANDRES, *des* CHARLEMAGNES ; c'est-à-dire *des héros tels qu'ont été* CÉSAR, ALEXANDRE *et* CHARLEMAGNE.

Mais ils ne la prennent pas quand ils ne servent qu'à distinguer les personnes par leur nom.

Les deux CORNEILLE *se sont distingués dans la république des lettres.*

Deux ROUSSEAU *se sont rendus célèbres, l'un comme poëte, l'autre comme philosophe.*

II.

On range dans la classe des noms communs les noms collectifs, les noms partitifs, et les termes abstraits.

Le nom collectif est celui qui, n'étant qu'au singulier, désigne plusieurs personnes, plusieurs choses

d'une même espèce, comme faisant un tout; tels sont les noms, *peuple, armée, sénat, escadre, forêt*, etc.

Le nom partitif est celui qui désigne plusieurs objets, comme faisant partie d'un plus grand nombre. *La plupart de, beaucoup de, une foule de*, etc.

LA PLUPART *des hommes sont aveugles sur leurs propres défauts.* Ce mot *la plupart* présente à l'esprit plusieurs hommes, mais comme faisant partie de tous les hommes.

Les termes abstraits ne signifient pas des êtres réels qui subsistent par eux-mêmes. Ils désignent une qualité considérée toute seule, et comme détachée de son sujet. Par exemple, *existence, blancheur, étendue, mouvement, vérité, sagesse*, etc.

Pluriel des noms composés.

Quand un nom est composé d'un substantif et d'un adjectif, ils prennent l'un et l'autre la marque du pluriel. *Arc-boutant, arcs-boutants; sage-femme, sages-femmes; porc-épic, porcs-épics.*

Quand il est composé de deux noms unis par une préposition, le premier nom prend seul le signe du pluriel. *Arc-en-ciel, arcs-en-ciel; chef-d'œuvre, chefs-d'œuvre; ciel de lit, ciels de lit; jet-d'eau, jets-d'eau.*

S'il est formé d'un nom et d'une préposition, ou d'un verbe, le nom seul prend le signe du pluriel. *Avant-poste, avant-postes; porte-enseigne, porte-enseignes; garde-fou, garde-fous; entre-sol, entre-sols.*

Noms de nombre.

Après *vingt, trente, quarante, cinquante, soixante,* nous mettons toujours *et* avant *un*. Nous disons, *vingt et un, trente et un, quarante et un, cinquante et un, soixante et un.* Mais nous ne disons pas, *vingt et deux, vingt et trois,* etc. On fait cependant sentir le *t* final comme s'il étoit suivi d'un *e* muet foible. On prononce, *vingte deux, vingte trois,* etc.

On dit, *soixante et deux, soixante et trois,* ainsi de suite jusques à *quatre-vingt*. Après quoi nous rejetons absolument *et* devant les autres nombres qui suivent. Nous disons, *quatre-vingt-un, quatre-vingt-deux, quatre-vingt-trois, quatre-vingt-onze,* etc. sans faire sentir le *t*.

Quatre-vingt, six-vingt, et *cent,* lorsqu'il est précédé d'un autre nombre qui exprime pluralité, sont les seuls qui prennent le signe du pluriel, étant suivis d'un substantif. QUATRE-VINGTS *ans,* SIX-VINGTS *arbres,* QUATRE CENTS *hommes.*

Suivis d'un autre nom de nombre, ils s'écrivent toujours sans *s*. *L'an* MIL HUIT CENT SIX, QUATRE-VINGT-DIX *vaisseaux.*

On dit VINGT-ET-UN *ans accomplis,* QUATRE-VINGT-UN *chevaux.*

Mille prend un *s* au pluriel quand il signifie une étendue de mille pas. *Deux* MILLES *d'Italie, trois* MILLES *d'Allemagne.* Par-tout ailleurs il s'écrit et se prononce sans *s*. MILLE *et* MILLE *amitiés, dix* MILLE *hommes, cent* MILLE *francs.*

Quand il s'agit de dater les années, on écrit *mil* et non pas *mille. L'hiver fut très rigoureux en* MIL *sept cent neuf*.

On emploie les nombres cardinaux au lieu des nombres ordinaux pour marquer les dates des années et les jours du mois. *Le* QUATORZE *juillet*, pour *le quatorzième de juillet. L'an* DEUX *de l'empire de* ~~*Napoléon-le-Grand.*~~ Charles Douze duc de

Quand plusieurs noms de nombre se trouvent de suite, le dernier est le seul qui puisse être ordinal. *La cent-quatre-vingt*-DIXIÈME *page, le cent-dix*-NEUVIÈME *régiment*.

De l'Article.

Quelquefois l'article se joint à des noms adjectifs qu'il convertit en substantifs. Par exemple, *le vrai, le juste, le beau, le sublime. Préférer l'honnête à l'utile. Joindre l'utile à l'agréable.*

Ces noms acquièrent, par l'addition de l'article, toutes les propriétés du substantif. Ils peuvent même être accompagnés d'un adjectif.

Rien n'est beau que *le vrai ; le vrai seul* est aimable. BOIL.

L'article produit les mêmes effets sur quelques infinitifs qui s'emploient comme vrais substantifs : *le boire, le manger, le lever, le coucher du soleil, un rire agréable*, etc.

Laissez dire les sots, *le savoir* a son prix. LA FONT.

Nous omettons l'article devant les noms communs,

1° Lorsqu'on adresse la parole à la personne ou à la chose qu'ils désignent.

Cieux, écoutez ma voix : *terre*, prête l'oreille. Rac.

2° Quand ils sont précédés de quelqu'un des adjectifs pronominaux possessifs, *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *leur*; ou des adjectifs, *ce*, *quelque*, *chaque*, *certain*, *plusieurs*, *aucun*, *nul*, *tout* (mis pour *chaque*.) Ces adjectifs tiennent lieu de l'article, et se placent comme lui devant les noms; ce qui les a fait appeler adjectifs prépositifs.

3° On omet encore l'article devant les noms précédés d'un nom de nombre cardinal, *un*, *deux*, *trois*, *dix*, *cent*, *mille*, etc. *On fit marcher* DEUX *bataillons*. TRENTE *vaisseaux sont entrés dans le port*.

Mais si le nom de nombre n'est pas employé uniquement pour calculer, et qu'il marque un rapport à ce qui précède ou à ce qui suit, il doit être précédé de l'article. *On fit marcher* LES DEUX *bataillons*. LES TRENTE *vaisseaux sont entrés dans le port*. Ce sont les bataillons et les vaisseaux dont on avoit parlé auparavant.

Le nombre cardinal mis pour un nombre ordinal, ou employé substantivement, prend l'article. LE NEUF *novembre*, LE DEUX *décembre*, LE TROIS *de cœur*, LE SIX *de trèfle*.

Du Pronom.

Les pronoms de la première et de la seconde personne n'ont point de genre déterminé. Ils sont masculins ou féminins, selon que la personne qui parle d'elle-même ou à qui l'on adresse la parole est un homme ou

une femme. Dans cette phrase : *Je suis heureux*, le pronom *je* est masculin, parceque c'est un homme qui parle. Une femme dira, *je suis heureuse*; alors le pronom *je* sera féminin.

Le pronom *vous*, quoique pluriel, s'emploie en adressant la parole à une seule personne. Ainsi, je dirai en parlant à quelqu'un, *je passerai chez* vous, *j'ai besoin de* vous *parler*.

Lui est souvent le complément de la préposition *à* sous-entendue, et dans ce sens il appartient indifféremment aux deux genres. *Parlez*-LUI peut s'entendre aussi bien d'une femme que d'un homme; *parlez à lui, parlez à elle*.

Leur signifie *à eux, à elles. Leur*, pronom personnel, ne s'écrit jamais avec *s*. *Ils, elles m'ont écrit; je* LEUR *ai répondu; — j'ai répondu à eux, à elles*.

Se est de tout genre et de tout nombre. *Il* SE *flatte, elle* SE *désespère; ils* SE *promènent, elles* SE *reposent*.

Soi est des deux genres, mais il ne se dit guère qu'au singulier. *On ne doit guère parler de* SOI.

Qui ne vit que pour *soi* n'est pas digne de vivre.

Du Verbe.

I.

Le verbe auxiliaire *avoir* ne forme ses temps composés que par lui-même et par son participe *eu*. *J'ai eu, j'eus eu, j'avois eu, j'aurai eu, j'eusse eu, j'aurois eu*. Mais *j'avois eu* et *j'aurai eu* ne sont point auxi-

liaires des autres verbes. On dit bien, *sitôt que j'ai eu parlé, quand j'aurois eu parlé;* mais on ne dit plus, *j'avois eu parlé*, ni *j'aurai eu parlé.*

Le verbe *être* forme ses temps composés avec le verbe *avoir* et son participe *été. J'ai été, j'avois été, j'aurai été, j'aurois été*, etc.

II.

Les verbes actifs (transitifs) forment leurs temps composés avec l'auxiliaire *avoir.*

III.

Il en est de même pour le plus grand nombre des verbes intransitifs.

« D'environ six cents à quoi se monte le nombre de « nos verbes *neutres* (intransitifs), il y en a plus de « cinq cent cinquante dont *avoir* est le seul auxi- « liaire. » D'OLIVET.

Plusieurs de ces verbes forment leurs temps composés avec l'auxiliaire *être*. Tels sont, *aller, arriver, choir, déchoir, échoir, décéder, entrer, rentrer, mourir, naître, partir, retourner, sortir, tomber, retomber, venir*, et ses composés, *avenir, devenir, redevenir, intervenir, parvenir, provenir, revenir, survenir*, qui sont les seuls qui se conjuguent comme leur primitif.

Quelques uns forment leurs temps composés avec chacun des verbes auxiliaires.

Ils sont de deux sortes.

Les uns prennent indifféremment *être* ou *avoir :* ce sont, *accourir, apparoître, comparoître, disparoître, cesser, croître, déborder, périr, rester.*

Les autres se conjuguent par l'un ou par l'autre, selon la diversité des sens que l'on veut exprimer. Tels sont, *accoucher, convenir, demeurer, expirer, descendre, monter, passer, repartir.*

Accoucher prend *avoir*, quand il signifie *aider une femme dans l'accouchement. Cette sage-femme a accouché plusieurs dames.*

Accoucher prend l'auxiliaire *être*, quand il signifie *enfanter. Elle est accouchée d'un garçon.*

Convenir prend *avoir*, lorsqu'il signifie *être convenable. Cette proposition m'auroit fort convenu.*

Il prend *être*, lorsqu'il signifie *demeurer d'accord. Ils sont convenus de se revoir.*

Demeurer, faire quelque séjour, prend *avoir. J'ai demeuré à Paris.*

Demeurer, dans le sens de *rester*, prend *être. Je suis demeuré muet.*

Expirer se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand il se dit des personnes. *Il a expiré hier.*

Avec l'auxiliaire *être*, quand il se dit des choses. *La trève est expirée.*

Descendre et *monter* prennent le verbe *avoir*, quand ils ont un régime simple. *Il a descendu le bois à la cave ; j'ai monté la pendule.*

Ils prennent *être*, quand ils n'ont pas de régime

simple. *J'étois descendu de ma chambre; le rouge lui est monté au visage.*

Passer prend *avoir*, quand il marque une action dans le sujet. *Ils avoient passé sans s'arrêter; ses succès ont passé mon espérance.*

Il prend *être*, lorsqu'il marque seulement l'état du sujet. *La mode est passée; ces étoffes étoient passées; quand je suis arrivé, le cortège étoit passé.*

Répartir signifiant *répliquer, répondre*, ou *diviser, distribuer*, prend l'auxiliaire *avoir*. *Il lui a reparti sur-le-champ; on avoit réparti la somme avec égalité.*

Repartir prend le verbe *être*, lorsqu'il signifie *partir une seconde fois. Il est reparti pour son pays.*

IV.

Les verbes pronominaux prennent l'auxiliaire *être* pour former leurs temps composés.

V.

Les verbes impersonnels, ou qui ne sont d'usage qu'à la troisième personne du singulier, forment leurs temps composés avec l'auxiliaire *avoir*. Il faut, *il a fallu, il avoit fallu, il aura fallu, il auroit fallu, qu'il ait fallu, qu'il eût fallu.*

VI.

Dans les phrases interrogatives, où le pronom se place après le verbe, si le verbe qui est suivi du pronom *je*

se termine par un *e* muet, cet *e* devient *é* fermé. *Aimé-je? Parlé-je? Ne demandé-je pas?*

L'usage ne permet pas toujours cette manière d'interroger à la première personne, parceque la prononciation en seroit rude et désagréable. On ne dira pas, *cours-je? ments-je? dors-je?* Il faut prendre un autre tour et dire, *est-ce que je cours? est-ce que je ments? est-ce que je dors?*

Si le verbe qui précède *il, elle, on,* finit par une voyelle, on ajoute un *t* qui se place entre les deux mots, desquels il est séparé par deux traits d'union. *Aime-t-il? parle-t-elle? ira-t-on? arriva-t-il?*

Du Participe.

Il ne faut pas confondre le participe présent avec l'adjectif verbal qui se termine de la même manière que lui.

L'adjectif verbal, ainsi nommé parcequ'il dérive du verbe, n'a rien de commun avec le verbe que son origine. C'est un simple adjectif, qui sert uniquement à exprimer une qualité.

Cette femme est généreuse et obligeante.

Cette femme sensible, généreuse, obligeant tous les infortunés, se fait aimer de tous ceux qui la connoissent.

Dans la première phrase, *obligeante* est un adjectif verbal : ce mot est dérivé du verbe *obliger*. Il n'a point de régime, et ne fait que qualifier la femme dont on

parle. Mais dans la seconde, *obligeant* est le participe présent du verbe *obliger.* Il exprime une action, et il a pour régime *tous les infortunés.*

« Pour les distinguer, il suffit de savoir que l'adjec-
« tif verbal va très bien avec le verbe *être*, mais que
« le participe ne peut se joindre à ce verbe. On dira,
« *je suis prévenant, vous êtes complaisant, il est sé-*
« *duisant.* On ne dira pas, *je suis lisant, vous êtes*
« *soupant, il est dormant.* D'OLIVET. »

Le participe présent marque l'état de la personne ou de la chose à laquelle il se rapporte, ou la raison et le fondement d'une action exprimée par quelque verbe. Il se résout par le relatif *qui* ou par les conjonctions *comme, lorsque, quand,* et le présent, l'imparfait ou le futur de l'indicatif.

Je l'ai vu COURANT; — *je l'ai vu qui couroit, ou lorsqu'il couroit.*

C'est un homme exact et REMPLISSANT *scrupuleusement ses devoirs;* — *et qui remplit,* etc.

Ces deux participes, *courant, remplissant,* marquent l'état de la personne.

Les grands du royaume, JUGEANT *la seconde croisade contraire au bien de l'état, voulurent en détourner saint Louis;* — *les grands, qui jugeoient,* etc.

Le participe marque ici la raison de leur action. Ils voulurent le détourner par la raison qu'ils jugeoient la croisade contraire au bien de l'état.

Quelquefois aussi le participe présent ne signifie

qu'une circonstance, une manière, un moyen de l'action exprimée par le verbe auquel il est subordonné ; alors il est ou il peut être précédé de la préposition *en*.

En riant *on dit la vérité ; en riant* exprime une manière ou moyen de l'action signifiée par le verbe *on dit*, un moyen de dire la vérité.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

TABLE DES MATIÈRES
DE LA PREMIÈRE PARTIE.

A.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U. V.

Y.

Fin de la table de la première partie.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

SECONDE PARTIE.

DES MOTS UNIS ENSEMBLE DANS LA SUITE DU DISCOURS, *ou* RÈGLES DE LA CONSTRUCTION DES MOTS LES UNS AVEC LES AUTRES.

Les mots s'unissent ensemble pour former des phrases et des périodes.

La phrase est une réunion de plusieurs mots qui forment un sens.

La période est un assemblage de propositions liées entre elles par des conjonctions, et qui toutes ensemble forment un sens complet.

La proposition est une réunion de mots qui énoncent un jugement, c'est-à-dire qui expriment que l'objet dont nous parlons est de telle ou telle façon, qu'il a telle ou telle qualité.

Il y a dans toute proposition trois parties essentielles, *le sujet, le verbe, et l'attribut.*

Le sujet est le mot qui désigne la personne ou la chose dont je veux parler, à laquelle je veux attribuer quelque qualité.

Le verbe est le mot par lequel j'attribue cette qualité, et qui affirme que ce qui est l'attribut appartient à ce qui est le sujet.

L'attribut est le mot qui exprime la qualité attribuée au sujet.

Le soleil est brillant. Voilà une proposition.

Le soleil est le sujet. Ce mot désigne l'être dont je veux parler, sur lequel je veux porter un jugement, en lui attribuant quelque qualité.

Est, voilà le verbe, le mot par lequel j'affirme que la qualité de *brillant* appartient au soleil.

Brillant est l'attribut. Ce mot exprime la qualité que j'attribue au soleil.

Le sujet et l'attribut ne sont pas toujours énoncés en un seul mot. Souvent ils sont accompagnés d'un ou de plusieurs mots qui les modifient ou qui les déterminent. C'est ce qu'on nomme parties intégrantes de la proposition. Ces mots servent à l'achèvement du sens; ils contribuent à rendre entier le sens du sujet ou de l'attribut.

Les excès en tout genre sont nuisibles. La frugalité est mère de la santé.

Quelquefois ces additions complétives d'expressions, qui modifient le sujet ou l'attribut, forment elles-mêmes des propositions qui ont aussi leur sujet, leur verbe, et leur attribut.

Alexandre, qui étoit fils de Philippe, vainquit Darius. Qui étoit fils de Philippe, forme une proposition; *qui,* est le sujet; *étoit,* le verbe; *fils de Philippe,* l'attribut.

ARTICLE PREMIER.

DU NOM.

Accord de l'adjectif avec le substantif.

I. L'adjectif doit s'accorder en genre et en nombre avec son substantif, c'est-à-dire qu'il doit se mettre au même genre et au même nombre que ce substantif.

BONNE *mère* : on dit *bonne*, parceque *mère* est un substantif féminin singulier.

BONS *enfants* : on dit *bons*, parceque *enfants* est un substantif masculin pluriel.

Observation. On met au féminin l'adjectif qui précède le mot *gens. Les* BONNES *gens; les* VIEILLES *gens; les* SOTTES *gens.*

L'adjectif qui le suit se met au masculin. *Il y a certaines gens qui sont bien* DANGEREUX. *Ce sont les plus méchantes gens qui aient été* VUS *ici.*

Cependant on dit, *tous ces gens-là; tous les habiles gens sont d'accord; tous les honnêtes gens ont été reçus.*

Le mot *personne*, employé avec l'article ou avec l'équivalent de l'article, veut l'adjectif au féminin. *La personne* ENVOYÉE *par vous est* VENUE *chez moi. Des personnes* INSTRUITES *m'ont tout raconté.*

Personne, sans article, veut l'adjectif au masculin. *Personne n'est plus* SAVANT. *Je ne connois personne plus* HEUREUX *que cette femme. Personne a-t-*IL *mieux traité ce sujet?* Dans ce sens il veut dire *aucun homme, aucune femme*, et il n'a point de pluriel.

L'adjectif *demi* placé devant son substantif ne prend ni genre ni nombre. On dit, *une* DEMI-*livre; trois* DEMI-*douzaines.*

Après le substantif, il s'accorde en genre avec lui. UNE *livre et* DEMIE; *trois douzaines et* DEMIE.

II. L'adjectif qui se rapporte à plusieurs substantifs au singulier, et liés par la conjonction *et*, se met au pluriel. *L'officier et le soldat* ANIMÉS *de la même ardeur. Le menteur et le flatteur également* MÉPRISABLES.

III. Si l'adjectif se rapporte à plusieurs substantifs de genre et de nombre différents, il se met au pluriel masculin. *Un père et une mère* CHÉRIS *de leurs enfants. La vertu et les talents heureusement* UNIS. *Les bœufs et les brebis* RAMENÉS *du pâturage.*

Cependant si l'adjectif est placé immédiatement après plusieurs substantifs de choses, on le fait accorder seulement avec le dernier. *Je remarque dans cet enfant une candeur et une ingénuité* CHARMANTE. *Marcher les pieds et la tête* NUE.

IV. L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom collectif général, quoique ce nom soit suivi d'un pluriel. *L'armée des barbares* VAINCUE *et* DISPERSÉE *a fui loin de nous. Les escadres des alliés* RÉUNIES *sous un même chef, et* FAVORISÉES *par les vents, sont* ARRIVÉES *à leur destination.*

V. L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qui suit le collectif partitif.

Une multitude de peuple ÉPERDU *et* CONSTERNÉ *implora la clémence du vainqueur.*

La plupart du monde est FACILE *à recevoir des impressions et* NÉGLIGE *à s'en éclaircir.* NICOLE.

L'on voit un bien petit nombre d'esprits entièrement LOURDS *et* STUPIDES; *l'on en voit encore moins*

qui soient SUBLIMES *et* TRANSCENDANTS. LA BRUY.

La plupart des hommes, AVEUGLES *sur leurs propres défauts, ne voient rien de louable dans les autres.*

La plupart, employé absolument, veut l'adjectif au pluriel. *La plupart hautains, dédaigneux, colères, curieux, intéressés,* etc.

VI. L'adjectif au comparatif, ou au superlatif soit absolu, soit relatif, suit pour le genre et pour le nombre les mêmes règles que le positif.

Mais quelquefois le substantif du superlatif relatif est sous-entendu. Il sera aisé de suppléer ce substantif avec lequel le superlatif doit s'accorder en genre et en nombre. *Paris est* LA PLUS GRANDE *et* LA PLUS RICHE *de toutes les villes de l'Empire français : la plus grande et la plus riche* se rapportent au nom *ville,* substantif sous-entendu ;—*Paris est la ville la plus grande et la plus riche dans le nombre de toutes les villes de l'Empire français.*

La vertu, LE PLUS PRÉCIEUX *des biens : le plus précieux* s'accorde avec le mot *bien* sous-entendu ;—*la vertu, le bien le plus précieux dans le nombre des biens.*

De la place des adjectifs par rapport aux substantifs.

On place généralement après le substantif tout adjectif qui marque,

La couleur : *Un marbre* BLANC, *un habit* ROUGE.
La saveur : *Un fruit* AMER, *un vin* DOUX.

La forme : *Une salle* CARRÉE, *une table* RONDE.
La matière : *Sel* MARIN, *acide* NITREUX.
Le pays : *L'empire* FRANÇAIS, *accent* GASCON.

Le participe passé, employé comme adjectif, doit toujours être placé après le substantif. On ne pourroit jamais dire, *un* ENTENDU *concert; des* ÉCRITES *lettres; une* DÉTAILLÉE *histoire; un* PRONONCÉ *discours.*

Communément les adjectifs monosyllabiques se placent devant les substantifs. *Un* BON *ami; un* GRAND *effort; un* BEAU *spectacle*, etc.

Il y a des circonstances où l'adjectif forme un sens tout différent, selon qu'il précède ou qu'il suit le substantif.

Mortel, placé après le substantif, signifie *sujet à la mort* ou *qui cause la mort. Durant cette vie* MORTELLE. *Un poison* MORTEL *circule dans ses veines.*

Quand il le précède, il signifie *grand, excessif. Un* MORTEL *ennui; une* MORTELLE *lieue.*

On sentira aisément la différence qu'il y a entre *un grand homme* et *un homme grand, un pauvre homme* et *un homme pauvre, une sage-femme* et *une femme sage, une certaine nouvelle* et *une nouvelle certaine.*

Dans ces occasions et d'autres que l'usage apprendra, il faut consulter le sens et non l'oreille, parce-qu'on ne peut placer indifféremment l'adjectif devant ou après le substantif.

Un substantif peut être régi par deux adjectifs, pourvu que ces adjectifs ne veuillent pas un régime

différent. *Cet homme est utile et cher à sa famille.* On ne pourroit pas dire, *est utile et chéri de sa famille,* parceque l'adjectif *utile* ne peut régir *de sa famille.* On ne diroit pas non plus, *ces hommes ne sont ni dignes ni propres à remplir ces places;* il faut, *ne sont ni dignes de ces places, ni propres à les remplir.*

ARTICLE II.

DE L'ARTICLE.

L'article doit s'accorder en genre et en nombre avec le nom auquel il est joint. *Le père, la mère, les frères, les sœurs.*

L'article considéré par rapport aux noms communs.

L'article doit toujours précéder le nom commun.

Il le précède immédiatement, à moins que ce nom ne soit précédé lui-même par son adjectif. Alors l'article se place devant l'adjectif. LE *bon père;* LA *grande armée;* LES *honnêtes gens.*

L'adjectif *tout* est le seul qui se place avant l'article. *Toute* LA *société; tous* LES *Français.*

Si l'adjectif placé devant le nom commun est un superlatif, le même article sert pour l'un et pour l'autre. Ainsi je dirai, LE *plus fidèle ami;* LES *plus braves soldats; concevoir* LES *plus grands desseins; exécuter* LES *plus grandes choses.*

Si au contraire le superlatif est mis après son substantif, il faut répéter l'article, parceque la suppres-

sion de l'article détruiroit le superlatif. Je dirai donc, *L'ami* LE *plus fidèle, concevoir* LES *desseins* LES *plus grands.*

Le devoir *le* plus saint est d'obéir aux lois. VOLT.

Mais cet article qui se répète devant le superlatif est toujours l'article simple, *le, la, les,* lors même que le substantif est précédé de l'article composé, *du, des, au, aux.*

J'ai obéi AU *commandement* LE *plus juste.* Je répète l'article, parceque sans l'article il n'y auroit plus de superlatif; mais je ne répète point la préposition *à* comprise dans l'article composé *au,* parcequ'il ne doit jamais y avoir de préposition entre le substantif et l'adjectif.

Suivre l'avis des hommes LES *plus sages et* LES *plus expérimentés.*

Lorsque plusieurs noms communs sont employés de suite, l'article se répète devant chacun de ces noms. *La politesse n'inspire pas toujours* LA *bonté,* L'*équité,* LA *complaisance,* LA *gratitude: elle en donne du moins les apparences.* LA BRUY.

Passer sa vie dans LA *mollesse et* LA *volupté.*

Nom commun employé sans article.

Le nom commun se met sans article après un verbe ou une préposition, quand il est employé dans sa signification vague et générale, sans aucune application particulière.

Faire plaisir; il ne s'agit pas de tel ou tel plaisir. Ce mot est pris ici dans un sens indéfini.

On dira de même, *faire pitié; rendre service, donner prise; chercher fortune; porter bonheur, perdre courage; prendre patience; entendre raillerie.*

Dans ces phrases, le nom ne peut jamais être séparé du verbe que par un pronom ou un adverbe. *Rendez-moi service; ayons-en pitié; il me donna hier parole; je perds enfin patience.*

On dit pourtant, *avoir grand'peur; avoir grand'faim.* Mais ici l'adjectif, qui perd même sa terminaison féminine, ne fait en quelque sorte qu'un même mot avec *peur* et avec *faim.*

Traiter avec honneur : ces mots *avec honneur* ne marquent point tel ou tel honneur; *honneur* est pris indéfiniment : *avec honneur* est l'adverbe *honorablement* décomposé. C'est ainsi que l'on dit, *agir par colère; prendre pour modèle; entrer en fureur; se donner en spectacle.*

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire. CORN.

Une statue de marbre : il ne s'agit pas de tel ou tel marbre. Si je disois, *une statue du marbre qu'on a fait venir de Gênes, marbre* ne seroit plus employé dans une signification vague et générale; il s'agiroit de tel ou tel bloc déterminé, de celui qu'on a fait venir de Gênes : il faudroit joindre alors l'article à la préposition, et dire non pas *de,* mais *du* (*de le.*)

En général, le nom qui est complément de la préposition *de* se met sans article, lorsqu'il est précédé de son adjectif. *Former* DE *vastes projets; faire* DE *frivoles reproches; trouver* DES *raisons plausibles et* DE *spécieux prétextes.*

Le nom se met encore sans article quand la préposition *de* a pour antécédent un adverbe de quantité, comme, *beaucoup, peu, assez, plus, moins, pas, point, combien, tant, que,* pris pour *combien. Avoir* BEAUCOUP D'*ardeur;* PEU DE *moyens;* ASSEZ DE *courage;* TANT DE *mérite;* QUE DE *plaisir nous avons eu!*

La suppression de l'article a lieu, pour abréger, dans des façons de parler familières et proverbiales. *Pauvreté n'est pas vice; bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée; à père avare, enfant prodigue.*

L'article considéré par rapport aux noms propres.

Nous ne mettons point l'article devant les noms propres. Ainsi nous disons sans article, *César, Alexandre, Napoléon.*

Si quelques noms propres se trouvent avec l'article, c'est qu'ils furent originairement des noms communs, et qu'étant devenus des noms propres et personnels, ils ont conservé l'article, comme une syllabe inhérente et indéclinable, quel que soit le sexe et le nombre des personnes ainsi nommées. Par exemple, *Le Blanc, Le Noir, La Fontaine, Deshoulières,* etc. On dit, Mr *La Fontaine,* Mme *Deshoulières,* Mrs *Le Noir,* Mmes *Le Blanc.* C'est par la même raison qu'on dit, *Le Quesnoi, Le Câtelet, La Rochelle, Le Havre,* etc.

Il y a beaucoup de bizarrerie dans l'emploi de l'article relativement aux noms de pays, de villes, de rivières. On le supprime devant presque tous les noms de villes. On le met devant les noms de grands états, de départements, de provinces, quoiqu'on ne l'y conserve pas dans tous ses rapports. Point de règle uniforme et constante. Il faut s'en rapporter à l'usage. On dit avec l'article, *le sol de la France, l'or du Pérou, la porcelaine de la Chine, aller au Japon, le cours de la Seine :* et sans l'article, *les vins de France, l'argent d'Allemagne, la porcelaine de Saxe, aller en Suisse, la rivière de Seine.*

Quand les noms propres sont accompagnés d'un adjectif, on emploie l'article; mais cet article précède immédiatement l'adjectif. *Le sage Platon, Aristide le juste.*

Il y a cette différence à remarquer que, si l'adjectif est mis avant le nom propre, il énonce une qualité qui peut être commune à plusieurs, et que, s'il vient après, il exprime une qualité distinctive et qui n'appartient qu'à l'objet ainsi qualifié. Quand je dis, *le grand Alexandre,* je donne simplement à ce prince la qualité de grand; mais si je dis, *Alexandre-le-Grand,* je le caractérise par une qualité spéciale qui le distingue des autres hommes qui, comme lui, ont porté le nom d'*Alexandre.*

L'article se met devant les noms propres pour en faire des noms communs. Par exemple, si je veux donner au nom de *Sophocle* la signification de poëte tra-

gique, je dirai, *Corneille a été* LE SOPHOCLE *de la France.* On dit, *les Lycurgues, les Solons,* pour signifier de grands législateurs, tels que *Solon et Lycurgue.*

Adjectifs prépositifs qui remplissent les fonctions de l'article.

Ces adjectifs sont, comme on l'a vu dans la première partie, *mon, ton, son, notre, votre, leur, ce, quelque, chaque, certain, plusieurs, aucun, nul, tout* (signifiant *chaque*) et les noms de nombres cardinaux.

Pour les six premiers, *voy.* 1re *partie,* pag. 94.

Ce, adjectif, indique un objet déterminé.

Il fait *cette* au féminin, et *ces* au pluriel pour les deux genres. *Ce* se change en *cet* lorsqu'il est suivi d'une voyelle ou d'une *h* muette. CE *livre;* CET *homme;* CETTE *femme;* CES *enfants;* CES *familles*

Quelque (des deux genres) marque un ou plusieurs individus de l'espèce dont on parle, mais sans les désigner particulièrement. QUELQUE *passion l'a égaré* QUELQUES *savants ont écrit sur cette matière.*

Chaque est des deux genres; il n'a point de pluriel: il désigne tous les individus de l'espèce pris distributivement. CHAQUE *pays a ses usages.*

Chaque passion parle un différent langage. BOIL.

Tel (féminin *telle*) adjectif démonstratif, indique un objet indéterminé.

Tel vous semble applaudir qui vous raille et vous joue. BOIL.

Quand *tel* n'est pas prépositif, il s'emploie dans le sens comparatif. Par exemple, *on n'est pas toujours* TEL *qu'on devroit être.*

Plusieurs (des deux genres, essentiellement pluriel) marque un nombre vague d'objets qui ne sont pas déterminés singulièrement. PLUSIEURS *hommes;* PLUSIEURS *choses.*

S'il s'emploie seul, il est masculin et ne se dit que des personnes.

PLUSIEURS *sont trompés en voulant tromper les autres.*

Aucun et *nul* nient sans restriction, et doivent être accompagnés d'une négation. AUCUN *homme n'est exempt de la nécessité de mourir.* NUL *homme n'est sans défaut.*

Nul, placé après le substantif, veut dire qui n'est d'aucune valeur. *Un marché* NUL; *des raisons* NULLES; *des prétextes* NULS.

Tout affirme sans restriction. TOUT *homme est mortel.*

Quelquefois le substantif de *tout* prend l'article, alors cet article se place après le mot *tout. Tout* LE *monde; toute* LA *terre; tous* LES *animaux.*

Pour les noms de nombre cardinaux, *voyez, première partie, pag.* 94.

Observations particulières sur quelque *et* tout.

L'adjectif *quelque* placé immédiatement devant son substantif suit la règle commune des adjectifs; mais

cette règle varie par rapport à *quelque* suivi de la conjonction *que*.

Si on place un substantif pluriel entre ces deux mots, *quelque* s'accorde en nombre avec ce substantif. QUELQUES *raisons* QUE *vous puissiez dire*. QUELQUES *succès* QUE *vous ayez obtenus*. etc.

Si on y place un adjectif pluriel, *quelque* ne prend point le signe du pluriel. QUELQUE *bonnes* QUE *soient vos raisons*. QUELQUE *éclatants* QU'*aient été vos succès*, etc.

Si enfin le substantif est placé après la conjonction *que* et après le verbe, il faut écrire en deux mots séparés *quel que, quelle que*. *Quel* s'accorde alors en genre et en nombre avec le substantif. QUELLES QUE *soient vos raisons*. QUELS QU'*aient été vos succès*, etc.

II. L'adjectif *tout* s'accorde avec son substantif en genre et en nombre.

Mais souvent on le place devant un autre adjectif; il se prend alors dans un sens adverbial : il signifie *entièrement*. *Cet homme est* TOUT *changé*, pour, ENTIÈREMENT *changé*.

Quelquefois *tout* est suivi de la conjonction *que :* et *tout que* signifie *quoique très*. TOUT *changé* QU'*il est* signifie QUOIQU'IL *soit très changé*.

Tout, employé dans ces deux sens, se met au masculin et au singulier.

1° Lorsqu'il est suivi d'un adjectif masculin. *Ils sont* TOUT *interdits*. TOUT *habiles qu'ils sont*, *ils ne réussissent pas toujours*.

2° Lorsqu'il est suivi d'un adjectif féminin qui commence par une voyelle ou par une *h* muette. *Ces femmes* TOUT *effrayées; des étoffes* TOUT *humides.*

TOUT *éclairée qu'elle étoit, elle n'a point présumé de ses connoissances.* BOSSUET.

Mais il s'accorde en genre et en nombre avec l'adjectif féminin qui commence par une consonne ou par une *h* aspirée.

Elles sont TOUTES *consolées.*

Cette entreprise, TOUTE *hardie qu'elle étoit, a facilement réussi.*

Elles se sont retirées TOUT *interdites et* TOUTES *confuses.*

ARTICLE III.

DU PRONOM.

Pronoms personnels.

Les pronoms de la première personne, *je, moi, me,* quoiqu'ils présentent absolument la même idée, ne peuvent cependant être mis indifféremment l'un pour l'autre.

I. Il faut, *je,* si le pronom est sujet de la proposition. JE *crois que* JE *partirai demain.*

Je se met après le verbe,

1° Dans une interrogation. *Suis*-JE? *irai*-JE? *croirois*-JE? *aurois*-JE *pensé?*

2° Dans une parenthèse *Faites cela* (*vous dis*-JE.)

3° Quand le verbe est précédé de *aussi*, *encore*, *peut-être*, *à peine*, et autres semblables expressions qui servent à marquer une conséquence de ce qui vient d'être dit. *Vous me flattez, aussi ne vous crois*-JE *pas*; *encore devrois*-JE, etc.; *peut-être irai*-JE; *à peine fus*-JE *arrivé*.

II. On se sert de *moi*, 1° quand le pronom de la première personne tient par une conjonction à un autre nom ou à un autre pronom. *Votre frère et* MOI; *lui ou* MOI.

2° Lorsque ce pronom est le complément d'une préposition exprimée, *fiez-vous à* MOI, ou sous-entendue, *faites*-MOI *ce plaisir*.

3° Toutes les fois qu'il suit le verbe. *C'est* MOI; *suivez*-MOI.

On le joint quelquefois à *je* et à *me*. MOI, JE *vous tromperois!* ME *soupçonner*, MOI, *votre ami!*

III. *Me* est toujours régime du verbe, et il doit toujours le précéder. *Vous voulez* ME *suivre*; *ne* ME *quittez pas*.

Il n'y a qu'une seule occasion où il doive être mis après le verbe, c'est lorsque le verbe étant à l'impératif dans une phrase affirmative, le pronom *me* est suivi de l'adverbe *en*. *Parlez*-M'EN; *donnez*-M'EN; *faites*-M'EN *part*.

Il n'en est pas de même de l'adverbe *y*. On ne peut pas dire, *menez*-M'Y; il faut, *menez*-Y-MOI.

IV. Quant au pluriel, on dit toujours *nous*.

Nous peut être également sujet de la proposition, régime du verbe et complément d'une préposition.

Quand il est le régime du verbe, il le précède toujours, à moins qu'il ne dépende d'un impératif, dans une phrase affirmative. *Ne* NOUS *refusez pas; accordez*-NOUS *cette faveur.*

V. Pour la seconde personne, nous avons *tu, toi, te*, au singulier, et *vous* au pluriel : la syntaxe est absolument la même que celle du pronom de la première personne. Ainsi pour appliquer la règle, il suffit de substituer *tu* à *je*, *toi* à *moi*, *te* à *me*, *vous* à *nous*.

VI. La syntaxe est encore la même pour *il* et pour *elle* que pour *je*. Observez seulement que la fonction du pronom *elle* ne se borne pas à être sujet de la proposition; car il est souvent le complément d'une préposition, *à* ELLE, *sans* ELLE, *pour* ELLE; ou le régime d'un verbe dans certaines propositions négatives : *Vous ne voyez qu'*ELLE. Par-tout ailleurs *elle* se change en *la*, et précède le verbe. *Vous* LA *voyez*.

Dans les phrases interrogatives, le pronom *il, elle*, s'emploie conjointement avec le substantif. Alors le pronom suit immédiatement le verbe, et le substantif se place à la tête de la phrase. *Le chemin est*-IL *beau? la voiture partira-t*-ELLE?

Il s'emploie dans un grand nombre de phrases, sans rapport à un nom déjà exprimé. Alors il présente l'idée de *chose*, mais indéfiniment. Il est toujours masculin, sans pluriel.

IL *est vrai; — la chose est vraie.*

Il *est jour; — la chose, le temps qu'on nomme jour est, existe.*

Il *se fait tard; — la chose, le moment qu'on nomme tard se fait.*

Il *me plaît d'aller à la campagne; — la chose, l'action d'aller à la campagne me plaît.*

Il *est deux heures; — le temps qu'on nomme deux heures est, existe.*

> *Il* te manquoit encor tes perfides amours,
> Pour être le supplice et l'horreur de mes jours. Rac.

il (savoir, tes perfides amours) *te manquoit encore*, etc.

Lui signifiant *à lui, à elle; leur* signifiant *à eux, à elles*, précèdent toujours le verbe: *Je* lui *donnerai; je* leur *donnerai;* si ce n'est lorsque le verbe est à l'impératif, sans négation: *Donnez*-lui; *donnez*-leur. *Faisons*-leur *ce plaisir.*

VII. *Soi* ne se met jamais qu'après un verbe ou une préposition. *Quiconque n'aime que* soi, *ne se fait guère d'amis.*

Soi se dit en parlant des personnes et des choses. Si l'on parle des personnes, *soi* ne va qu'après des termes collectifs et indéfinis, tels que, *on, chacun, quiconque*, etc. *Chacun pense à* soi.

> On a souvent besoin d'un plus petit que *soi.* La Font.

Si l'on parle des choses, *soi* est toujours le complément d'une préposition. *La vertu porte sa récompense avec* soi. *De* soi, *ce remède est excellent.*

Soi ne doit pas s'employer avec rapport à un pluriel. On se sert alors *d'eux-mêmes, d'elles-mêmes*. *Ces choses sont* D'ELLES-MÊMES *indifférentes.*

VIII. *Se* précède toujours le verbe; il est quelquefois régi par la préposition *à* sous-entendue. *Il* SE *donne bien des peines; — il donne à soi.*

IX. *Le, la, les*, sont toujours le régime simple du verbe et ils le précèdent toujours. *Je* LE *vois; vous* LA *connoissez; nous* LES *estimons.*

Mais ils suivent l'impératif quand la phrase est affirmative. *Voyons*-LE; *connoissez*-LA; *estimons*-LES.

Le, la, les, se placent toujours après *me* et *te*, *nous* et *vous*, et avant *lui* et *leur*, régimes composés. *On me* L'A *dit; on vous* LE *répètera; on* LE *lui a dit; on* LE *leur répètera.*

Le pronom *le* doit toujours s'accorder en genre et en nombre avec le substantif qu'il supplée; mais il y a des occasions où il supplée un adjectif ou même une proposition entière qui a précédé. *Les ignorants croient que le soleil tourne autour de la terre; les hommes instruits ne* LE *croient pas.* Ici *le* supplée la proposition entière, savoir, *le soleil tourne autour de la terre.* Je demande à un homme s'il est heureux, il répond, *je* LE *suis. Le* supplée l'adjectif *heureux.*

Or, le pronom *le* ne prend ni genre, ni nombre, toutes les fois qu'il supplée une proposition entière, ou un adjectif quel qu'il soit, masculin ou féminin, singulier ou pluriel.

On demande à une femme si elle est mariée; elle répondra, *je* LE *suis*, et non pas *je* LA *suis*.

On demande à plusieurs femmes si elles sont Françaises; elles diront, *nous* LE *sommes*.

Mais lorsqu'il s'agit d'un substantif précédé de son article, on emploie *le*, *la*, *les*, selon le genre et le nombre de ce substantif.

Je demande à une femme si elle est la sœur de mon ami; elle répondra, *je* LA *suis*; — *je suis elle* (*la sœur de votre ami.*)

Je demande à plusieurs femmes si elles sont les étrangères qu'on attend; elles répondront, *oui*, *nous* LES *sommes*; — *nous sommes elles*.

Sont-ce vos amis? *ce* LES *sont*, ou *ce sont eux*.

Pronoms possessifs.

Le sien et *le leur* ne s'appliquent pas en toute occasion aux choses comme aux personnes. Il faut que les choses soient en quelque sorte personnifiées, par l'emploi de quelque expression qui ne convienne qu'à des personnes : tels sont le verbe *avoir*, et en général les verbes qui marquent une action.

On dira donc en parlant du goût des fruits, *chaque fruit a* LE SIEN : en parlant des branches des arbres, *cet arbre étend* LES SIENNES *au loin*, parceque le verbe *étendre* exprime une action qui convient aux personnes.

Adjectifs pronominaux possessifs.

Les adjectifs pronominaux possessifs ne souffrent jamais l'article. Ils servent eux-mêmes d'article à leur substantif, dont ils ne peuvent être séparés que par un autre adjectif. MON *ami*; MON *ancien ami*; VOTRE *sœur*; VOTRE *aimable sœur*.

Les adjectifs *son, sa, ses, leur, leurs,* s'appliquent à des choses inanimées,

1° Quand le nom de l'objet possesseur est dans la même phrase que celui de l'objet possédé. *Cet arbre étend au loin* SES *branches.*

La guerre a SES *faveurs ainsi que* SES *disgraces.* VOLT.

2° Quand ils sont précédés d'une préposition. *Paris est une très-belle ville; j'admire surtout la grandeur* DE SES *bâtiments.*

3° Quand le nom de l'objet possédé est sujet d'un verbe qui marque une action. *Ces arbres sont bien exposés; cependant* LEURS *fruits ne mûrissent pas.*

Mais on se sert de l'adverbe EN,

1° Quand le nom de l'objet possédé est sujet du verbe *être*, ou d'un verbe marquant un simple état. *Prenez ces fruits, le goût* EN *est excellent. Cette maison est belle; mais la situation ne m'*EN *plaît pas.*

2° Quand ce nom est régime simple d'un verbe. *Paris est une très-belle ville; j'*EN *admire surtout les boulevards*

Pour qu'on puisse dans ce dernier cas employer les adjectifs pronominaux, il faut que l'objet possesseur ait été personnifié. *L'âge d'Or n'a fait que paraître sur la terre : le crime a bientôt pris* SA *place.*

Ces adjectifs ne s'emploient pas avec les pronoms personnels, 1° lorsque la phrase ne laisse aucune équi-

voque. Par exemple, *j'ai la tête enflée; vous souffrez de la jambe; il a mal aux dents*. On ne dira pas, *j'ai* MA *tête enflée; vous souffrez de* VOTRE *jambe; il a mal à* SES *dents*. Le pronom *je* fait assez entendre que cette tête est la mienne, etc.

2° Lorsqu'on se sert d'un verbe pronominal. *Je me suis démis le bras; il s'est cassé la tête.*

On les emploie avec les pronoms personnels, quand on parle d'un mal habituel. MA *goutte ne m'a pas quitté; il a toujours* SA *migraine.*

Pronoms relatifs.

Le pronom *qui* doit suivre immédiatement le nom ou le pronom auquel il se rapporte; il n'en peut être séparé que par une préposition. *L'homme pour* QUI *je m'intéresse; vous à* QUI *je parle.*

Mais il peut être séparé du verbe qui le suit, soit par une apposition, soit même par une phrase incidente. *On ne sauroit assez estimer les juges* QUI, *toujours guidés par l'équité, n'écoutent jamais que la voix de leur conscience.*

Quelquefois l'antécédent de *qui* est sous-entendu; alors ce pronom ne se dit que des personnes. QUI *ne désire rien est heureux.*

Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux. VOLT.

On sous-entend *l'homme, la personne.*

L'antécédent est sous-entendu de même dans ces phrases interrogatives : QUI *m'a trahi?* QUI *l'a dit?*

Sur QUI *compter désormais? — dites-moi la personne qui m'a trahi; nommez la personne qui l'a dit; indiquez la personne sur qui on peut compter désormais.*

Qui peut être régime du verbe, mais seulement dans les phrases interrogatives. Il signifie quelle personne. QUI *connoissez-vous?* QUI *cherchez-vous? — quelle personne connoissez-vous?*

Qui, complément d'une préposition, ne se dit jamais des choses, mais seulement des personnes. Ainsi on ne dira pas, *les sciences* À QUI *je m'applique; les raisons* SUR QUI *je me fonde;* mais *les sciences auxquelles je m'applique; les raisons sur lesquelles je me fonde.*

Que précède toujours le verbe dont il est le régime. Il n'est jamais le sujet de la proposition, ni le complément d'une préposition. *Le livre* QUE *je lis; les lettres* QUE *je cultive.*

L'antécédent de *que* est quelquefois sous-entendu : alors *que* se dit seulement des choses. Il signifie quelle chose. *Je ne sais* QUE *dire; — je ne sais quelle chose je dois dire.*

QUE *faire?* QUE *prétendez-vous? — quelle est la chose que je dois faire? quelle est la chose que vous prétendez?*

On met *de* avant l'adjectif qui se rapporte à *que*. QUE *dit-on* DE *nouveau?* QU'*avez-vous vu* DE *surprenant?*

Il se met pour *de quelle chose, à quelle chose*. QUE *sert la science sans la vertu? — à quelle chose sert la science*, etc.

Quel et *lequel* se disent des personnes et des choses; ils prennent le genre et le nombre du nom auquel ils se rapportent.

QUEL *homme est constamment heureux?*

QUELLES *bonnes nouvelles nous sont parvenues?*

LAQUELLE *de ces histoires avez-vous lue?*

À LAQUELLE *de ces fables donnez-vous la préférence?*

Nous avons vu plus haut que, lorsqu'on parle des choses, on emploie *lequel* au lieu de *qui* précédé d'une préposition.

Quoi signifie *quelle chose.* À QUOI *vous appliquez-vous?*—*à quelle chose vous appliquez-vous? Il fait je ne sais* QUOI;—*je ne sais quelle chose.*

Quoi peut être sujet de la proposition. Alors on met *de* avant l'adjectif qui le suit. QUOI D'*étonnant à cela?* QUOI DE *plus respectable que la vieillesse?*

Dont se dit des personnes et des choses. Il s'emploie pour *de qui, duquel, de laquelle, desquels, desquelles.*

En parlant des choses, on l'emploie bien plus souvent que *duquel.*

Ces fleurs DONT *les couleurs sont si brillantes n'ont point d'odeur.*

On ne pourroit pas mettre, *ces fleurs* DESQUELLES *les couleurs.*

Dont est toujours précédé d'un substantif et suivi d'un autre substantif, ou d'un verbe qui le régit.

Cet homme DONT *le mérite est si connu*, etc.

Les personnes DONT *je me loue*, etc.

En quelles occasions les pronoms doivent se répéter devant les verbes.

Le pronom, sujet de la proposition, ne se répète pas ordinairement devant les verbes qui sont unis par la conjonction *et*.

Ils passoient de la plus grande violence aux plus grands remords et réparoient leur faute avec la même simplicité qu'ils en faisoient l'aveu. Voy. d'ANACH.

Quelquefois le pronom, sujet, est suivi de plusieurs verbes qui servent tous au développement de la même action : alors on se dispense de le répéter devant chacun de ces verbes.

Il part, fond sur tous ces corps séparés, les replie l'un après l'autre, les disperse, dissipe en un moment cette nombreuse armée des alliés, et ruine leurs desseins et leurs espérances. LA HARPE.

Le pronom, sujet, se répète,

1° Devant les verbes qui sont à des temps différents.

IL *a voulu*, IL *veut*, IL *voudra s'enrichir.*

IL *est content et* IL *m'a semblé se promettre un heureux avenir.*

2° Quand on passe de l'affirmative à la négative, ou de la négative à l'affirmative.

Cet homme veut être grand, IL *croit l'être,* IL *ne l'est pas.* LA BRUY.

Une chose arrive, le public en parle d'abord; bientôt IL *n'en parle plus, et* IL *n'en parlera plus.* LA BRUY.

3° Après la conjonction *que*.

Songez-vous *que je* tiens les portes du palais,
Que je puis vous l'ouvrir ou fermer pour jamais,
Que j'ai sur votre vie un empire suprême? RAC.

Les pronoms qui sont régimes se répètent devant chaque verbe.

Un fils ne s'arme point contre un coupable père,
Il détourne les yeux, *le* plaint et *le* révère. RAC.

Les pronoms *me*, *te*, *se*, doivent se répéter devant chacun des verbes qui ont des régimes différents. On ne peut pas dire, *il s'est acquis l'estime générale, et rendu célèbre. Se* étant mis pour *à soi* ne peut servir pour le verbe *rendu*, qui demande le régime simple. Il faut donc répéter *se*, et dire, *il s'est acquis l'estime générale, et s'est rendu célèbre.*

L'adjectif pronominal possessif se répète, comme l'article, devant chacun des noms communs qui sont employés de suite.

Il faut régler *ses* goûts, *ses* travaux, *ses* plaisirs. VOLT.

Observations particulières sur ON et CE.

On et *ce* ne sont point des pronoms, mais des substantifs indéfinis.

I. *On* s'est formé du mot *homme* par abréviation ou par corruption. Il signifie une personne quelconque. ON *m'a dit; — une personne m'a dit.*

Il est ordinairement du masculin, et n'a point de pluriel. Si quelquefois il désigne un féminin, l'adjectif qu'il régit prend la terminaison du féminin. *Quand* ON *est mère,* ON *est indulgente.*

On s'emploie aussi dans le sens collectif pour indiquer l'espèce entière : ON *naît pour mourir ;* ou une partie vague sans désignation : ON *se querelle,* ON *se bat.*

On est toujours sujet de la proposition, et se conforme à la syntaxe des pronoms *je, tu, il,* par rapport au verbe. ON *prétend ; dit*-ON ; *aussi pense-t*-ON ; *à peine a-t*-ON *voulu m'écouter.*

Souvent l'article se place devant *on* pour éviter le bâillement ou la rencontre de deux voyelles. Au lieu de dire, *si* ON *veut, si* ON *juge à propos,* nous disons, *si* L'ON *veut, si* L'ON *juge à propos.*

Nous faisons de même si le mot *on* placé après *que* est suivi d'un *c* qui ait le son du *k*. *Il est naturel que* L'ON *cache ses fautes.* On évite de dire, QU'ON *cache.*

Ce *que l'on* conçoit bien s'exprime clairement. BOIL.

C'est une faute de mettre deux *on* dans une même phrase, quand ils ne désignent pas le même objet. Il ne seroit pas bien de dire, ON *ne lira pas sans intérêt un ouvrage où* L'ON *a célébré les plus belles époques de la monarchie française.* Celui qui lira et celui qui a célébré ne sont pas la même personne. Il faut changer un des *on*, et dire, par exemple, *personne ne lira,* etc.

On doit se répéter devant chaque verbe qu'il régit, et après la conjonction *que. La gloire d'Homère s'est d'autant plus accrue,* QU'ON *a mieux connu ses ouvrages, et* QU'ON *s'est trouvé plus en état de l'apprécier.* Voy. d'ANACH.

II. *Ce,* substantif, s'emploie pour le mot général *chose.*

Il est du masculin et n'a point de pluriel. Il s'élide avec le verbe : *c'est, ç'a été, c'étoit.*

Placé devant le verbe *être,* il veut toujours ce verbe au singulier, à moins qu'il ne soit suivi d'un substantif pluriel ou d'un pronom de la troisième personne au pluriel. On dit, *c'est moi; ce sera toi; c'étoit nous; ce fut vous;* mais il faut dire, *ce sont eux; c'étoient les ennemis; c'est le courage qui fonde les empires, ce sont les vertus qui les affermissent.*

Il se met après le verbe *être* dans les phrases interrogatives, et on le lie au verbe par le trait d'union. — *Est-ce toi? seroit-ce lui? étoient-ce mes amis?*

Quand *ce* est régime d'un verbe ou complément d'une préposition, il doit être suivi d'un pronom relatif. *Je prévois* CE *qui arrivera; tu fais* CE *que tu dois faire; je ne parle pas de* CE *qui est arrivé; pense à* CE *dont tu m'as parlé.*

On ajoute quelquefois à *ce* une des deux particules *ci* et *là.* La première marque plus de proximité dans les objets, et l'autre moins. Je dirai, de ce qui est plus près de moi, CECI *est bon,* et de ce qui en est plus loin, CELA *est mauvais.*

Pronoms considérés par rapport aux noms qu'ils représentent.

Les pronoms s'accordent en genre et en nombre avec les substantifs qu'ils représentent.

Voici ce qu'on lit dans le Journal de l'Académie française par Choisy :

« Un juge fit lever la main à un teinturier, et « comme les teinturiers *les* ont ordinairement noires, « il lui dit, mon ami, ôtez votre gant. Monsieur, lui « répliqua le teinturier, mettez vos lunettes. » Il falloit dire, *et comme les teinturiers ont ordinairement les mains noires*, etc. *Les* doit se rapporter à un substantif du même nombre, et pour cette raison *les*, qui est un pluriel, ne peut se rapporter à la main, qui est un singulier.

Les pronoms *il, elle, le, la, les, le mien, le tien, le sien, le leur, qui, que, lequel, dont*, ne peuvent se rapporter à un nom commun, employé sans l'article ou sans des équivalents de l'article.

On ne dira donc point :

On fit trève ; ELLE *ne dura pas long-temps.*

Je fus reçu avec bonté QUI *me dédommagea bien des maux que j'avois soufferts.*

Tu es d'humeur triste ; LA SIENNE *est moins austère.*

Il faudra dire :

On fit UNE *trève ;* ELLE *ne dura pas long-temps.*

Je fus reçu avec UNE *bonté* QUI *me dédommagea bien des maux que j'avois soufferts.*

*Tu es d'*UNE *humeur triste*, ou bien, TON *humeur est triste ;* LA SIENNE *est moins austère.*

Si le pronom se trouve dans certaines phrases après un nom commun sans article, c'est qu'alors l'article ou son équivalent sont sous-entendus et qu'ils peuvent aisément être rétablis, ou que ce sont des phrases elliptiques qui peuvent se convertir en d'autres phrases où l'article vient se placer lui-même.

Il n'y a homme QUI *ne sache cela ;—il n'y a* AUCUN *homme, il n'y a pas* UN *homme* QUI *ne sache cela.*

Est-il peuple QUI *ait montré plus de courage?—est-il* UN *peuple*, etc.

Il est accablé de dettes QUI *vont au-delà de son bien ;—il est accablé de* PLUSIEURS *dettes* QUI, etc.

Il parle en homme QUI *chérit sa patrie*. Cette phrase revient à celle-ci : *Il parle comme doit parler un homme*, ou, *l'homme qui chérit sa patrie.*

Il faut éviter de faire rapporter un pronom à ce qui est dit de la chose, au lieu de le faire rapporter à la chose même dont on parle.

Nos années se poussent comme les flots ; ILS *ne cessent de s'écouler : tant qu'enfin après avoir fait un peu plus de bruit, et traversé un peu plus de pays les uns que les autres, ils vont tous se confondre dans un abîme*, etc. BOSSUET.

Il falloit dire, *elles ne cessent de s'écouler*, au lieu de, *ils ne cessent*, et faire rapporter le pronom aux années et non aux flots.

La même faute est dans ce vers :

La vie est un éclair ; je veux *qu'il* soit brillant. DORAT.

Il faut, *qu'elle* soit brillante.

ARTICLE IV.

SYNTAXE DU VERBE.

Accord du verbe avec son sujet.

I. Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec le nom ou le pronom, sujet de la proposition.

Dieu est éternel. Le verbe (*est*) est au singulier, à la troisième personne, parceque le substantif, sujet de la proposition, *Dieu*, est un singulier de la troisième personne.

Nous sommes mortels. Le verbe (*sommes*) est au pluriel, à la première personne, parceque *nous*, sujet de la proposition, est le pronom pluriel de la première personne.

II. Le verbe qui se rapporte à plusieurs substantifs liés par les conjonctions *et* ou *ni*, se met au pluriel.

La chasse et l'exercice ENTRETIENNENT *et* DÉVELOPPENT *la force du corps.*

La cour ni la prospérité N'ONT PU *le gâter.*

Ni l'or ni la grandeur ne nous *rendent* heureux. LA FONT.

On peut mettre le verbe au singulier, quand les substantifs sont liés par la conjonction *ou*.

La crainte ou l'impuissance les EMPÊCHA *de remuer.*

Sa perte ou son salut *dépend* de sa réponse. RAC.

Les mots *tout* et *rien* placés après plusieurs substantifs de suite, même au pluriel, veulent le verbe au singulier.

Femmes, enfants, vieillards, tout PÉRIT.

Jeux, conversations, spectacles, rien ne la TIRA *de la solitude.* FLÉCHIER.

Courage, adresse, esprit, graces, fierté sublime,
Tout dans votre ame aveugle *est* l'instrument du crime. VOLT.

III. Si les substantifs sont de diverses personnes, le verbe se met au pluriel, et s'accorde avec celle des personnes qui l'emporte, c'est-à-dire, avec la première préférablement aux deux autres, avec la seconde préférablement à la troisième.

Toi et moi vous et moi lui et moi	*nous irons.*	Lui, elle et toi eux, elles et toi	*vous irez.*

L'usage ne permet pas que celui qui parle se nomme le premier.

Pénélope sa femme, et MOI *qui suis son fils,* NOUS AVONS PERDU *l'espérance de le revoir.* FÉNÉLON.

IV. Les noms collectifs partitifs suivis d'un pluriel veulent le verbe au pluriel.

Une infinité d'arbres ONT ÉTÉ RENVERSÉS *par l'orage.*

Suivis d'un singulier, ils veulent le verbe au singulier.

Une infinité de monde A PÉRI *par cet accident.*

La plupart, employé absolument, veut le verbe au pluriel. *La plupart* PRÉTENDENT, SONT *d'avis*, etc.

Le verbe s'accorde toujours avec le collectif général, quel que soit le nombre du substantif qui suit ce collectif.

L'armée des ennemis A ÉTÉ DÉFAITE.

Le commun des hommes AGIT *presque toujours sans réfléchir.*

V. Si le verbe a pour sujet le relatif *qui*, on le met au même nombre et à la même personne que le nom auquel ce relatif se rapporte.

*L'on écarte tout cet attirail qui t'*EST *étranger, pour pénétrer jusques à toi, qui n'*ES *qu'un fat.* LA BRUY.

On a mis *est* à la troisième personne du singulier, parceque son sujet *qui* représente *cet attirail*, singulier de la troisième personne.

On a mis *es* à la seconde personne du singulier, parceque le relatif *qui* représente *toi*, pronom de la seconde personne au singulier.

Sujet placé après le verbe.

Le verbe se place devant le nom ou le pronom dont il dépend,

1° Dans certaines phrases interrogatives :

Que penseront TOUS LES HONNÊTES GENS?

Que peuvent contre Dieu *tous les rois* de la terre? RAC.

Dans la phrase interrogative, les pronoms *je*, *tu*, *il*, ainsi que leurs pluriels, se placent toujours après le verbe. Il en est de même pour les mots *ce* et *on*. (Voy. pag. 27 et 28.)

Observez que les pronoms personnels, et les mots *on* et *ce*, sont mis après le verbe dans les temps simples, et entre l'auxiliaire et le participe dans les temps composés.

Arrive-t-il? sera-t-il arrivé? que fais-je? qu'aurois-je fait? dit-on quelque chose? a-t-on dit? est-ce lui? auroit-ce été lui?

Qui ou *quel*, sujet, est toujours mis avant le verbe.

QUI *pourroit exprimer ses justes douleurs?* QUI *pourroit raconter ses plaintes?* BOSSUET.

Eh! *quel* temps fut jamais plus fertile en miracles? RAC.

2° Quand la phrase exprime un souhait.

Vive L'EMPEREUR! *Fasse* LE CIEL! *Me préserve* LE CIEL!

Ainsi reçoive un châtiment soudain,
Quiconque ose pleurer un ennemi romain!

3° Quand le verbe forme une parenthèse.

Rien de trop (*dit* UN SAGE.)

4° Dans plusieurs phrases qui commencent par *tel*, *ainsi*, et quand le verbe est sans régime.

Tel étoit SON CARACTÈRE. *Ainsi finit* L'ENTRETIEN. *Alors parurent* LES ENNEMIS.

5° On place le verbe avant le sujet, quand le sujet doit être suivi de plusieurs mots qui le sépareroient du verbe, de manière à rendre la phrase obscure ou trop languissante.

D'un côté on voyoit une rivière où se formoient DES ISLES *bordées de tilleuls fleuris et de hauts peupliers.* FÉNÉLON.

Régime du verbe.

Le régime du verbe est le mot qui détermine le verbe, le mot qui est le terme de l'action que le verbe exprime.

Le régime peut être simple ou composé.

Le régime simple est le mot qui s'unit à son verbe immédiatement, et sans aucun terme intermédiaire. *J'aime* LA LECTURE. *Je connois* MES DEVOIRS.

Le régime composé est le mot qui n'a de liaison avec son verbe qu'au moyen d'une préposition exprimée ou sous-entendue. *Je réponds* A TA DEMANDE; *je compte* SUR VOUS; *donnez-moi* CE LIVRE.

Nul verbe ne peut avoir deux régimes simples. Mais plusieurs verbes prennent à la fois un régime simple et un régime composé. *Je* ME *livre tout entier* A L'ÉTUDE. *Ne* ME *demandez pas* CE QUE *je ferai.*

Dans cette dernière phrase, *me* est pour *à moi,* et par conséquent régime composé. On ne pourroit pas dire, *ne vous informez pas ce que je ferai. Vous* et *ce* feroient alors deux régimes simples; ce qui ne peut avoir lieu.

Le régime se place après le verbe, à moins que ce régime ne soit un pronom. (Voy. *Pronom.*)

Un nom peut être régi par plusieurs verbes, pourvu que ces verbes veuillent le même régime. Ainsi l'on

dira bien, *les Français assiégèrent et prirent* CETTE PLACE, parceque les deux verbes veulent le régime simple. Mais on ne pourroit pas dire également, *ils assiégèrent et s'emparèrent* DE CETTE PLACE, parceque le premier verbe veut le régime simple, et le second le régime composé; il faut, *ils assiégèrent cette place et s'en emparèrent.*

USAGE ET EMPLOI DES VERBES ET DES TEMPS.

Indicatif.

Le présent de l'indicatif s'emploie quelquefois pour le futur. *Je* PARS *demain* est pour *je partirai demain. Allez,* JE VOUS SUIS, c'est-à-dire *je vous suivrai, je marcherai immédiatement après vous.*

Le présent signifie encore le futur, lorsqu'il est précédé de *si* pour *supposé que. J'irai chez vous, si mes affaires me le* PERMETTENT.

L'imparfait de l'indicatif désigne un passé, lorsqu'il est précédé d'un présent ou d'un futur suivis de la conjonction *que.*

Nous voyons dans l'histoire que Brennus COMMANDOIT *les Gaulois lorsqu'ils s'emparèrent de la ville de Rome. Commandoit* est ici pour *commanda.*

Je prouverai que VOUS ÉTIEZ *dans l'erreur. Vous étiez* est pour *vous fûtes* ou *vous avez été.*

L'imparfait a la signification du présent lorsqu'il

est précédé d'un imparfait, d'un parfait ou d'un plus-que-parfait suivis de la conjonction *que*.

Solon ne prescrivit aucun châtiment pour le parricide; il avoit supposé que ce crime N'ÉTOIT *pas dans l'ordre des choses possibles.*

Cependant il signifie le passé, quand il énonce une chose passée avant celle qui est exprimée par le premier verbe.

Vous avez lu que les Egyptiens ÉTOIENT *très superstitieux et qu'ils* ADOROIENT *jusqu'aux légumes de leurs jardins. Etoient* est pour *ont été* ou *furent*; *adoroient* pour *ont adoré* ou *adorèrent*.

Le parfait indéfini peut s'employer pour le parfait défini. On peut dire également, *je reçus hier*, ou *j'ai reçu hier la visite de votre ami*. Mais on n'emploiera pas de même le parfait défini pour le parfait indéfini. On ne diroit pas bien, *je reçus ce matin, cette semaine, cette année, la visite de votre ami*, parceque *ce matin* fait partie du jour où l'on est encore, et que *cette semaine, cette année*, ne sont pas encore entièrement écoulées.

Le parfait indéfini s'emploie quelquefois pour le futur antérieur. AVEZ-VOUS *bientôt fini?* J'AI TERMINÉ *dans un moment*; pour, *aurez-vous bientôt fini? J'aurai terminé dans un moment*.

Les deux futurs ne peuvent pas s'employer avec *si* mis pour *supposé que*. On met alors le présent pour le futur simple, et le parfait indéfini pour le futur antérieur. Ainsi au lieu de, *vous réussirez* SI VOUS TRAVAIL-

LEREZ *constamment*, il faut, SI VOUS TRAVAILLEZ *constamment*. Au lieu de, *j'irai si* J'AURAI FINI *de bonne heure*, il faut, SI J'AI FINI *de bonne heure*.

On emploie l'indicatif après la conjonction *que*, lorsqu'on veut énoncer une chose d'une manière certaine et absolue.

Il tenoit pour maxime qu'un habile capitaine PEUT *bien être vaincu, mais qu'il ne lui* EST *pas permis d'être surpris; aussi lui devons-nous cette louange, qu'il ne l'*A *jamais* ÉTÉ. BOSSUET.

Quand le premier verbe est à l'imparfait ou au parfait on met le second,

A l'imparfait, si l'on veut signifier le présent;

Au plusque-parfait, pour marquer le passé;

Au conditionnel présent, pour signifier un futur simple;

Au conditionnel passé, pour le futur antérieur.

Thémistocle prévoyoit que la bataille de Marathon N'ÉTOIT *que le prélude des guerres dont les Grecs étoient menacés; qu'ils* N'AVOIENT *jamais été plus en danger que depuis leur victoire; que pour leur conserver la supériorité qu'ils avoient acquise, il* FALLOIT *abandonner les voies qui l'avoient procurée; qu'ils* SEROIENT *toujours maîtres du continent, s'ils pouvoient l'être de la mer; qu'enfin* VIENDROIT *un temps où leur salut* DÉPENDROIT *de celui d'Athènes, et celui d'Athènes du nombre de ses vaisseaux*. Voy. d'ANACH.

Il est des occasions où le second verbe, quoique précédé d'un imparfait, d'un parfait, ou d'un plusque-

parfait, doit toujours être mis au présent : c'est lorsqu'il exprime une vérité permanente et indépendante des temps.

Solon avoit pour maxime QU'ON NE DOIT *jamais estimer un homme heureux avant sa mort.*

Tous les peuples de l'univers ont pensé QU'IL EXISTE *un Etre suprême.*

Avant le célèbre Harvée, quelques anatomistes avoient entrevu que le sang CIRCULE *dans les veines.*

Il faut employer le présent, parceque ces propositions sont autant de vérités constantes et indépendantes des temps.

Impératif.

L'impératif n'a point de première personne, parceque ni en commandant, ni en priant, ni en exhortant, on ne peut parler à soi-même qu'à la seconde personne, et qu'alors un homme se considère comme étant en quelque sorte divisé en deux parties, dont l'une commande à l'autre, la prie et l'exhorte.

Les pronoms *me, te, moi, toi,* peuvent se trouver entre un impératif et un infinitif. Par exemple, *viens* ME *raconter tes exploits ; va* TE *reposer de tes fatigues; sache* TE *respecter; laisse-*MOI *travailler; écoute-*TOI *parler.*

Il faut *me* et *te*, quand le pronom est régime de l'infinitif. Il faut *moi* et *toi*, quand il est régime de l'impératif, après lequel les pronoms se placent toujours, dans la phrase affirmative. (V. *Pronom*, p. 16.)

Conditionnel.

Le conditionnel présent et le conditionnel passé, formés par *j'aurois* ou *je serois*, ne peuvent pas s'employer avec *si* mis pour *supposé que* : il faut se servir de l'imparfait de l'indicatif à la place du conditionnel présent, et du plusque-parfait de l'indicatif au lieu du conditionnel passé. On ne dira donc pas, *je partirois* SI JE RECEVROIS *les ordres du ministre; je serois parti* SI J'AUROIS REÇU *les ordres;* mais, *je partirois* SI JE RECEVOIS *les ordres du ministre; je serois parti* SI J'AVOIS REÇU *les ordres.*

On peut cependant avec ce même *si* se servir du conditionnel passé, formé par l'auxiliaire *j'eusse* ou *je fusse. Je serois parti* SI J'EUSSE REÇU *les ordres. Vous m'auriez trouvé* SI VOUS FUSSIEZ VENU *plus tôt.*

Une main si habile eût sauvé l'état, si l'état EÛT PU *être sauvé.* BOSSUET.

Les conditionnels s'emploient, ainsi que les futurs, avec *si* marquant doute, incertitude. *Je ne sais* S'IL SEROIT *utile*, etc. *Je doute* S'IL N'AUROIT PAS *mieux valu*, etc.

Subjonctif.

Le verbe se met au subjonctif,

1° Après, *afin que, à moins que, avant que, bien que, en cas que, encore que, de peur que, jusqu'à ce que, loin que, malgré que, pour que, pourvu que, quelque que, quoique, sans que, soit que, supposé que.*

2° Après *que* mis pour *si*, *afin que*, *à moins que*, *avant que*, *encore que*, *quoique*, *soit que*, *sans que*.

Et vous, heureux Romains, quel triomphe pour vous,
Si vous saviez ma honte, et *qu'un* avis fidèle
De mes lâches combats vous *portât* la nouvelle! RAC.

Et que est pour *et si*.

Ils ont juré de ne pas revenir QU'ILS NE SOIENT *vainqueurs; — à moins qu'ils ne soient vainqueurs.*

En général, le verbe qui suit la conjonction *que* se met au subjonctif, lorsqu'on veut énoncer l'action ou l'état d'une manière qui tienne du doute, et que le premier verbe est ou interrogatif, ou précédé de *si*, ou accompagné d'une négation.

Je ne soupçonne pas QU'IL SACHE *ce qui est arrivé.*

Croyez-vous QU'ON DEVIENNE *savant sans étudier?*

Si j'étois sûr QUE VOUS FUSSIEZ *chez vous, je m'y rendrois.*

Je ne puis penser
Qu'à feindre si long-temps *vous puissiez* vous forcer. RAC.

Les pronoms relatifs *qui*, *que*, *lequel*, *dont*, veulent le verbe qui les suit au subjonctif,

1° Lorsqu'ils sont précédés d'un superlatif relatif;

C'est le plus honnête homme QUE JE CONNOISSE.

2° Lorsque ce verbe exprime un souhait, une condition, ou qu'il énonce l'état ou l'action d'une manière qui tienne du doute ou de l'avenir.

Détestables flatteurs! présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la vengeance céleste. RAC.

Quel est l'insensé QUI TIENNE *pour certain qu'il vivra jusqu'au soir?*

Quand le premier verbe est au présent ou au futur, le verbe qui suit la conjonction *que* se met au présent du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un futur.

Il faut, il faudra QUE VOUS SOYEZ *attentif*.

Il semble QU'IL NE RÉFLÉCHISSE *pas*.

Il suffira QUE VOUS EN DISIEZ *un mot*.

Il se met au parfait pour exprimer le passé.

Il est étonnant QUE *les obstacles ne* L'AIENT *pas* ARRÊTÉ.

Je ne soupçonnerai jamais QU'IL AIT VOULU *m'offenser*.

Quand le premier verbe est au parfait indéfini, on met le second à l'imparfait du subjonctif, pour exprimer le présent ou le futur; au parfait, pour exprimer le passé.

Je n'ai pas douté QU'IL NE RÉUSSÎT.

Il a fallu QU'IL SE SOIT DONNÉ *bien des peines*.

Si le premier verbe est à l'imparfait, au parfait défini, au plusque-parfait, ou à l'un des conditionnels, le second se met à l'imparfait du subjonctif, pour exprimer le présent ou le futur, et au plusque-parfait pour exprimer le passé.

On ne s'apercevoit pas QU'ON PARLÂT *à une personne si élevée*. BOSSUET.

Pour obtenir le triomphe chez les Romains, il falloit QU'ON EÛT TUÉ *cinq mille hommes aux ennemis*.

Infinitif.

L'infinitif a besoin, comme les adjectifs et les prépositions, d'être joint à quelque autre mot, pour qu'il puisse faire un sens singulier et déterminé.

Il est communément le terme de l'action d'un autre verbe ou le complément d'une préposition. *Je veux* PARTIR. *Le dessein de* PARTIR.

Il peut être aussi le sujet de la proposition.

MENTIR *est un vice honteux.*

Mourir pour le pays est un si digne sort
Qu'on brigueroit en foule une si belle mort. CORN.

Le présent de l'infinitif précédé des verbes *promettre, espérer, compter, menacer, s'attendre*, s'emploie dans le sens du futur. *Je promets de* VENIR, c'est-à-dire, *je promets que je viendrai. Il compte* RÉUSSIR *dans son entreprise; — il compte qu'il réussira.*

ARTICLE V.

SYNTAXE DU PARTICIPE.

Les participes du verbe auxiliaire *être*, ÉTANT, AYANT ÉTÉ, sont quelquefois sous-entendus dans la phrase. Par exemple, *tout* COMPTÉ, *tout* RABATTU, *déduction* FAITE, *toutes charges* PAYÉES, *il me reste tant. La trève* EXPIRÉE, *on reprit les armes.*

Les participes du verbe *avoir*, AYANT, AYANT EU, ne se suppriment jamais.

Les participes *été, ayant été,* ne sont jamais susceptibles de nombres ni de genres.

Nous avons déjà vu que le participe présent n'est susceptible ni de nombres ni de genres.

Le participe passé sert à former les temps composés soit avec le verbe *être,* soit avec le verbe *avoir.*

Joint avec le verbe *être,* ce participe se décline par genres et par nombres, et il s'accorde avec le sujet, comme tout autre adjectif avec son substantif.

Le crime est PUNI. *La vertu est* HONORÉE. *Les armées ennemies ont été* DÉFAITES.

Joint au verbe auxiliaire *avoir,* ce même participe s'emploie dans le sens actif.

Il est indéclinable quand il précède son régime simple : il se décline quand il en est précédé.

Observez que les seuls mots qui puissent régulièrement précéder le verbe comme régimes simples sont les pronoms *me, nous, te, vous, se, le, la, les, que* relatif, *quel.*

Nous avons REMPORTÉ *les plus éclatantes victoires.*

Les victoires que nous avons REMPORTÉES *nous ont pour long-temps* DÉLIVRÉS *de la guerre.*

Dans la première phrase, le participe *remporté* précède son régime simple, *les plus éclatantes victoires,* et ne se décline pas.

Dans la seconde, le participe est précédé de son régime simple *que (lesquelles)* pronom relatif qui a pour antécédent le substantif *victoires* féminin et pluriel.

Le participe *remportées* doit donc être au féminin et au pluriel. Dans la même phrase, le participe *délivrés* est précédé de son régime simple (*nous*); il doit pour la même raison être au pluriel et au masculin.

I.

Quelquefois le participe est suivi d'un adjectif qui se rapporte au régime, alors ce participe et cet adjectif s'accordent tous les deux en genre et en nombre avec le pronom, régime simple qui précède.

J'ai vu cette ville que le commerce a RENDUE SI FLORISSANTE.

J'ai lu vos lettres qu'on m'a REMISES DÉCACHETÉES.

La Grèce en ma faveur est trop inquiétée;
De soins plus importants je l'ai *crue agitée*. RAC.

II.

Quelle que soit la position du sujet, soit qu'il précède ou qu'il suive le participe, la règle est toujours la même. Il faut dire également, *on ne sait pas les peines que cette affaire m'a* DONNÉES, et, *on ne sait pas les peines que m'a* DONNÉES *cette affaire.*

Ces yeux que n'ont *émus* ni soupirs ni terreur. RAC.

Pauvre Didon, où t'a *réduite*
De tes maris le triste sort?
L'un en mourant cause ta fuite,
L'autre en fuyant cause ta mort.

III.

Le mot *en* pronominal, placé devant le participe,

ne peut jamais être un régime simple. Car *en* est alors un adverbe qui équivaut à la préposition *de* avec le nom indiqué par les circonstances. Le participe doit donc rester indéclinable.

Je dirai, *j'attendois plusieurs lettres; j'en ai* REÇU *deux*, et non pas, *j'en ai* REÇUES *deux*. *Deux* est le régime simple. *En* signifie *d'elles*. *J'ai reçu deux* D'ELLES; — *deux des lettres que j'attendois*. Au lieu que je dirois, *j'attendois plusieurs lettres; je les ai* REÇUES *toutes*, parceque le participe seroit précédé de son régime simple, *les*.

On a dit d'un fameux capitaine de l'antiquité, qu'il a fait lui seul plus d'exploits que les autres n'en ont LU; — *n'ont lu d'exploits*.

IV.

Lorsque le participe est suivi d'un infinitif, il faut examiner si le pronom qui le précède est le régime du participe ou de cet infinitif. Dans le premier cas, le participe se décline; dans le second, il ne se décline pas.

(Pour connoître si le régime dépend du participe, il faut voir si l'on peut placer ce régime immédiatement après le participe.)

Je connoissois les dames QUE NOUS AVONS ENTENDUES CHANTER. Le pronom *que* est le régime simple du participe. — *Nous avons entendu lesquelles dames qui chantoient*. D'après la règle le participe se décline.

Je connoissois les paroles QUE NOUS AVONS ENTENDU

CHANTER. Le pronom *que* est ici le régime simple du verbe *chanter*. — *Nous avons entendu chanter lesquelles paroles*. Par conséquent le participe ne doit pas se décliner.

En parlant d'une dame qui se faisoit peindre, je dirai, *je l'ai* vu *peindre*. Le pronom *la* est le régime de peindre. — *J'ai vu peindre elle*. Si elle s'occupoit à peindre, je dirai, *je l'ai* VUE *peindre*. *La* est le régime du participe. — *J'ai vu elle qui peignoit*.

V.

Si le verbe qui suit le participe est un verbe intransitif, il ne peut y avoir aucune difficulté : dans ces occasions, le pronom est toujours régime du participe, puisque le verbe intransitif n'a point de régime ; conséquemment le participe est toujours déclinable. Je dirai, en parlant d'une femme, *on* L'A ÉCOUTÉE *parler tant qu'elle a voulu. Ses médecins* L'ONT LAISSÉE *mourir*.

> Cette nuit, je *l'ai vue* arriver en ces lieux. RAC.

En parlant de plusieurs. *On* LES A VUES *passer;* JE LES AI LAISSÉES *entrer; j'ai compté les brebis* QU'ON A MENÉES *paître*.

VI.

Quelquefois l'infinitif est sous-entendu, comme dans ces phrases :

Il a pris toutes les précautions QU'IL A VOULU ; *je lui ai donné toutes les louanges* QUE J'AI DÛ. On sous-en-

tend *prendre, donner.* — *Les précautions qu'il a voulu prendre ; les louanges que j'ai dû lui donner.* Le participe doit rester indéclinable. *Voulues, dues*, seroient des fautes grossières. Le pronom *que* se rapporte non au participe, mais à l'infinitif sous-entendu.

VII.

Le participe du verbe *faire* devant un infinitif ne se décline jamais, quand *faire* est pris dans le sens *d'ordonner, être cause que.* Par exemple, *la flotte* QUE NOUS AVONS FAIT SORTIR *de nos ports a protégé notre commerce.* On ne pourroit pas dire *faite sortir.* Ces mots *fait sortir* sont inséparables et ne présentent qu'une seule idée à l'esprit. Ils ne sont regardés que comme un seul mot. Ainsi le pronom *que* (*laquelle*) ne se rapporte pas uniquement au participe *fait*; il ne peut pas non plus être régi par *sortir*, verbe intransitif. Il se rapporte à tous les deux, parceque *fait*, ne formant qu'un avec *sortir*, communique à celui-ci la faculté qu'il a de régir. D'OLIVET.

VIII.

Quand le participe joint à l'auxiliaire *avoir* forme un de ces verbes qu'on nomme impersonnels, l'usage veut qu'il soit indéclinable. *Les chaleurs* QU'IL A FAIT *cet été*, et non pas *qu'il a faites. Les inondations* QU'IL Y A EU, et non pas *qu'il y a eues cette année.*

IX.

Quoique les verbes pronominaux prennent l'auxi-

liaire *être* pour former leurs temps composés, leurs participes sont soumis à la règle générale, parceque dans les temps où le verbe *être* prend la place d'*avoir*, il signifie la même chose qu'*avoir*, et donne au participe le sens actif.

Décius S'EST DÉVOUÉ *pour sa patrie*, c'est comme si l'on disoit, *Décius a dévoué lui-même.*

Caton S'EST TUÉ; — *Caton a tué lui-même.*

Ainsi, comme ces participes sont toujours précédés de leur régime, il faut considérer si ce régime est simple ou composé. S'il est simple, le participe se décline; s'il est composé, le participe ne se décline pas.

Lucrèce S'EST TUÉE. Le participe se décline, parceque le pronom *se* est régime simple. — *Lucrèce a tué elle-même.*

Lucrèce S'EST DONNÉ *la mort*. Le participe ne se décline pas: le pronom *se* est régime composé. —*Lucrèce a donné la mort à elle-même.*

Ils SE SONT PROPOSÉS *pour cette entreprise*. *Se*, régime simple. — *Ils ont proposé eux.*

Ils SE SONT PROPOSÉ *cette entreprise*. *Se*, régime composé. — *Ils ont proposé à eux.*

Si le participe d'un verbe pronominal est suivi d'un infinitif, il faut se conformer à la règle générale établie pour les participes suivis d'un infinitif. Ainsi, l'on dira :

ELLE S'EST LAISSÉE *tomber, mourir*; — *elle a laissé elle tomber, mourir.*

ELLE S'EST LAISSÉ *relever, guérir*; — *elle a laissé relever, guérir elle.*

Se est le régime de *relever, guérir*, verbes transitifs.

ARTICLE VI.

SYNTAXE DE LA PRÉPOSITION.

À, en, marquant un rapport de lieu. *À* se met devant les noms de villes. *Je suis* À *Paris; je vais* À *Orléans.*

Autrefois on employoit *en* devant les noms de villes qui commencent par une voyelle.

Racine a dit,

J'écrivis *en* Argos.

Et Corneille,

Je serai marié, si l'on veut, *en* Alger.

Mais il ne va plus qu'avec des noms de grands pays. *Je suis né* EN *France; j'ai voyagé* EN *Amérique; il a vécu long-temps* EN *Italie*, EN *Suisse*, EN *Allemagne.*

On dit, *vivre* À *la campagne;* on ne diroit pas de même, *vivre* EN CAMPAGNE. Cette expression *en campagne* se dit seulement du mouvement des troupes. *L'armée se met* EN CAMPAGNE.

À LA VILLE, EN VILLE. *Il est à la ville*, c'est-à-dire, *il n'est pas à la campagne. Il est en ville*, c'est-à-dire, *il n'est pas dans sa maison.*

En ne se place jamais avant l'article, à moins que le nom qui suit l'article ne commence par une voyelle

ou par une *h* muette. En *l'absence*, en *l'année mil huit cent six*, en *l'honneur*.

Par-tout ailleurs il faut employer *dans* devant l'article.

Dans et *en*, marquant un rapport de temps, signifient, le premier, un temps d'époque; le second, une continuité de durée.

Cet ouvrage sera fini dans six mois. *Il sera fini* en six mois. *Dans six mois* marque l'époque où il sera fini; *en six mois* marque combien de temps il faudra pour le finir.

Avant et *devant* ne peuvent pas s'employer l'un pour l'autre. *Avant* est relatif au temps. Avant *votre départ;—avant que vous partiez*. *Devant* est relatif au lieu. *J'ai passé* devant *votre maison; je paroîtrai* devant *lui*. On ne dira donc pas, *devant-hier*, mais *avant-hier*.

Devant ne sauroit être suivi d'un *que* : mais cette conjonction se met après *avant*, quand il est suivi d'un verbe. Avant que *vous veniez*. Si ce verbe est à l'infinitif, on met *que de* ou *de*. Avant de *partir*; avant que de *partir*.

Durant, *pendant*. Le premier marque une durée continue. *On a fait la guerre* durant *tout l'hiver*.

Pendant marque seulement une époque. *La Hollande a été conquise* pendant *l'hiver*.

Dedans, *dehors*, ne sont prépositions que quand ils sont réunis l'un et l'autre par une conjonction avec

rapport à un même complément. NI DEDANS, NI DEHORS *la ville. Tout ce qui est* DEDANS ET DEHORS *l'enceinte.* Ou quand *dedans* et *dehors* sont précédés immédiatement d'une autre préposition. *Ils ont passé* PAR-DEDANS *la ville ; je viens* DE DEHORS *le jardin.*

Dessus, dessous. Il en est de ces deux mots comme des deux précédents. *Il n'est* NI DESSUS, NI DESSOUS *la table. Passer* PAR-DESSOUS *la porte,* PAR-DESSUS *la muraille.*

Devers.

C'est ainsi *devers* Caen que tout Normand raisonne. BOIL.

Il s'emploie rarement sans être précédé d'une autre préposition. *Il vient* DE DEVERS *Toulouse. Cet homme a* PAR DEVERS *lui beaucoup de bonnes actions. Se retirer* PAR DEVERS *le magistrat.*

Proche. PROCHE *la rivière.* Quand *proche* est suivi de la préposition *de*, c'est un adverbe de lieu dont le sens est déterminé par la préposition et son complément. *Il est* PROCHE DE *la rivière,* PROCHE DE *la maison.*

Près. Il en est de même de *près.*

Proche et *près* prennent toujours *de* quand ils sont suivis d'un monosyllabe. PRÈS DU *lac,* PROCHE DE *lui.*

Joignant ne s'emploie guère que dans le discours familier, et communément cette préposition est précédée de l'adverbe *tout. La maison est* TOUT JOIGNANT *le jardin.*

Parmi ne se met qu'avec des noms pluriels ou devant un mot collectif qui renferme équivalemment plusieurs choses particulières. PARMI LES HOMMES. PARMI NOUS. *On a mis du faux argent* PARMI DU BON.

Hors n'est préposition que lorsqu'il est synonyme d'*excepté* et d'*hormis*. *Tous*, HORS *lui, furent de cet avis. Il a éprouvé tout*, HORS *la mort.*

> Nul n'aura de l'esprit *hors* nous et nos amis. PIRON.

Quand on dit, *hors de saison, hors de la ville, hors de la loi*, c'est un adverbe de temps ou de lieu.

Contre a presque toujours un sens d'opposition. *Il s'est déclaré* CONTRE MOI. *Il a parlé* CONTRE SA CONSCIENCE. *Il est parti* CONTRE MON AVIS.

Quelquefois il exprime un rapport de voisinage. *Sa maison est* CONTRE LA MIENNE. *Cette affiche est collée* CONTRE LA MURAILLE.

Pour et *sans* suivis d'un infinitif ne peuvent être employés que lorsque le sujet de la phrase principale fait ou reçoit l'action exprimée par cet infinitif.

> Mais vous savez trop bien l'histoire de ma vie
> *Pour croire* que long-temps, soigneux de me cacher,
> J'attende en ces déserts qu'on vienne me chercher. RAC.

Pour croire se rapporte à *vous*, sujet de la proposition principale; — *vous savez trop bien pour que vous croyez*, etc.

> Et *pour être approuvés*,
> De semblables projets veulent être achevés. RACINE.

La préposition jointe à son complément ne peut jamais former par elle-même le sujet de la proposition. Quand je dis par exemple, DES HOMMES SAVANTS *ont enseigné des erreurs*, *des* est mis pour *de les*. Si on veut rendre raison de la phrase, il faut suppléer l'antécédent de la préposition. *Des hommes savants* est pour *plusieurs, quelques uns des hommes savants*. C'est une expression abrégée que l'usage autorise pour donner plus de vivacité à l'élocution.

DE GRANDES VICTOIRES *ont affermi l'empire*; — *un nombre, une grande quantité de victoires*, etc. Dans ces sortes de phrases, il faut toujours suppléer l'antécédent indiqué par les circonstances. C'est cet antécédent sous-entendu qui est le vrai sujet de la proposition.

On trouve, dans certaines phrases, plusieurs prépositions de suite, sans aucun intermédiaire; c'est que, dans la phrase usuelle, on sous-entend quelquefois le complément de la préposition. Pour établir la construction simple et naturelle, il faut suppléer après chaque préposition le mot qui est son complément et qui devient l'antécédent de la préposition suivante. Par exemple:

De par la loi, signifie *en exécution* DE *l'ordre donné par la loi.*

En deçà de la rivière; — EN *un lieu situé deçà le lit de la rivière.*

Je m'en rapporte à de plus habiles; — *je m'en rapporte* À *l'avis de gens plus habiles.*

Après de si bons avis, s'associer à des méchants; —APRÈS *un nombre de si bons avis, s'associer à des méchants.*

Peut-on ne pas céder à de si puissants charmes?

— *peut-on ne pas céder* À *l'attrait de si puissants charmes?*

Le complément est de même sous-entendu après les prépositions qui sont suivies de la conjonction *que*. *Dès que vous le voulez; — dès l'instant que vous le voulez. Depuis que je suis revenu; — depuis l'instant que je suis revenu. Selon que vous voudrez; — selon ce que vous voudrez. Moyennant qu'il donnera caution; — moyennant la condition qu'il donnera caution. Vu qu'il est impossible; — vu la raison qu'il est impossible.*

Répétition des prépositions.

Il est nécessaire de répéter la préposition devant les mots qui expriment des choses tout-à-fait différentes.

Ainsi l'on ne dira pas, *capable de tout entreprendre et cacher, également actif et infatigable dans la paix et la guerre, il ne laissoit rien à la fortune de ce qu'il pouvoit lui ôter par conseil et prévoyance.* Il faut dire, avec Bossuet, *capable* DE *tout entreprendre et* DE *tout cacher, également actif et infatigable* DANS *la paix et* DANS *la guerre, il ne laissoit rien à la fortune de ce qu'il pouvoit lui ôter* PAR *conseil et* PAR *prévoyance.*

Il faut encore répéter la préposition quand la conjonction *que* placée après le comparatif précède un nom, un pronom ou un infinitif. *Il est aussi recommandable* PAR *ses vertus que* PAR *ses talents* : c'est comme si l'on disoit, *qu'il est recommandable par ses talents.*

Une chose plus aisée À *dire qu'*À *faire ; — qu'elle n'est aisée à faire.*

Il est plus beau DE *se vaincre soi-même que* DE *vaincre ses ennemis ; — qu'il n'est beau de vaincre ses ennemis.*

Il faut éviter de placer plusieurs fois dans une phrase la même préposition avec des rapports différents. Ainsi dans ces phrases : *J'ai toujours vécu* AVEC LUI AVEC LA MÊME CORDIALITÉ ; *il a prononcé* CONTRE VOUS CONTRE MON OPINION, l'expression est vicieuse. L'esprit ayant été déterminé à prendre les mots *avec* et *contre* dans un certain sens, est désagréablement affecté de les trouver tout de suite dans un sens différent : et cette disparate ne peut que nuire à la clarté de la phrase.

Mais quand deux propositions se suivent, et que l'une n'est pas subordonnée à l'autre, on peut très bien employer dans chacune d'elles la même préposition, quoiqu'avec des rapports différents. Ainsi je dirai, *j'ai vécu long-temps* AVEC LUI, *et je l'ai toujours traité* AVEC LA MÊME CORDIALITÉ. *Il a prononcé* CONTRE VOUS, *il agissoit en cela* CONTRE MON OPINION.

ARTICLE VII.

SYNTAXE DE L'ADVERBE.

Quoique l'adverbe par lui-même exprime une circonstance absolue et déterminée, cependant quelques adverbes marquent une relation, et veulent l'addition d'un complément pour la plénitude du sens. Ainsi l'on dit, *conformément à la loi; relativement à mes intérêts; indépendamment du reste; préférablement à tout autre*, etc.

Auparavant est un adverbe absolu, qu'il ne faut pas confondre avec *avant* qui est une préposition. *Auparavant* n'a point de régime et ne peut être suivi de la préposition *de* ni de la conjonction *que*. On ne dira donc point, *je suis arrivé* AUPARAVANT LUI; AUPARAVANT DE COMMANDER, *il faut savoir obéir; faites-nous avertir* AUPARAVANT QUE *vous veniez* : il faut dire, AVANT LUI; AVANT DE *commander;* AVANT QUE *vous veniez*.

Jamais veut dire *en aucun temps* : il s'emploie toujours avec la négation, excepté dans les phrases interrogatives ou conditionnelles.

> Et quel temps fut *jamais* plus fertile en miracles!
> *Jamais* père en effet fut-il plus outragé! RAC.

L'homme seroit heureux à peu de frais, si JAMAIS *il savoit régler ses désirs sur ses besoins.*

Autour peut être suivi de la préposition *de*.

> Ses gardes affligés
> Imitoient son silence, *autour de* lui rangés. RAC.

Mais *alentour* ne prend jamais de régime.

Il parloit aux soldats qui étoient rangés tout ALENTOUR.

Jusque ne prend point après lui la préposition *à*, lorsqu'il est suivi des mots *ici*, *là*, ou d'une expression adverbiale qui commence par cette préposition. On dit, *jusqu'ici*; *jusque-là*; *jusqu'à demain*; *jusqu'auprès*; *jusqu'aujourd'hui*.

Jusque prend quelquefois *s* à la fin, pour ne pas s'élider avec la voyelle qui le suit. *Jusques à quand?*

Près (*sur le point de*) est suivi de la préposition *de*. Il ne faut pas le confondre avec l'adjectif *prêt* (*disposé*) qui veut après lui la préposition *à*. *Ils étoient* PRÈS DE *combattre*. *Ils étoient* PRÊTS À *combattre*.

Davantage et *plus* ne s'emploient pas toujours l'un pour l'autre.

Davantage est un adverbe absolu qui ne peut être suivi ni d'un adjectif ni de la préposition *de*, ni de la conjonction *que*. Je dirai, *le talent est estimable, mais la vertu l'est* DAVANTAGE.

On ne pourroit pas dire, *cet homme est* DAVANTAGE *instruit; il a* DAVANTAGE DE *zèle; j'estime la vertu* DAVANTAGE QUE *le talent*. Il faut, *cet homme est* PLUS *instruit; il a* PLUS DE *zèle; j'estime la vertu* PLUS QUE *le talent*.

On ne peut pas employer *davantage* pour *le plus*. *Le mensonge est de tous les vices celui que je méprise* DAVANTAGE : il faut *le plus*.

Quand les adverbes comparatifs *plus*, *moins*, *mieux*, *pis*, ainsi que les adjectifs comparatifs, *meilleur*, *moindre*, *pire*, sont suivis de *que* et d'un indicatif, on met la négation *ne* avant le verbe. *On l'aime plus* QU'ON NE *l'estime. Il écrit* MIEUX QU'IL NE *parle. Il paroît* MEILLEUR QU'IL N'*est*.

Autant et *aussi*, adverbes de comparaison se joignent, le premier aux substantifs et aux verbes, le second aux adjectifs. *Avoir* AUTANT DE MODESTIE *que de talent. On l'aime* AUTANT QU'ON L'ESTIME. *Il est* AUSSI DOUX *après la victoire que terrible dans le combat.* AUSSI AIMÉ *de ses sujets que redouté de ses ennemis.*

Bien, placé devant un autre adverbe, est adverbe de quantité. *Faire* BIEN MOINS *que les autres. Parler* BIEN FORT.

Placé après cet adverbe, il est adverbe de manière. *Faire* MOINS BIEN *que les autres. Parler* FORT BIEN. On sent assez la différence des deux significations de *bien* dans ces phrases.

Quand un adverbe de quantité est uni à un substantif par la préposition *de*, le verbe et l'adjectif qui suivent s'accordent avec le substantif. *Beaucoup* D'OR A ÉTÉ RÉPANDU. *Beaucoup* D'HOMMES AIMENT *à s'abuser eux-mêmes. Jamais tant* DE VERTU S'EST-ELLE SIGNALÉE? *Que* DE VICTOIRES REMPORTÉES?

ARTICLE VIII.

SYNTAXE DE LA CONJONCTION.

La conjonction étant destinée à lier les mots aux mots et les pensées aux pensées, il s'ensuit qu'elle suppose toujours un mot ou un sens qui la précèdent. On ne peut donc pas commencer un discours par une conjonction. Mais il est possible que le sens soit transposé. Par exemple, dans la phrase suivante : *si vous étudiez, vous vous instruirez*, les deux propositions sont liées par la conjonction conditionnelle *si* : l'ordre exact de la construction est, *vous vous instruirez, si vous étudiez.*

L'idée antécédente est sous-entendue devant la conjonction *que*, dans les phrases impératives ou interrogatives.

Qu'on rappelle mon fils ; *qu'il* vienne se défendre ;
Qu'il vienne me parler : je suis prêt à l'entendre. RAC.

— *je veux, je souhaite qu'on rappelle mon fils ; je veux qu'il vienne se défendre ; je veux qu'il vienne me parler.*

Voyez, *à l'article verbe*, en quelles occasions la conjonction *que* veut le subjonctif, pag. 40.

Que se met quelquefois pour *à moins que, soit que, afin que, si.*

Il ne fera rien QU'IL *ne vous ait consulté ; — à moins qu'il ne vous ait consulté.*

QU'IL *vienne,* QU'IL *ne vienne pas, nous terminerons cette affaire; — soit qu'il vienne, soit qu'il ne vienne pas,* etc.

Venez, QUE *je vous parle; — afin que je vous parle.*

QUE *l'ennemi paroisse, il sera vaincu; — si l'ennemi paroît, s'il arrive que l'ennemi paroisse, il sera vaincu.*

Si la conjonction *que* se trouve dans le premier membre de la phrase, on la répète dans les autres membres, sur-tout lorsque les verbes expriment des sens différents.

N'attendez pas, messieurs, QUE *j'ouvre ici une scène tragique;* QUE *je représente ce grand homme étendu sur ses propres trophées;* QUE *je découvre ce corps pâle et sanglant auprès duquel fume encore la foudre qui l'a frappé;* QUE *je fasse crier son sang comme celui d'Abel, et* QUE *j'expose à vos yeux l'image de la religion et de la patrie éplorées.* FLÉCHIER.

Si (conditionnel) *comme, quand,* et sur-tout les conjonctions composées, *dès que, lorsque, quoique, puisque,* etc., ne se répètent guère dans la même phrase : au lieu de les répéter, on emploie la conjonction *que.*

Scipion ne fit aucune acquisition, QUOIQU'IL *eût été le maître de Carthage,* et QU'IL *eût enrichi tous ses soldats. Et qu'il* est pour *et quoiqu'il.*

> Je t'ai tout avoué; je ne m'en repens pas :
> *Pourvu que* de ma mort respectant les approches

Tu ne m'affliges plus par d'injustes reproches,
Et *que* tes vains secours cessent de rappeler
Un reste de chaleur tout prêt à s'exhaler. RAC.

ET QUE *tes vains secours, et pourvu que tes vains secours*, etc.

L'infinitif qui suit la conjonction *que* est ordinairement précédé de la préposition *de*.

Il vaut mieux n'avoir rien QUE D'AVOIR *le bien d'autrui.*

C'est ôter toute moralité à ses actions QUE D'ÔTER *toute liberté à sa volonté.*

« Il n'est pas toujours indifférent de supprimer ou « d'employer cette préposition avant l'infinitif. Ces « deux phrases : *il ne fait que sortir; il ne fait que de* « *sortir*, présentent des sens qui ne sont pas les mêmes. « La première veut dire, *il sort sans cesse*; et la se- « conde, *il vient de sortir à l'instant.*

« *Aimer mieux* signifie tantôt préférer la chose qui « flatte le plus notre goût, et tantôt préférer celle qui « est la plus conforme à notre volonté. Le premier de « ces deux sens exige la suppression de la préposition « *de*, et l'autre exige qu'on l'emploie.

« *J'aime mieux dîner que souper; j'aime mieux* « *lire que jouer;* préférence de goût.

« *J'aime mieux mourir que de me déshonorer*; « préférence de volonté. D'OLIVET. »

La conjonction *que* se met après la négation *ne* pour signifier *seulement*.

Nous NE *avons* QUE *peu de temps à vivre, et nous* NE *cherchons* QU'À *le perdre; — nous avons seulement peu de temps à vivre, et nous cherchons seulement à le perdre.*

C'étoit toujours dans l'ame de son élève qu'il (Fénélon) *prenoit les armes dont il combattoit ses défauts.* Il NE *l'éclairoit* QUE *par le témoignage de sa conscience, et* NE *le punissoit* QU'EN *le faisant rougir de lui-même.* LA HARPE.

Ne, pas, point.

On emploie seulement la négative *ne*, et l'on supprime *pas* et *point*.

1° Avec, *rien, nul, aucun, personne, ni, nullement, plus, moins, jamais, guère.*

RIEN N'*échappe à sa prévoyance.*

NUL NE *peut le défendre.*

Il NE *faut craindre de lui* AUCUNE *bassesse.*

PERSONNE NE dit *de soi qu'il est beau, qu'il est généreux, qu'il est sublime.* LA BRUY.

Il NE *se contraint pour* PERSONNE*, il* NE *plaint* PERSONNE.

NI *le feu,* NI *le fer* NE *l'arrêtent.*

Elle N'*avoit* NI *assez de vent*, NI *assez de voiles pour favoriser sa fuite précipitée.* BOSSUET.

Il NE *paroît* PLUS *devant son vainqueur.*

JAMAIS *homme* NE *craignit* MOINS *que la familiarité blessât le respect.* BOSSUET.

Toute l'armée étoit en joie, et JAMAIS *elle* NE *sentit qu'elle fût plus foible que celle des ennemis.* BOSSUET.

La cour NE *le retint* GUÈRE, *quoiqu'il en fût la merveille.* BOSSUET.

2° Avant *que*, mis avec *ne* pour signifier *seulement*.

Il ne pleure point la mort des autres, il N'*appréhende* QUE *la sienne; — il appréhende seulement la sienne.*

Il N'*y a pour l'homme* QU'UN *vrai malheur, c'est de se trouver en faute et d'avoir quelque chose à se reprocher.* LA BRUY.

C'est n'être bon à rien de *n'*être bon *qu'à* soi. VOLT.

3° Après *que*, adverbe, signifiant *pourquoi*.

D'une action si noire
Que ne peut avec elle expirer la mémoire! RAC.

4° Après *savoir*, lorsque dans une phrase négative il signifie *être incertain*. *Je* NE SAIS *à quoi me déterminer.*

5° Souvent on les retranche après les verbes *oser*, *cesser*, *pouvoir*.

Je *n'osois* dans mes pleurs me noyer à loisir.
Le perfide! il *n'a pu* s'empêcher de pâlir. RAC.

Mais on emploie *ne pas*, *ne point*, avec *savoir*, quand on veut dire qu'on ignore absolument. *Je* NE SAVOIS PAS *un mot de tout ce qu'on vient de me dire.*

6° On supprime *pas* et *point* après *depuis que*, *il y a.... que* suivis d'un passé. *J'ai été malade* DEPUIS QUE

JE NE VOUS AI VU. IL Y A *long-temps* QUE JE NE LUI AI PARLÉ.

Si le verbe est au présent, il faut mettre *pas* ou *point*. *Je suis malade* DEPUIS QUE JE NE VOUS VOIS PAS. IL Y A *long-temps* QUE JE NE LUI PARLE PAS.

7° On supprime encore *pas* et *point* après *à moins que*, *si*, dans le sens de *à moins que*. *Quel homme*, À MOINS QU'IL NE *soit fou, peut nier l'existence de l'Etre suprême? — quel homme, s'il n'est fou, peut nier l'existence de l'Etre suprême?*

Si les comparatifs et les mots *autre*, *autrement* sont suivis de la conjonction *que* et d'un indicatif ou d'un conditionnel, on met la négative *ne* avant le verbe.

Il écrit MIEUX QU'IL NE *parle*. *Il parleroit* AUTREMENT QU'IL NE *penseroit*.

Le péril est pressant *plus* que vous *ne* pensez. RAC.
On se voit d'un *autre* œil qu'on *ne* voit son prochain. LA FONT.

Toutes les fois que *empêcher, craindre, appréhender* sont suivis de la conjonction *que*, la négative *ne* doit se trouver ou dans le premier ou dans le second membre de la phrase. Dans le premier, elle est suivie du mot *pas* ou *point*. Dans le second, elle est seule.

Je N'EMPÊCHERAI PAS QU'IL *vienne*. J'EMPÊCHERAI QU'IL NE *vienne*.

Hélas! on *ne craint point qu'il* venge un jour son père.
On *craint qu'il n'*essuyât les larmes de sa mère. RAC.

On observe la même chose avec *de crainte que*, *de peur que*, *avoir peur que*, *prendre garde que*, excepté

lorsque ce dernier signifie *faire réflexion*. PRENEZ GARDE QUE *ce* N'*est* PAS *là ce que je dis.*

Quand *ne* est avant *nier*, il faut encore le répéter après le *que* qui suit ce verbe. *Je* NE NIE PAS QUE *je* NE *l'aie dit.*

Il faut aussi *ne* après *disconvenir. On* NE *peut* DISCONVENIR QUE *la chose* NE *soit ainsi.*

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA SECONDE PARTIE.

A.

B.

C.

D.

M.

N.

O.

P.

Fin de la table de la seconde partie.

PC2109 G933

Guéroult, P. C. B.

Grammaire française.

NAME	DATE